Viri Celeberrimi

Quas nuperrime ad me literas dedistis perhonorificas, ut accepi quaestionesque super insitione Variolarum mihi ad respondendum propositas perlegi; laudavi equidem Vestram in re tam momentosa, quae cummaxime claros inter Viros acri contentione agitatur, tractanda prudentiam; at mihi simul dolui, quod animadverterem, humanissimae Vestrae petitioni nec satis, ut vellem, prompte, nec copiose, nec plene a me posse satisfieri. Tametsi enim nunquam ab isto medendi genere tam alienus fui, ut, cum occasio tulit, illud aggredi detrectaverim, et vel hoc ipso anno etiam feliciter perfeci; pauciora tamen mea sunt experimenta, eaque sola in hac urbe; ut adeo vix multum lucis afferre posse videantur. Itaque colligenda putavi, quaecunque in aliis cum urbibus, tum provinciis nostri Belgii essent instituta: quo factum, ut tardius, quam optâram, parata haberem, quae liceret respondere. Atqui haec ipsa etiam, sic undecunque collecta, nec admodum numerosa invenio, ut magnum pondus habeant; quum vix centenos aliquot homines in universo Belgio numerem, qui insitionem, ex quo inter nos usitata fuit, subierint.

Vestris igitur mandatis obsequiosus dabo tamen, quae ad manum sunt, pauca quidem, sed vera, certa, nec partium studio corrupta.

Quaeritis 1. An a longo tempore invaluerit in nostra regione insitionis Variolarum methodus, et quo successu?

Ego a duodecim fere annis eam Medicinam iam cum Amstelaedami, tum Hagae Comitum et Ultrajecti factitatam esse, ut in sermones publicos venerit materiemque et disserendi et dissentiendi non Medicis solum, sed aliorum etiam ordinum hominibus dederit.

Quamvis enim ante illud tempus rei novae fama ex vicina Britannia dudum ad nos pervenerat, et forte unum alterumve ad periculum faciendum pertraxerat; plerique tamen nostratium molitionis audaciam vel detestati, vel admirati, alii suspenso animo ad eventum attenti acquieverunt. Et ne nunc quidem dici potest invaluisse: imo a proximo biennio fere suppressa jacet; sive quod grassantes passim Variolae opportunitatem praeciderint; seu quod novitatis gratia emarcescat. Quare etiam de successu insitionis apud nos vix multum afferri potest. Id potest

1. In multis frustra insitutam esse, etiam bis, ter et amplius repetitam: quod utrum rigidiori praeparandi methodo, an corporum constitutioni Variolis parum faventi, tribuam dubius haereo. Docet sane observatio, nostrorum hominum multos, etiam crebrius contagii occasioni expositos, non affici totaque vita immunes consenescere.

2. Alios et longe plurimos ex insitione benigne laborasse, absque periculo aut ulla formae ex relictis vestigiis turpitudine: pauciores alios tamen in vitae discrimen adductos fuisse foedisque cicatricibus notatos. Legi velim insitionis a me institutae historiam, tomo II actorum Harlemensium insertam.

Quaerit. 2. An nonnulli inoculatos inter occubuerint?

Rº nullos, uno excepto trium annorum infante, qui Anno superiore, die mensis Maji tertio, Roterodami, cura Chirurgi et Pharmacopoei, insitionem passus, circa consuetum eruptionis tempus, undecimo ejusdem mensis die convulsus periit. Qua de re et Consulibus ejus urbis visum, statim edicto cavere, ne quis deinceps Chirurgus aut Pharmacopoeus, absque Doctoris Medici Roterodamensis praesidio, istud opus aggrediatur. Ceterum haud aliud prostat mortis ab insitione natae inter nos exemplum.

Quaerit. 3. An quidam Variolarum inoculationem perpessi Variolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?

Rº Quum de Variolis naturalibus, quae genus humanum, per tot iam secula perque omnes prope habitati orbis plagas, infestarunt, etiamnunc dubitetur, hodieque sint, qui negare non vereantur, eundem hominem unquam bis eo morbo laborasse; breviusculum tempus, quo inoculatio nobis in usu fuit, minusque experimentorum numerus, non sinit de hoc argumento aliquid certi Vobis indicare.

Constitit tamen post iteratam eamque irritam insitionem, ut iam per omnem vitam a Variolis immunis futura crederetur, puellam quinque et viginti diebus post, quo tempore naturales grassabantur, in eas incidisse. Visi etiam, qui postea discreto genere laborarunt: visi qui genere, quod ajunt, Spurio, postquam ex insitione dudum ante instituta Variolas passi fuerant. In meis nihil hujusmodi ad hunc usque diem animadverti. Difficile autem est verum ex relationibus aliorum scrutari, qui, quo sunt animo erga inoculationem, postnatas eruptiones aut Variolas fuisse affirmant, aut negant, saltem pro Spuriis modo venditant.

Quaerit. 4. An compertum fuerit simul cum Variolis alios morbos diversi generis nonnunquam insitos fuisse?

Rº Virgo nobilis quum insitionem iteratam frustra subiisset, aliquanto post tempore morbo chronico affecta tandem occubuit. Inde nata suspicio labis alienae cum pure varioloso impressae. Cordatis vero et a partium studio alienis id suspiciosius, quam verius, visum.

Quaerit. 5. An post inoculationem plurimi variis laboraverint aegritudinibus, quae ex hoc fonte derivare viderentur, et an hoc frequentius rariusve fuerit, quam a Variolis sponte contractis?

Rº Cum supra dixerim perpaucos esse, qui Variolis malignis ex insitione laboraverint, longeque plurimis benignas contigisse, aegritudines, quae saepiuscule naturalium pedissequae esse consueverunt, quam rarissime sunt animadversae. Secuti tamen aliquando languores, tumores, abscessus, rubores Erysipelatosi, sed parvi omnis momenti, nec indolis refractariae.

Unico cuidam puero, a nativitate debili, gracili, cacochymico, Amstelaedami insitionem passo, paulo post superatas Variolas, natus circa regionem Hepatis tumor, abscessus, ulcus tandem saniem diu fundens, quo paullatim tabefactus interiit, Medicis originem mali ab insitione repetentibus, Medicique, qui eam in corpore tam imbecillo suadere et facere ausus fuerat, imprudentiam summopere culpantibus.

Atque haec sunt, Viri Celeberrimi, quae aut ex proprio mearum observationum penu, aut ex fidelibus aliorum Medicorum relationibus depromere potui ad quaestiones mihi propositas responsa. Quod si forte contigerit, ut in eorum nonnullis dubii quid obscurive Vobis occurrat, vel curis secundis alia quaedam insuper censeatis abs me interroganda, per literas monitus ad quodvis officiorum genus me paratissimum dabo. Valetes!

Dabam Leidae Batavorum a. d. XXI mensis Novembris a. CIƆIƆCCLXIII

Gaubius.

GDL

T.B.

Celeberrimo Medico
DD. Belleteste,
Facultatis medicae Parisiensis Decano
Joannes Huxham
S. P. D.

Ad me conscriptam Epistolam ab eruditissimis Facultatis medicae Parisiensis, de inquirendum de Variolarum Inoculatione, Delegatis, Octobre exeunte accepi; eamque perlegi diligenter, atque perpendi, imo, et quod debui, a tot illustrissimis medicis rogatus, respondi candide, fideliter. — Sequuntur adeo Responsa singulis Quaestionibus dicata.

Vale!

Prima — Plusquam triginta jam elapsi sunt anni ab isto, quo Filiola mea Unica fuit inoculata, habuitque Variolas inde numerosas utique, sed distinctas; ex Vulnusculo porro affluxit diutissime profusus Humor, medicata tamen bene et purgata recte convaluit. — Frequens abhinc hic in oris fuit Variolarum inoculandi usus, isque faustissimo equidem successu, quam rarissime etenim periit aliquis. Vereor autem ne nimia interim cum licentia nec habita cum Cautela usitata fuerit methodus ista, circumferendo namque, ad Variolas inserendas, morbi Seminium hic inde, ubi alias forsan haud pervenerit, Contagio propagavit Variolas naturales longe lateque: hinc itaque plurimis etsi fuit saluti, perplurimis contra, morbo varioloso naturali captis, Exitio.

Ita sane comparata est humana Rerum Conditio, ut quod his prosit, aliis sit perniciosum maxime; minus igitur semper eligendum est Malum, quandoquidem Incommoda multa haud quaquam sunt evitanda. Ideo aptatae Dies, Locaque idonea, ad Inoculationem peragendam desiderantur; habita quoque Aeris Constitutionis Ratione, et morti ipsius naturali, qui nunc mitis est admodum, quae postulans videtur.

Secunda — Re vera quam paucissimi; facta quippe Inquisitione diligentissima vix fere ex trecentis et ultra duos periisse memini: — ex Centum et quinquaginta octo in Aedibus Londini ad Infantes expositos recipiendos (The Foundling-Hospital) hoc ipso anno inoculatis ne vel unicus: ex Quadraginta circiter meae commissae Curae nemo, licet horum tres, quatuorve, fateor, densis vexati Variolis, Febre gravi, imo Delirio, fuere prehensi: Atqui dissimulandum non est me fuisse advocatum olim Filiis duobus, Filiaeque unicae, DD. le Cras, Navis

ugia Praefecti variolosos Pueros inoculatos me inscio, quinimo invito vetito; quippe qui, ante tres Menses hac de re consultus, contrarium omnino suaseram, utpote hos omnes noscens acerrimis Humoribus, Strumis, imo et foeda Scabie, esse obsessos. — Hos variolosos clinice rogatus invisi, Die ab Eruptione decima, eosque innumeris Pustulis obrutos conspexi; Pueros utique vix vitales delirantes, stupidos, anhelos; miseram deplorans sortem Fato dereliqui, paucasque post Horas obiere. Puella tamen difficillime tandem servata est.

Tristis ut ut haec est Historia, tristior longe, eaque verissima, mihi narrabatur nuperrime ~~[illegible]~~ nempe quod Scanderwick quidam, mercator Londinensis, septem habens liberos tres variolis naturalibus correptos amisit, quatuor deo volitos variolis inoculari curavit, quos omnes quoque perdidit variolis artificiosis enectos. Habui autem e contrario nuper sex Adolescentes e Familia quadam honesta Blake, qui servati sunt omnes, etsi per Centum retro annos vix unus, ex numerosa, et Variolis haud raro afflicta Familia, evasisse fertur: horum autem tres Variolis confluentibus, Febre gravi, Delirio, etc. laborantes, eosque profecto magno in Periculo versari judicabam.

Utcunque adeo quibusdam levis videatur negotii Variolarum Insitio, ac nihilominus ut plurimum succedit felicissime, non tamen committenda hos est (ut solet nimium) Medicastris, Tonsoribus, Aniculis, quoniam superveniunt interdum Febris vehemens, Stupor, Delirium, Distensio Nervorum, etc., imo nonnunquam Variolae confluentes et mali moris.

Haec Ego sane, non vehemens admodum Inoculationis Fautor reputans mecum, miror maxime tam paucos Inoculatorum periisse, cum Septimus quisque, vel octavus, Variolis naturalibus correptus, pereat; Inoculatorum autem infectorum perraro unus et alter e Ducentis et amplius.

Tertia — Varios jamdudum audivi Rumores, quod alii, qui Variolas artificiosas perpessi, veris naturalibus postea fuerint correpti, verum enimvero sedula facta Scrutatione talis nullus inveni usquam; non tamen inficias ibo perpaucos, quos mero solito inoculatos, nullas inde omnino habuisse Pustulas; qui vero, sat longo post Tempore, naturali morbo varioloso fuerunt affecti; tale quid haud ita pridem Matronae nobili accidit Bathoniae nostrae, quae vel bis inoculata frustra, postea tandem Variolis naturalibus correpta; simile quid in Cornubia evenit, etiam, et vulgo audio, aliis in locis. Nec multo magis equidem mirandum hoc est, quam si quis nunc saevissimae Contagioni Variolarum expositus minime afficiatur, paulo post verum leviore multo afflatus moriatur, quod antea ~~[illegible]~~ aliquando etiam mihi compertum est saepissime.

fit Inoculatio ob Incisionem levem nimis, vel ob materiam exemplam a Varioloso non idoneam.

Quarta — tam post Variolas inoculatas, quam post naturales, graves interdum superveniunt Morbi; quod in utrisque dubio procul accidere sæpius, si non recte tractati ac bene purgati fuissent convalescentes; nescio utique an non post artificiosas curatio desideratur Perpurgatio. De Strumis, de Lue venerea, Cancro, &c, unà cum Contagio varioloso insertis nil habeo dicendum, nam tale quid certe observavi nunquam, ideoque licet hoc posse fieri haud negaverim penitus, vix tamen crediderim facile. Vellem attamen semper Pus variolosum ab iis fore desumptum, qui bono Corporis Habitu gaudent, ac paucas, & bene maturatas Pustulas habent.

Quinta — à Variolis naturalibus confluentibus, ut dicitur, varia persæpe oriuntur Ægritudinum Genera, Peripneumonia scilicet, hectica Febris, morbi glandularum & Artuum, malus Corporis Habitus, &c; neque hæc mala præcaverat aliquid magis quam matura Corporis Purgatio ac debita Sanguinis Purificatio Medicamentis idoneis; in hiis pariter incidunt Malis sæpe inoculati, eandemque omnino poscunt Medicinam. — His magis accedunt Ægritudines istæ, ubi numerosæ valde sint Pustulæ, si non satis elevantur, nec suppurentur bene, ac deinde quamobrem resorpto nimirum in Sanguinem tabo varioloso, quod vel sub Initio non fuerat expulsum satis : unde ab artificioso, nec non à naturali morbo, mille sæpe Mala; in priore tamen rarius longe, habita scilicet Ratione ad utrorumque horum Numeros æquales.

GDL T. B.

Plymouth, 26° novemb: 1763.

A Monsieur

Monsieur Belletoste,
Doyen de la Faculté de Médecine,
[illegible]

F.B. à Paris.

Vir Illustrissime

Literas a saluberrima facultate apud Parisios ad Dominum Connell hac in urbe medicum missas, quæ quæstiones quasdam de variolarum insitione nostra in regione usitata continent, nuper perlegi. Non a me, itaque, alienum videtur enumerare incitamenta nos ad hanc praxim allicientia.

1.° Sunt et ætates et anni tempora in quibus præ aliis variolæ mitioribus comitantur symptomatibus; ad has vero inserendas & ætates & anni tempora medicorum judicio seliguntur.

2.° Videtur, diversa hujus morbi genera nequaquam a diversa materia variolosa inficiente oriri, sed a diversa sanguinis crasi, aut corporis habitu eo tempore quo morbus contrahitur; magisq a cacochymia, seu aliis adjunctis malis morbum comitantibus periclitatur æger, quam ab ipsis variolis. Si una cum variolis vermineant infantes, vel si

Adulti ab acri, seu putrido, quodam humore in sanguine infestentur, aut fibras habeant rigidiores; in his parum abest, quin semper confluant pustulæ, et phlegmonis in loco, erysipelatis faciem induant. Sed per insitionem si communicetur morbus, est artis medicæ, victu, pharmacis, balneis, &c. idoneis, intemperiem hanc corrigendo, periculum amovere, priusquam insitio fiat. Sic ut regi-mine idoneo, pus bonum elicitur ex ulcere prius sanioso; ita ulcuscula a variolis oritura, a re-gimine præmisso, ne saniosa evadant, impediun-tur.

3°. Variolæ, sic ut alii morbi infectione suscepti, illam corporis partem præcipue occupant, quam primo invadunt. Si insitione communicetur morbus; brachium, cui primum applicatur ma-teria variolosa, et insultu et supplicio morbi maxi-me patitur; ibi aggregantur pustulæ, et incisio devenit fontanella, qua magna pars humoris variolosi ejicitur; sed brachium hoc morbosum vitæ parum periculi secum fert. Sed ab aura in-spirata, si quis variolis infectus fuerit; os, fauces, trachea arteria, pulmones morbo primo occurrunt; et ab his, ob pustulas aggregatas, præter modum laborantibus; et vitæ muneribus fungi minus aptis redditis; sæpe succumbunt ægri; idque, non tantum ex variolarum quantitate in corpore universo, quantum ex pustulis

in his partibus vita maxime necessariis redundantibus.

Hæc, vir illustrissime, incitamenta mihi fuere, cur huic praxi incumbam; quatenus vero rationi sunt consentanea, vestris melioribus judiciis permitto.

His præmissis, quæstionibus a saluberrima facul=
=tate propositis pro meo judicio et observatione respondeo.

Quær. 1°. An a longo tempore invaluerit in tua regione insitionis variolarum methodus, et quo successu?

Resp: a viginti annis hanc methodum invalis=
=se, et felicissimo cum successu.

Qu. 2°. An nonnulli inoculatos inter occubuerint?

R. me nullum unquam vidisse, ad variolarum incisionem rite preparatum, occumbere; sed in memoria venit, me in infaustum duorum auxilium vocatum fuisse, gangræna in brachiis ex inoculatione correptorum, et utrumque oc=
=cubuisse; sed eos cacochymia laborasse, nec ullam preparationem adhibitam fuisse intel=
=lexi.

3°. an quidam inoculationem perpessi, variolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?

R. me nunquam nec vidisse nec audivisse quem=
=quam variolas ex inoculatione perpessum va=
=riolas naturales postea contraxisse.

4°. An tibi compertum fuerit, simul cum variolis alios diversi generis non nunquam insertos fuisse morbos.

R. me semper humorem inserendum ab ægris selexisse nullo alio diversi generis morbo laborantibus.

5°. An post inoculationem plurimi variis laboraverint ægritudinibus, quæ ex hoc fonte derivare videntur? An hoc frequentius variave fuerit, quam a sponte contractis variolis.

R. me nunquam observasse varias aut plures ægritudines ex inoculatione quam a variolis sponte contractis, nec credo possibile, si humor insertus sit mere variolosus.

Hæc sunt, Vir illustrissime quæ de variolarum insertione tibi communicanda digna videntur, quæ ut in Medicæ artis dignitatem & humani generis emolumentum cedant opto speroque

Datum Corcagiæ die 16°. 10br. 1763. Pat: Blair.

Vir illustrissime

a Cel. Domino Blair rogatus ut meam de litteris suis ad saluberrimam facultam Parisiensem conscriptam de inoculatione sententiam adjungerem, lubentissime testor, quod omnia quæ supra scripta sunt, meam sententiam de ea re ad unguem exprimunt, meæque observationi optime respondent.

Johan: Longfield

[illegible] T.B.

Vir illustrissime

Literas accepi, super variolis in hac civitate et ditione insitis, quas ad me scribere dignati sunt decem doctissimi medici, a saluberrima facultate Parisiensi in hanc rem delegati; quibus, meo, collegarumque meorum nomine sequentibus articulis lubentissimè respondeo.

quaeritur itaque 1o. an a longo tempore invaluerit in nostrâ regione, insitionis variolarum methodus, et quo successu?

Respondeo, insitionis variolarum methodum a viginti plus minus retro annis, apud nos invaluisse, felicissimo cum successu.

quaer. IIo. an nonnulli inoculatos inter occubuêre?

R. ne centesimum quidem quemque et ultra, inoculatos inter occubuisse.

quaer. IIIo. an quidam variolarum inoculationem perpessi, variolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?

R. mihi apprime notum esse, hanc objectionem ab inoculationis variolarum adversariis, passim fieri; me tamen, summâ licet sedulitate adhibitâ, ne unum quidem documentum, quo id satis constaret, adhuc rescire potuisse.

quaer. IVo. an mihi compertum fuerit, simul cum variolis, alios diversi generis nonnunquam insertos fuisse morbos?

R. nec mihi, nec cuicunque collegarum meorum unquam compertum fuisse, alium quemcunque morbum cum variolis fuisse insertum: novi tamen ex vulnusculo brachii insiti malè curato, tumores et fun[...] tam in axillâ, quam in collo ejusdem lateris, interd[...]

qui secundum ~~naturam~~ curati, aut cito resolvuntur, aut facilé abscedunt: si vero, ut nonnumquam evenit, aliter tractentur, strumarum formam aliquando præ se ferunt, donec perterriti parentes chirurgum accersunt artis peritum, qui rem facilé expedit, et parti integritatem restituit: quod itidem in omnibus abscessibus etiam benignioribus, et a variolis insitivis minimé exortis, usu venit; qui, nisi secundum artis regulas curentur, strumosam sæpé, imó et gangrenosam faciem induunt.

Quær. V: ; an post inoculationem, plurimi variis laboraverint ægritudinibus, quæ ex hoc fonte derivari viderentur, et an hoc frequentius rariusve fuerit, quam é variolis sponte contractis ?. –

R. me post inoculationem, nullos omnino, supradictos si exceperis furunculos et tumores, aliis quibuscunque ægritudinibus laborantes observâsse; et quæcunque præterea spontaneis superveniunt incommoda, ea omnia insitivas utpote mitiores et discreti ut plurimum generis, evadere, expertus affirmo: fatendum tamen videtur, strumas et luem veneream cum variolis inseri posse; sed prudens medici cautela in deligendo pure sano varioloso, in corpus sanum inserendo, his aliisve malis abunde adversabitur.

Equidem fateor, me, cum junior essem, variolarum inoculationi pertinaciter fuisse adversum: annis tamen et experientiâ tractabilior factus, huic methodo, tanquam utiliori, et paucioribus longé incommodis obnoxiæ, victas tandem dedisse manus, non erubesco.

habes jam, Vir illustrissime, non meam tantum, sed et omnium feré collegarum meorum, in hac re experientiâ comprobatam opinionem; quæ, si in bonum publicum cedat, tuisque et saluberrimæ facultatis Parisiensis votis respondeat, nihil gratius futurum credito

D. Decane Vigilantissime

tui, universique ordinis tui

observantissimo cultori

Galfrido o Connell
[illegible] T B.

Nos infra scripti M.D. et Chirurgi, medicinam et chirurgiam Corcagiæ exercentes, testamur, nos eâ quâ par est diligentiâ, perlegisse responsa a collega nostro Galfrido Honnell M.D. facta, ad quæstiones, super variolarum inoculatione, propositas, a decem doctissimis medicis a saluberrimâ facultate Parisiensi ad id delegatis: quibus omnibus responsis nostrorum omnium de propositâ materiâ sententiam contineri affirmamus.

Datum in civitate Corcagiensi die 13. 9bris 1763.

Hovellus Farmar M.D. — Josephus Fenn Sleigh M.D.

Richardus Hagle M.D. — Robertus Emmet M.D. Societat. reg. Scient. Mon[...] Soc. [...]

Radulphus Westrop M.D. — Johannes Haly M.D.

Johannes Devereux M.D.

Stephanus Cumphry M.D. — Robertus Davies M.D.

Connallus O Connell M.D. — Johannes Longfield M.D.

Jacobus fitz Gibbon M.D.

Carol. Leslie.
Hungerford Daunt
Robertus Ferguson
Herbertus Baldwinus
Johannes Thomas Patrickson
Richardus Hodnett
Nicolaus Walsh
Horelius Boate
G.D.L. [illegible] T.B.

} Chirurgi

5. Piece
Annexée à la 5e piece
Cotte E
GDL [paraphe] T. B.

8 b

Je vous prie Mon cher confrère de remettre ce petit Memoire a m. de Lepine pour le placer dans son depot, quoique il ne contient aucun fait, Je suis bien aise que lon sçache apres ma mort que je nay jamais pensé un moment que la conscience ni la physique, ni même aucune politique puissent tolerer ni permettre loperation de linsertion GDL [paraphe] T. B.

Il y a plus de quarante ans, que l'insertion, ou l'inoculation de la petite verole n'étoit qu'un Probleme, savoir si cette pratique pouroit devenir plus utile que pernicieuse au genre humain.

Feu M. le Chr. Sloane, fut le premier Medecin de réputation en Europe qui eut la hardiesse d'en faire l'experience, même sur les Enfans de la Famille royale. M. Freind se declara contre avec force; M. Mead, resta neutre pendant quelque temps; mais enfin après la mort de M. Freind son ami, il se declara tout haut pour ce Sisteme, mais avec un ton plus doux et plus moderé que celui de M. Sloane qui étoit plus dogmatique et plus tranchant, quoiqu'uniquement soutenu par ses grands Calculs.

M. Jurin, Secretaire de la Société Roiale de Londres, et partisan du Sisteme, a publié, tous les ans, une Liste du nombre de ceux qui avoient été inoculés, tant en Angleterre que dans les Colonies, mais dans chaque Liste, l'on trouve des

morts plus ou moins.

Enfin un Membre de l'academie des Sciences de Paris, non Medecin, lu un Memoire à cet illustre Corps, qui renfermoit tout le zèle de ce Citoyen ardent pour la pratique de l'inoculation en france, et beaucoup d'humeur contre tous les incrédules sur ce sujet. Le Memoire fut approuvé par l'academie, excepté des Médecins de cette celebre Compagnie; il fut imprimé dans le Mercure et dans quelques Journaux, et a produit l'effet désiré par l'auteur.

On a inoculé à Paris; L'opération a réussi sur plusieurs Sujets, mais aussi il en est mort quelques uns.

J'ay dit d'abord que le Projet de l'inoculation étoit problématique il y a quarante ans, avant que Mr Sloane eut hazardé d'en faire les premiers essays, et maintenant je ne puis m'empecher de penser qu'il l'est devenu encore à force d'expériences, plus problématique par toutes les incertitudes manifestes des Inoculateurs dans leur

conduite.

1°. Ils n'ont trouvé aucun principe fixe pour déterminer la quantité, ou dose de pus qu'on doit introduire dans chaque Sujet suivant l'age, le sexe, le temperament &ca.

2°. Ils ne peuvent assurer que la matiere introduite produira surement la petite verole, ou non; et dans l'un ou l'autre cas, que le malade n'en mourra point.

3°. L'inoculateur ne peut pas assurer que dans le cas de réussite, la petite verole ne reviendra pas.

4°. Les Inoculateurs ne sont pas d'accord, malgré le grand nombre d'essays, sur la maniere de faire entrer le virus dans chaque Sujet; les uns se servent de vessicatoires, les autres de la Lancette; Ils ne sont pas plus d'accord sur le Régime qu'il faut observer; ceux ci ordonnent de garder la Chambre et le Lit; ceux là, tels qu'un Italien qui fait beaucoup de

T.B.

bruit à Paris depuis un an, ordonnent de sortir tous les jours, même en hiver.

5.° L'inoculateur ne peut pas certifier que le pus qu'il introduit, soit toujours exempt d'un Levain morbifique héréditaire, tel par exemple que le Scorbut, la verole et les Ecroüelles, par consequent capable de reproduire dans le Sujet inoculé ces mêmes maladies héréditaires dans la suite.

Toutes ces incertitudes et variations des Inoculateurs forment dans mon esprit une espece de certitude qui me force de croire, et de dire tres sincerement sans aucune prévention, que ~~cette~~ opération est, ~~et~~ sera toujours plus pernicieuse au genre humain qu'utile.

Il ne faut pas dissimuler ici ce que les partisans de ce Sisteme objectent tous les jours, savoir que l'inoculation gagne de jour en jour du crédit dans le continent, en France, en allemagne et en Italie aux yeux de toutes les

Universités de ces Païs.

Cette objection vague n'est que spécieuse selon moi ; la pratique de l'inocutation n'est que tolérée par toutes les facultés de Médecine du Continent ; la pluralité des plus anciens praticiens et Professeurs de chacune de ces facultés, n'a pas encore approuvé cette pratique, non plus que la faculté de Médecine de Paris ; Il est vrai que toutes ces facultés observent d'un œil curieux et attentif, les bons ou mauvais effets de cette pratique conduite jusqu'ici par le plus petit nombre des Médecins les plus jeunes, et par conséquent les moins expérimentés dans toutes les maladies du Corps humain, d'où il est aisé de conclure que les plus anciens de chaque faculté de Medecine qui font le plus grand nombre, ne manqueroient pas de se trouver à la tête des opérations, s'ils

étoient vraiement persuadés d'une sécurité raisonnable, et fondée sur leur expérience, et sur une Théorie réfléchie et solide.

M. Boërhaave, pendant plusieurs années, est demeuré observateur tranquile de ces operations dans les Isles britanniques, sans en avoir jamais, que je sache, tenté l'expérience.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici une reflexion.

On voit tous les jours des Peres et des Meres livrer volontairement à l'Inoculation, des Enfans incapables de raison, qui leur causent des allarmes continuelles pendant le cours et l'effet de l'opération. on voit aussi les adultes qui, capables de raison, connoissent le danger, dans des inquiétudes encore plus vives pendant, et après l'insertion du pus. D'un autre coté chaque Inoculateur craint avec raison pour chacun de ses

inoculés, parcequ'il y va de sa réputation ; D'où vient donc cette crainte si commune à eux tous, elle vient du cœur et de la raison qui font sentir à chacun d'entre eux, bongré, malgré lui, que cette opération répugne à la nature humaine. / Murry

Messrs Baron lurent ce petit Memoire en 1763

[illegible] I B.

Dover M. Baron

De la petite Verole

La petite Verole envisagée dans son origine, dans sa Source, et dans ses progrés. sa contagion et la possibilité d'en etre attaqué plus d'une fois, prouveés et demontreés par les faits.

Source et origine de la petite verole

La petite verole est une maladie propre, particuliere et endemique de l'Æthiopie. Elle a resté dans l'enceinte de ce pais et des lieux circumvoisins pendant un grand nombre de Siecles, parceque les Æthiopiens n'ont commencé que trés tard à commercer avec les contrées eloigneés, comme nous l'apprend Ludolph, qui en a ecrit l'histoire.

C'est de Mr Mead Medecin Anglois & Scavant du premier ordre que nous apprenons cette particularité, qu'il doit à Jean Jaques Riesque, qui l'a tireé d'un vieux manuscrit arabe de la bibliotheque de Leyde.

Ce manuscrit nous apprend que la petite Verole parut en arabie pour la premiere fois l'anneé 572 de Jesus Christ, la meme anneé que Mahomet naquit, & que c'etoit des Marchands Æthiopiens qui l'y apporterent.

D'ou il suit que cette Maladie n'a jamais eté connuës aux anciens Grecs, ni Latins, et que les mots ἐξανθήματα, ἐξήματα ἐξανθήματα, φύματα, qu'on lit en Hippocrate, n'ont aucune relation avec la petite verole.

Commencement de son progrés en Arabie

De tous les anciens auteurs dont nous avons les ouvrages, Rhases est le premier qui a donné une description exacte de la petite

Veroles Mais Rhases dit qu'il a tiré cette description des ecrits d'un
nommé Aaron d'Alexandrie, qui pratiquoit la medicine sous le
le regne de Mahomet premier, l'an 622 de Jesus Christ. Maho=
met avoit alors 50 ans; de sorte qu'on a eu assez d'occasions
de voir, observer souvent & bien decrire la petite verole de=
puis son introduction en Arabie.

Voila le commencement de son progrés de l'autre coté de la mer rouge
Nous ignorons cependant encore la cause naturelle de cette maladie
Ce n'est qu'en Athiopie qu'on doit la chercher. nous ne connois=
sons pas assez ce païs pour prononcer sur cette particularité.
Nous sçavons que la peste est une maladie endemique de l'Egypte, & que c'est l'inundation du Nile & les chaleurs bru=
lantes du païs qui en sont la cause. mais l'interieur de l'A=
thiopie ne nous est pas si bien connu que celui de l'Egypte.
Cependant nous pouvons conclure que la petite Verole n'est pas
düe à un reliquat du sang menstruel de mere, ni à une certaine
constitution de l'air; car l'air doit avoir changé chez nous, en
Arabie et ailleurs de mil millons de facons avant la naissance
de Mahomet, et les femmes ont fait par tout des enfans depuis
la creation & la populatton du monde, sans que la petite Verole
ait paru autre part qu'en Athiopie jusqu'à ce que les habitans de ce païs
la l'ait transportée ailleurs.

Tous les Sçavans pensent que les Chinois sont les descendants
d'une Colonie Ægyptienne, qui passant par la mer rouge &
cotoyant ~~des bords~~ peu à peu ses bords, a esté à la fin portée
dans le païs que nous appellons aujourdhui la Chine. l'histoire
des Chinois, leur languages & nombre d'autres particularités
ont donné lieu à cette idée, que presque tous les historiens
et geographes de ~~nous~~ nos jours ont embrassée. mais l'Athi=
opie etoit anciennement de l'Empire ~~de~~ d'Ægypte, auquel elle
touchoit du coté du midy & de l'Est le long de la mer rouge. b/b
ceci posé on ne doit pas etre surpris que la petite verole soit connüe
dans la Chine de très long tems, meme de tems immemorial.
nous n'avons nulle relation de cette transmigration, & ne la connois=

a/a il y a apparence qu'il y avoit des Athiopiens dans cette colonie b/b

sons que par des conjectures appuyées sur des faits presque concluants.

Progrès de la petite Verole dans le reste de l'asie.

On Concoit facilement que les Vents & les Voyageurs ont pu porter la petite Verole de proche en proche par tout le reste de l'asie, & que le Commerce l'y a à la fin rendüe universelle.

C'est ainsi que la peste d'Egypte est souvent transportée ~~loin~~ en Ethiopie lorsque le Vent souffle fort de la mer méditerranée, elle reste en Egypte lorsque ce Vent est moins fort, & lorsqu'il ~~souvent~~ souffle vers la mer mediterranée, la peste y est portée, & quelques fois dans les isles adjacentes.

Adjoutez à cela les marchandises et les ballots de toute espece, le fer, l'acier, l'or & l'argent.

On a vu communiquer en Angleterre la petite Verole par une saignée faite avec une lancette, dont on s'etoit servi neuf jours auparavent pour ouvrir des pustules verioliques, à dessein de donner la petite verole artificielle. Voyez le tableau de la petite verole chez Mr Herissant rüe St Jaques

C'est donc de l'Arabie que la petite Verole s'est communiqué pour la pluspart à toute l'asie; car les Chinois ont eu pendant des siecles peu ou point de communication avec leurs voisins. n'est ce pas cependant d'eux que les tartares l'ont prise?

Irruption de la petite Verole en Europe.

La petite Verole tarda long tems à s'etablir en Europe, et ce ne fut qu'après le retour des croisés, à la fin du onziemes ou au commencement du xij siecle, qu'on l'y vit paroître; c'est à dire 528 ans plus tard qu'en Arabie.

L'Amerique en etoit encore à l'abri. elle ne prevoyoit pas les malheurs qui la menacoient, les visites incommodes que la Curiosité & la Cupidité lui preperoient.

Nequicquam Deus abscidit prudens Oceano dissociabili terras, si tamen impiæ non tangenda rates transiliunt vada. JJDL T.B.

Ne croiroit on pas que persecutés depuis long tems des moissons annuels que faisoit la petite Verole parmi les Europeens, ils ont à la fin eu le courage d'affronter les vents & ces vastes trajets de mers qui les separoient de l'Amerique pour la fuir? ils ont cependant volé, pillé, saccagé & subjugé les pauvres naturels du païs, sans faire attention qu'ils y portoient avec eux l'ennemi ~~general~~ commun du genre humain, qui dans peu ne les epargneroit plus que les pauvres innocents, qu'elle alloit egorger pour leur faire place. Audax omnia perpeti gens humana ruit in vetitum nefas. Cœlum ipsum petimus Stultitia, neque per nostrum patimur Scelus, iracunda Jovem ponere fulmina.

Boston ville Angloise de l'Amerique n'a guerres moins souffert par l'introduction de l'inoculation, que les Sasquenahs par les petites veroles naturelles en 1683. Elle regne par consequent aujourdhui dans toutes les parties du monde. il n'y a ni continent, ni ~~de~~ isle ou nous abordons, ni fortesse, ni chateau, ni maison, ni navire ni barque ou l'on en soit à l'abri. Nous avons beau la fuir, la cruelle nous suit par tout

Scandit æratas naves, et post equitem sedet atra cura.

Elle vole sur les ailes des vents, elle s'attache aux marchandises de toute espece. elle se loge dans nos habits & dans les balots, elle se mele avec nos aliments, & se glisse dans nos veines avec l'air que nous respirons.

C'etoit dans le 15e Siecle que cette maladie fut portée en Amerique, 400 ans après s'etre etablie en Europe.

Voila les progrès de la petite Verole.

Mais ~~c'est~~ ce n'est la le tout. combien de fois ne l'a t on

par vüe revenir plusieurs fois à la charge pour ne pas perdre sa proye.

J'ai connu une Damoiselle qui en a echappé sept fois. Son visage en etoit criblé. Le pere Burlet celestin à Paris en est mort de la septieme. c'est de Messieurs Hermant & Seron des medecins que je l'ai appris. Borel nous donne l'exemple d'une Dame qui ~~mourut~~ est morte de la 8e. petite Verole. le sieur Fourerois Apoticaire à Paris l'a eüe trois fois. la meme chose est arrivée à sa fille cadette avant l'age de douze ans, & il y a nombre de gens à Paris qui en disent autant d'elles memes. Monsieur Mead a dit qu'on pouvoit avoir une petite verole discrette, ensuite une petite verole confluente, & (après cela) ~~ensuite~~ une fievre varioleuse. Monsieur Bayer m'a donné trois exemples de personnes de sa connoissance qui ont eu cette maladie deux ou trois fois. Lister Medecin anglois en donne deux chez des personnes qu'il a vües & traittées lui meme. Jurin secretaire de la Societé Royalle de Londres en donne ans quoiqu'il soit le premier (Medecin) en Europe qui ait Ecrit en faveur de l'inoculation, & ~~[illegible]~~ (Sennert) en parlant des sentiments qui partageoient les medecins ~~[illegible]~~ sur la Cause de la petite Verole, sçavoir le reliquat du sang menstruel de la mere, et la ~~m~~ mauvaise constitution de l'air, dit que les ~~uns~~ uns & les autres apportoient pour preuve (une des) de leur sentiment, la possibilité d'avoir la petite verole plus d'une fois. en effet presque tous les auteurs l'avouent. ~~les~~ premiers inoculateurs ne l'ont pas nié. ~~[illegible]~~ ceux de nos jours ~~qui voyent~~ qui voyent combien ces exemples reiterés, ces preuves convaincantes, ces verités detruisent leurs promesses, et en demontrent la vanité, ~~ils~~ osent nier ces faits, comme si tous les grands hommes qui les ont precedé, avoient eté aveugles ou incapables d'en juger. mais quand on en est convaincu par ses yeux, on ~~aura~~ de la peine à se laisser dissuader

[illegible] T. B.

Deinde qd omino advertimus, quod qui semel aut bis iis laborarunt, postea plerumque ab iis immunes esse, etsi enim accidat ut nonnulli ter, aut quater hoc malo [illegible]. Sennert. lib. 4. cap. 12. pag. mihi 734.

par un autre qui n'est pas plus clairvoyant que Soi.
multi bis terve in vitâ laborent variolis, imo et eodem anno, sicut factum memini Sylvius de le Boë

La petite Vérole ~~tous~~ laissée à elle même commence au Printems, augmente en été, diminue en automne & finit en hyver, pour recommencer au printems suivant.

Elle est generalement plus benigne dans les campagnes que dans les villes, chez les pauvres que chez les riches, dans la premiere jeunesse que dans les adultes, & chez ceux qui sont avancés dans l'age; chez ceux qui vivent frugalement, que chez les personnes qui font bonne chere. elle est plus meutriere lorsqu'elle se trouve compliquée avec quelque autre maladie, comme fievre maligne, putride, catharrale, vermineuse, ou pourprée, fluxion de poitrine, pleuro perin pneumonie, ou angine, que quand elle est seule. Elle fait beaucoup de ravages chez les galeux, les dartreux, les bilieux, les hypochondriaques, les femmes enceinte, ou reglées avec excès et chez ceux qui ont le sang fort acre, de quelle espece que soit l'acrimonie

Le temperament de chaque individu y influe beaucoup, un sang epais ou serré, un sang lache ou moins compact, et les qualités accidentelles qu'il peut acquerir, une viscidité phlogistique ou glaireuse, une acrimonie alkaline, scorbutique, bilieuse, dartreuse, purulente, scrophuleuse, cancereuse, ou colliquative n'ont pas moins de part que la contagion meme à la production des differens symptomes qu'on observe dans la petite verole, qui devient par la plus ou moins dangereuse, discrete ou confluente, maligne, pourprée, gangreneuse ou sanguinolente.

La petite Vérole est de ces maladies qu'on prend par contact mediate, c'est à dire qu'il suffit pour la contracter de se trouver dans l'atmosphere des exhalaisons qui sortent d'un malade attaqué de ce

mal ~~de ce mal pour le contractor~~. telle est la nature de la peste; la petite verole est donc une maladie contagieuse. c'est par sa contagion qu'elle s'etend, se multiplie et se perpetue. tout le monde en convient, l'experience journaliere le prouve et le demontre.

J'ai par consequence satisfait ~~aux~~ aux premieres demandes de la Cour, et j'ai montré par les faits la source, & l'origine de la petite verole, ses progrès, sa contagion & la possibilité de l'avoir plus d'une fois.

Comparons àpresent la petite verole artificielle, ou l'effet de l'inoculation avec celle dont nous venons de parler.

Il y a apparence que l'inoculation a commencé parmi les chinois, ~~puisqu'~~ où elle ~~est~~ ~~en usage~~ comme est depuis un tems immemorial. nous n'apprenons point qu'elle soit en usage en Æthiopie, païs natal de la petite verole. c'est donc de la Chine qu'elle a passé jusqu'à nous. suivons la depuis sa source, et voyons en les effets. [Les Grecs de Constantinople l'ont ~~appris~~ apprise de ceux qui revenoient des pays voisins de la mer Caspienne, dont les habitans ~~[illegible]~~ n'ont pu l'avoir apprise que des Marchands armeniens qui vont et viennent en Caravannes depuis bien d'années, de la Chine; ce n'est pas par la Tartarie qu'elle ~~a~~ auroit pu être introduite dans la Chine. Car les Tartares ont regardé la petite verole comme une peste, ils abandonnoient tous ceux qui en etoient attaqués, et les laissoient sans autre ressource que la bonté de leur temperament. enfin on scait que ce n'est que depuis ~~que~~ qu'il y a un Tartare sur le throne de la Chine, que cette methode s'est introduit chez les Tatares.. De Constantinople et des environs elle ~~s'est introduite~~ a passé dans la Georgie & dans la Circassie. c'est de Constantinople que My Lady Worthley Montague la portée en Angleterre, d'où elle s'est ouvert un chemin dans tout le reste de l'Europe et ~~de~~ dans l'Amerique.

Voila les progrès de l'inoculation. ~~[illegible]~~ T.B.

L'Inoculation chinoise se fait en serant dans une des narines ~~n'est autre chose que, l'insertion que j'ai~~ de quelques croutes seches, prises du corps d'un enfant sain ~~une personne~~ ~~indo~~ à tout egard qui a essuyé la petite verole discrette. ~~mechin~~ celui qu'on veut inoculer doit etre aussi parfaitement sain, et n'avoir aucune espece de maladie cachée. voila donc un choix qu'on fait de la semence, ~~et de la personne~~ à qui on veut donner la petite Verole artificielle, ~~et malgré tout cela~~ on perd un quatorze sur dix quand tout reussit, c'est à dire quand si la petite verole ~~ne~~ paroit ~~que~~ le troisieme jour de la fievre; on en perd la moitié quand elle sort le deuxième jour de la fievre, et si elle ~~pa~~ paroit le 1e jour, on ne peut pas repondre ~~aucun~~ d'aucun des dix..

voyez le recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes &c. Tome 2. Chez David le jeune quai des augustins, aux St Esprit. pag. 275. et sqq.

Par consequent le danger n'est guerres moindre dans cette petite Verole artificielle que dans la naturelle. ~~on voit~~ dans nos provinces de france on en voit guerir ~~fort bien~~ jusqu'à soixante, quelques fois le triple de ce nombre ~~d'une en de la petite verole naturelle~~ sans en perdre un seul. — et Mr de Haen n'a perdu qu'un sur 200 à la Haye.
Les Médecins chinois conviennent que la petite Verole artificielle est de la meme espece que la naturelle, ~~et~~ qu'elle est sujette aux memes symptomes, ~~et~~ que le Venin en sort au meme tems, et ~~ils~~ y ordonnent, selon les besoins les ~~mem~~ memes remedes qu'on employe dans la petite verole naturelle: Quand la petite verole ne paroit ni au quatrieme ni au cinquieme jour de la fievre, on ote les ~~remedes~~ croutes qu'on avoit inserées dans le nés de l'enfant, et on se sert de remedes qui puissent dissiper la ~~mau~~ la malignité du venin, il faut aussi se gener, dit on, à prendre pendant quelques jours de suite le meme remede à la 4e et à la 5e lune. par consequent une inoculation faite, et dont l'effet est fort tardif, peut se montrer quelque temps après, & saisir le malade quand il se croit à l'abri. n'en a-t-on pas vu un exemple à Paris?
On choisit, dit notre auteur, pour donner la petite verole artificielle les pustules ou croutes d'une petite Verole volante." par consequent " la petite verole volante est une vraye petite verole, puisque les " croutes qui en viennent, peuvent donner une vraie petite Verole.

à la Chine l'eruption de la petite verole artificielle se fait ~~entre~~ quelques fois le premier jour de la fievre, quelques fois le 2e, quelque fois le 3e. quand elle se fait le premier jour de la fievre, elle est meurtriere, & de dix on ne sauve pour l'ordinaire personne. si elle sort le 2e jour, on perd cinq sur dix, et si elle sort le 3e, ce qu'on regarde comme le cas le plus favorable, on en perd un ou deux. on la voit quelques fois retarder jusqu'au 4e ou 5e jour. on ne dit pas ce qui arrive ordinairement dans ces deux derniers cas. ~~mais ils assurent que le premier cas est le plus heureux~~

f.8 [illegible] T. B.

De quelle facon les autres nations ~~fo~~ donnent la petite verole, ~~peu~~
~~im~~ que ce soit par le nez, par la bouche, par des incisions ou
par un emplatre, peu importe, pourvu que le venin ~~qui~~ entre dans
le sang, l'infecte & produise la petite verole.

Si l'on compare la petite verole artificielle de l'Europe avec la pe=
tite verole naturelle, on verra dans celle la des particules sensibles
du venin qui ~~qu'on~~ s'inserent dans les vaisseaux, ~~qui~~ se mêlent avec la
lymphe et le sang & circulent avec eux ~~lui~~; dans celle ci ce seront
des particules insensibles, des exhalaisons, des myasmes de la matiere
contagieuse, qui flottent dans l'air & que nous avallons, que nous ~~respi=~~
attirons ~~respirons~~ avec ce fluide necessaire à la vie.

Par consequent la petite verole doit etre aussi inevitable dans
l'inoculation que dans la petite verolle naturelle, à moins qu'on n'en
insere que très peu, que l'~~on~~ incision soit ~~trop~~ fort trop superficielle, ou qu'on
l'affoiblisse par la cöction, ou par quelque melange. je scais qu'on
peut donner par inoculation une petite verole en apparence, sans
aucune espece de matiere varioleuse, et je suis convaincu qu'on
peut aussi donner la petite verole à un homme qui l'auroit ~~l'a~~ deja eüe 6
fois, si on fait l'insertion à l'ancienne facon d'Angletere, &
~~une~~ avec une pas ~~ver~~ vraymment variolée. je sais cependant ~~par~~ la
~~[illegible]~~ qu'il y a de persomes privilegiées qui ne prennent ~~pas~~
jamais ~~la petite verole~~ quoique très souvent dans l'atmosphere des exhalai~~[illegible]~~
=sons de cette maladie. tel etoit Mr Molin ~~qui ne l'a jamais eüe~~

il semble que le levain variolic ~~peut avoir son contrepoison est certainement [illegible]~~
~~[illegible] de venin, et~~ doit etre plus dangereuse, lors qu'il est inseré dans les
chairs, que quand il s'insinue par l'inspiration ou par la degluti=
tion. les exhalaisons qui viennent avec l'air peuvent etre affoiblies
dans ce fluid, ou rejettées en partie de l'estomac par le vomissement; ou de
la poitrine par la toux et l'expectoration; ou de la bouche par les
crachats. mais la matiere bien inserée, et retenüe par le moyen d'une

GWL T. B.

emplatre ou autre chose equivalente, sera pompée, et portée dans le sang de là dans et tout le reste du corps. les chantharides appliquées à la peau en poudre ou en emplatre se font un passage aux reins, et il y a des purgatifs qui appliqués au bas ventre purgent, d'autres tuent les vers dans les boyaux. a: a.

Mais on ignore souvent et presque toujours les vices du sang de ceux dont on prend le pus variolic pour faire l'inoculation. ~~ils~~ on ~~ignorent~~ ignore meme ceux des personnes ~~qu'ils~~ qu'on inoculent, et ~~ils~~ on ozent inoculer des sujets qui ont passé l'age de sept ans, meme celui de treize. or les Chinois observent scrupuleusem^t^ jusqu'aujourd'huy toutes ces regles, ~~qu'une~~ qu'une pratique ~~suivie~~ suivie depuis ~~d'un~~ un tems immemorial leur a apprises et confirmées.

x n'a-t-on pas vu en Europe communiquer des dartres, des ecrouelles, et la Verole ~~communi-~~ ~~qués~~ par l'inoculation?

Les premiers inoculateurs Europeens convaincus de la difference du pus des differentes personnes, disoient ~~ont dit~~ qu'il fallait le prendre ~~choisissaient~~ des sujets connus, et toujours d'une petite verole discrette, ~~pour le procurer du pus pour leurs operations.~~ x on scait aussi qu'ils n'ont pas ~~suivis~~ toujours suivi cette regle.
Leurs successeurs ont levé le masque et veulent que nous croyions que la difference de pus n'y fait rien, et ils employent aussi ~~hardiment~~ ouvertement toute espece de pus variolic, meme les croutes tombées des bords des incisions. Mais les symptomes de la petite verole confluente sont plus violens et plus dangereux que ceux de la discrette, la Nature a beaucoup plus de peine à se debarrasser de la contagion dans celle la, que dans celle ci. dans la premiere elle ne sort que difficilem^t^, il en reste dans les corps des malades jusq' au 23e ou 24e jour, au lieu que dans la seconde elle sort tres facilement, et ne subsiste plus visiblement après le quinzieme. En fin les dernieres croutes qui tombent dans la confluente sont corrosives, au lieu que dans la discrette elles ne le sont pas.

J'ai deja dit que le temperament de chaque individu fait beaucoup de difference dans la petite verole naturelle, la meme chose doit ~~être entendue~~ arriver dans la petite verole artificielle. il y a beaucoup d'accidens à craindre dans la petite verole naturelle, et ils arrivent l'un ou l'autre quelques fois. ne doit on pas craindre la meme chose pour les inoculés, à qui on communique cette maladie sans choix du pus? [signature] T. B.

a : a :

on peut avaler impunement quelques gros du venin ~~le~~ la vipere, meme l'ecume qui sort de sa bouche; mais la moindre portion qu'on en fait entrer dans le sang par piqu[re] soit d'epingle, soit de d'eguille, tue ~~immediatement~~ immanquablement tot ou tard.

Bosman fait mention d'un serpent de guinée, en d[isant] quelque chose de semblable. ~~lettre 17~~.

Rhedi et Schoon endisent de meme de l'huile de ta[bac]

Voyez Mr de Haen dans sa dissertation sur l'inoculat[ion], les observations de Rhedi sur la vipere, & Schoon dans [sa] tabacologie et Bosman dans sa discription de la Guin[ée] lettre 17 [paraphe] T. B.

A quoi attribuer la perte de tant de sujets qui sont morts de l'inoculation au commencement en Europe? au defaut de cette attention, au choix de au le temperament de chacun à choisir le pus, et à distinguer les personnes propres à inoculer, d'avec celles qui ne le sont pas. les inoculateurs croyent se mettre à l'abri de toutes ces formalités par leur tripotage du levain dont ils se servent. Si la petite verole ne paroit pas, ils se contentent de dire que la personne l'a deja eüe, on en a vu un exemple à Paris. Si la petite verole paroit subitement un mois, ou plus après l'inoculation, ils le cachent ou assurent que c'est une autre maladie. combien n'a t'on pas vu de ces exemples en Europe?

Mais malgré leurs ruses, il en arrive de tems en tems des malheurs qui eclatent. tel etoit celui qui est arrivé chez Mr Sanderwick Quinquaillier à Londres à la gerbe de blé sur Corn-hill, ou on a vu mourrir quatre enfans inoculés, malgré tous les soins assidus d'un medecin très eclairé & de son leur inoculateur, dans une maison opulente, ou rien ne manquoit. cette observation se trouve dans les papiers publics de Londres. du mois de Juillet de cette année j'ai montré la gazette à la faculté la gazette qui en fait mention, et Monsieur Andrews Marchand de Londres m'a assuré ici a Paris qu'il connoit intimement le pere, qu'il etoit à Londres dans le tems que ce malheur la est arrivé, qu'il a vu Mr Sanderwick depuis, & que ce pauvre pere en est tout abasurdi. peut on oublier les souffrances et le malheur de Mlle à la Presentation? la mort de Mlle Chatlin, de Mlle. ingre!

Cachons les malheurs arrivés depuis peu Ve. Ve. dans la rüe Mazarine & ailleurs.

ici Un autre inconvenient qui resulte de l'inoculation.

Cette pratique perpetüe et etend la contagion Varolique au beau milieu de l'hyver, & fait perdre plus de sujets par les petites veroles accidentelles qui en naissent, qu'on ne sçauroit sauver par l'inoculation, supposé que personne n'en mourut.

Il y a un Medecin à Paris qui n'est pas de la faculté

Un medecin etranger inocula il y a dix huit ans un enfant à Paris; l'infection generale du quartier qui en est suivie, l'allarma tant qu'il

T. B.

n'a jamais ozé en faire une seconde. celui ci n'est pas un Mr Gaty.
J'ai dit dans mon tableau de la petite verole, qu'un Medecin de Londres, très connu dans la republique de lettres m'a marqué qu'on y perd plus de monde par les petites veroles naturelles qu'on y voit naitre des artificielles, qu'on ne scauroit sauver par cette nouvelle methode, quand meme il n'en mourroit personne. On l'a proscrite à Bath en angleterre de peur d'en voir infecter ceux qui y viennent tous les ans aux bains. pourquoi l'a ton abandonné à Winchester comme nous l'a rapporté l'aimable Chomel notre confrere qui y a été? Sans doute à cause des malheurs, ou de l'infection trop generale qu'on y en a remarqués. pourquoi a t'on vu sortir tant de monde de Londres l'année que Monseigneur le Dauphin a eu la petite verole? c'est parceque la petite verole naturelle y devint presque universelle, du moins epidemique par les exhalaisons variolques que semoient par tout ceux qui relevant de cette maladie artificielle sortoient en foule de l'hopital etablie exprés pour l'inoculation. il en est venu à Paris, qui m'ont fait appellé des leur arrivée. j'en ay traittés. pourquoi avons nous vu regner dans Paris la petite verole cette hyver, et l'hyver ~~dernier~~ precedentes? c'est que les inoculateurs y sont devenus plus hardis, et osent donner la petite verole artificielle dans ~~tout temps~~ toutes les saisons.
Enfin Messieurs l'infection qui sort des incisions qu'on fait pour donner la petite verole artificielle, est plus forte que celle qui exhale de ceux qui ont la petite verolle naturelle. il me semble que j'ai demontré cette proposition dans mon tableau de la petite verole.

En voici d'autres preuves.

1 Au commencement de l'inoculation en angleterre on a cru qu'il valoit mieux preparer les personnes à qui on vouloit donner cette maladie, et ensuite les enfermer dans la chambre d'une personne qui avoit la petite verole naturelle. un tiers des enfans preparés de la sorte ne prit point la petite verole. on s'en degouta, on vouloit que chacun d'eux la contracta, on se determina pour l'inoculation.

2 Monsieur Jurin a avancé que le peril de l'inoculation est beaucoup moindre que celui de la petite verole naturelle; cependant il avoüe ensuite

qu'il est mort nombre ^ de personnes ~~mortes~~ de l'inoculation, et il en assigne les raisons, qui subsistent encore et subsisteront ~~pa~~ toujours.

3.° Il n'est pas du tout ordinaire de voir mourrir quatre enfans à la fois dans la meme maison de la petite verole naturelle: la chose est arrivée cette anneé à Londres chez Mr Sonderwick, comme je l'ai deja dit.

4.° Il n'est pas ordinaire de voir les habitans d'une ville la quitter precipitament de peur de l'infection. C'est ce qui est arrivé à Londres.

5.° La petite verole naturelle n'a jamais fait deserter les etudians d'<u>Oxford</u>. nous scavons que l'artificielle a donné lieu a cette desertion, il y a quelques années. c'est pourquoi le vice chancellier d'Oxford en a interdit la pratique dans cette ville. Voyez le Supplem.t de la gazette d'Utrecht du 24 Juin 1763. à l'article de Londres.

6.° Pourquoi seroit la petite verole artificielle moins dangereuse que la naturelle? pense t'on qu'une courte et legere preparation puisse changer le temperament d'un scorbutic, d'un dartreux, d'un goleux, guerir entierement une viscidité phlogistique ou glaireuse, une acrimonie alkaline ou bilieuse, purulente, scrophuleuse, cancereuse ou colliquative, qui n'ont pas, comme je l'ai deja dit, moins de part que la contagion meme à la production des differens symptomes, qu'on observe dans la petite verole.

Il ne faut pas inoculer personne, dit Mr Jurin, qui ne soit d'un bon temperament. il ne suffit pas, dit il, qu'on se porte bien en apparence, il faut n'avoir aucune maladie cachée, comme dartres, ou rentrées apparentes, fievre lente, cachexie, disposition scorbutique, maladie Venerienne hereditaire ou accidentelle, acrimonie purulente, bilieuse, ou autre vice particulier des visceres, ou maladie de famille, pour ne pas avoir à combatre à la fois et la petite verole & la mauvaise constitution, peut etre une autre espece de maladie qui exigeroit des remedes opposés à ceux que demande la petite verole. C'est ici que Mr Jurin s'ecrie, 'accident dont on a vu plusieurs exemples funestes. <u>il est donc vrai qu'il est mort beaucoup de sujets ~~par~~ de l'inoculation</u> T. B.

on se trompe quand on croit que l'inoculation met les hommes à la bri de la petite verole naturelle pour le reste de la vie. Monsieur Jurin dit le contraire. il adjoute que le peril de l'inoculation est moindre que celui de la petite verole naturelle, ~~en~~ & ensuite il avoue que si on peut une fois prouver l'une ou l'autre de ces deux propositions fausse, il faudra renoncer à l'inoculation.

mais rien n'est plus facile que de prouver toutes les deux fausses par les faits.

J'ai deja marqué dans mon tableau de la petite verole cinq exemples de retour de la petite verole après l'inoculation. Mr de la Condamine qui nie tout, parce que c'est la reponse la plus courte et la plus facile, n'a pas nié l'exemple qu'en a donné Mr Lassonne premier Medecin de la Reine. ~~[illegible]~~

En voici un que je viens d'apprendre de Mr ó Dolly gentilhomme Irlandois actuellement à Paris.

Monsieur Guillaume Blood ecuyer Juge de paix à huit miles d'Ennis ville de la Comté de Claire en Irlande envoya son fils uniq agé de neuf ans à Dublin pour etre inoculé. Cette operation reussit à son grés, ~~et le~~ fils revint chez son pere jouissant d'une santé parfaite. il contracta cependant quatre mois après la petite Verole accidentellement ~~quatre mois après~~ et en mourut.

Monsr Connel Medecin ~~de~~ à Cork en Irlande y inocula une Damoiselle de famille et eut avec lui d'autres medecins spectateurs et consultans du traitement. la Damoiselle echappa à la petite verole artificielle; mais elle a eu depuis ce tems la la petite verole accidentelle deux fois, et en a eté traittée par les memes Medecins &c.

Madamoiselle Timoni fille de Mr Timoni medecin et inoculateur à Constantinople fut inoculée a l'age de deux ans elle mourut de la petite Verole naturelle à l'age de vingt ans.

une petite 19 bis

Tout le monde sçait que Mlle de Ronchirolle a eu une petite verolle discrette naturelle, il y a environ trois ou quatre mois. madame sa mere non contente de cette premiere petite verolle la fit inoculer cinq semaines après. ~~Lorsq~~ les incisions supurerent, & il y eut des pustules sur les bords des playes, & auprès des oreilles. or tous les inoculateurs disent qu'il suffit que les playes suppurent pour constater la petite verole artificielle. ~~dont il est ici~~ chez Mlle Ronchirolle il y a de plus les pustules, qui ~~l~~ caracterisent ~~la~~ aussi petite verole. ils ne peuvent pas donc nier des inoculateurs que ~~la~~ cette Damoiselle a eu une 2e petite verole. mais cinq semaines après cette 2e petite verole, ~~ainsi~~ c'est à dire après l'effet de l'inoculation, elle a eu une petite verole confluente precedée des symptomes graves qui se presentent ~~en~~ tout en pareil cas. voila la 3e petite verole. On peut donc avoir la petite verole

[signature] T. B.

deux ~~fois~~ ou trois fois. la naturelle qui a precedé n'empeche pas
l'effet ~~[illegible]~~ de l'inoculation qu'on fait dans la chute, et
la artificielle n'empeche pas une 2e naturelle, qui paroit
cinq semaines après elle: que si ~~cette~~ la derniere petite verole etoit
une suite de l'inoculation, ne doit on pas se mefier totalem[ent]
de cette operation. mais ne ~~pourroit elle~~ se peut il pas, que cette Demoiselle ait ~~avoir~~ contracté ~~cette~~
la derniere petite verole par les seules visites de son inoculateur, ~~dont~~
dont les habits sont parsemés des myasmes de cette maladie, &
la poche pleine de la contagion en gros? ceci est plus probable
il y en a des exemples en Ecosse, pourquoi n'en auroit il p[as]
à Paris?

Mr Alexander Tichburne Ecuyer a eté inoculé, ~~a~~ ~~[illegible]~~ avec ses trois Sœurs dans la principauté de Galles, par un chirurgien tres connu en presence d'un medecin renommé, il y a un peu plus de dix ans. les trois sœurs ont eu la petite verole accidentelle en forme à Londres, il y a environ cinq mois, le frere ne l'a, à ce qu'il dit echappé, qu'en se transportant des le commencement à Paris, ou il ~~a~~ est depuis le mois de Mars.

[signature] T.B.

et professeur a Vienne
Mr de Haen medecin ~~de l'imperatrice reine~~, a eu une petite dis=
cussion ~~pute~~ avec ~~et academicien~~ Mr de la Condamine ~~Mr de la Condamine~~ sur ce fait, ~~mais~~ & a refuté toutes
les raisons qu'il ~~que Mr de la Condamine~~ a apportées contre lui.
En effet ~~le retour~~ la possibilité d'un retour de la petite verole
après l'inoculation est constatée par nombre d'exemples en Angle=
terre, en Irlande, en Hollande, à Constantinople et en Afrique, quoi=
=que nous n'en avons pas des ecrits publics signés par des magistrats &
des medecins. Il y a peu de nos Medecins Europeens qui n'avouent,
qu'on peut avoir la petite verole deux, ou trois fois; du moins ils
l'ont lu dans presque tous les auteurs; et le peuple dit qu'on l'a après
~~l'ap~~ l'inoculation. on ne doit rien prendre sur la parole des inoculateurs
ni des antiinoculateurs; mais on a tort de ne pas faire attention
à ce que disent ceux qui ne sont d'aucune partie & qui ne disent
que ce qu'ils ont vu.

Mr Jurin lui meme donne un exemple d'une 2e petite verole na=
turelle dans la meme personne. et j'ose dire qu'il en a vu après
l'inoculation. en voici ~~sa~~ la preuve. après avoir dit qu'il faudroit re=
noncer à l'inoculation, si elle etoit jamais suivie de la petite verole na=
turelle, il s'ecrie, comme par reminiscence, que quand même cela arriveroit par
hazard une fois, ~~cela ne~~ il ne devroit ~~pas~~ pas tirer à ~~aucune~~ consequence contre
l'inoculation; mais ce qui peut arriver à un hommes, peut arriver à cent
autres. j'ai lieu de croire que Mr Mead en a vu aussi un retour. car il dit
comme Monsieur Jurin qu'un exemple ou deux d'une petite verole natu=
relle après la petite verole artificielle ne doit tirer à aucune con=
sequence contre l'inoculation. ce dernier auteur dit encore quelque
chose de plus forte. On peut avoir, dit il, une petite verole conflu=
ente après avoir essuyé la petite verole discrette, et après la con=
fluente, on peut avoir une fievre varioleuse. il adjoute que le levain
de la petite verole confluente n'est pas ~~le levain~~ celui de la petite verole
discrette, que chacune à son levain apart & sans doute la fievre
varioleuse selon lui est excitée par un levain d'une troisieme
espece. Si tout ceci est une partie de la doctrine des inoculateurs
ils doivent avouer qu'une seule inoculation ne met pas l'homme
[illegible] à l'abri de la petite verole. J. B.

Si tous les inoculateurs suivoient les regles de Mr Jurin, ils trouveroient très peu de sujets propres a être inoculés, et ce n'est que dans les campagnes, & parmi les gens mediocres des villes, qu'il faudroit les chercher.

Mais quand meme tous les habitans des villes seroient propres a l'inoculation, on ne devroit pas la permettre, parcequelle augmente et multiplie les petites veroles naturelles, qu'elle rend infiniment plus dangereuses & difficiles à guerir.

Si une seule inoculé suffit pour infecter une rüe entiere, 20 inoculés infecteroient un quartier de la ville, & les petites veroles naturelles s'etenderoient ainsi l'infection au point, que la maladie pourroit devenir meutrire & desoler toutes les familles.

Tout le monde avoüe que la contagion de la petite verole artificielle est plus à craindre que celle de la naturelle, si elle se multiplie les gens des maisons infectées la voiturerons par tout, & la distribueroient aux passans de toute espece, l'atmosphere en seroit bien tot remplie & toute la ville en danger. C'etoit le cas de la ville de Cork pendant quelques années, c'etoit celui de Boston qui manqua a en etre desolee; c'etoit celui de Manchester et New-burry en Angleterre, jusqu'à ce qu'on l'en a bannie. Enfin cette pratique est infiniment à craindre pour le public, et deviendra un jour une une petite peste, si on la tolere.

Voyons apresent ce que Londres a gagné par l'inoculation.

Monsieur Deparcieux dans son essai sur la probabilité de la vie humaine pag 101, dit que depuis l'année 1720 il a eté baptisé à Londres année commune 17600 enfans, et qu'il en est mort 28600. Donc la depopulation y est de 9200 personnes tous les ans les uns portant l'autre. et page 96 il dit qu'il meurt à Paris année commune 20000 personnes ou un peu moins. par l'etat general des batems, dit il, ce nombre est rempli. il y a donc une depopulation à Londres, et il n'y a pas a Paris. Le calcul de Mr Deparcieux va jusqu'à l'année 1746. l'inoculation a commencé à Londres dans l'année 1720. Donc sans

inoculation Paris a toujours considerablement gagné sur Londres ou l'inoculation etoit en vogue. La depopulation de Londres pendant ce tems la est de 150600 personnes.

Mais si on fait attention au nombre prodigieux d'habitans de toutes les villes et provinces de France, & d'etrangers de tous les païs qui se rendent en foule à Paris, et qu'il y meurt tous les ans beaucoup des uns et des autres, on verra que le nombre des morts parmi les citoyens de Paris ne monte pas à beaucoup prés á 20 000, & par consequent que le nombre de batemes surpasse de beaucoup celui des enterrements.

Mais Londres n'est pas si frequenté que Paris par les etrangers et les gens des Provinces. pendant l'eté le plus grand nombre des habitans est en campagne, ou il en meurt certainement beaucoup, qui ne sont point contés sur les registres mortuaires de cette capitale qui n'est jamais remplie que pendant la session du Parlement.

Je n'ai pas trouvé des extraits des années precedentes de Londres que trois, scavoir 1685, 1686, 1687, par lesquels il paroit que la depopulation etoit beaucoup moindre dans ce tems la que depuis 1720, et dans ces trois années de mil six cent, la depopulation alloit toujours en diminuant tous les ans.

Il y a de gens sensées qui attribuent la depopulation de la Georgie, de la Circassie & de Constantinople à l'inoculation. Il est certain que l'inoculation y a contribué, mais il y a d'autres causes. cependant l'inoculation est fort ralentie dans Constantinople.

On a remarqué qu'un seul inoculé avoit infecté dix personnes. par consequent dix inoculés pourroient infecter cent personnes. que si on continue la progression un peu plus loin, on en verra naitre un nombre prodigieux, auquels si on adjoute le nombre de petites

T. B.

veroles qui naitront des premieres petites veroles causeés par l'infection de l'inoculation, on ne pourra pas s'empécher de conclure que toute la ville risqueroit de s'y trouver envellopée au point qu'il n'y auroit nulle part de la securité.

Enfin ce ne sont pas les seuls malheurs qu'entraine cette operation.

1°. On peut transmettre par l'inoculation les maladies particulieres de ceux dont on a pris le pus variolic, ou le levain de la maladie qu'on a dessein de communiquer, les Dartres, les Ecrouelles dont j'ai vu un exemple, la Verole dont il y a eu un exemple eclatant à Darby en Engleterre, un vice cancereux &c. &c. &c.

2°. On peut avoir à faire à un inoculateur de mauvaise foye, qui employe non pas un pus variolic, mais de quelque autre espece qui fasse naitre trois ou quatre pustules, & laisse le malade dans une securité aveugle de lui meme.

3°. il y en d'autres qui melent le pus variolic avec certaines matieres qui l'affoiblissent. il y en a qui ozent entreprendre cette operation, dont ils ignorent les consequences. ils preparent leurs malades avec deux ou trois pintes de limonades par jour, ils voyent enfler les jambes et les cuisses qu'ils scarifient, et y appliquent tantot le cerat, tantot l'onguent de la mere, pendant des mois entiers. Ceux qui font faire l'operation en regle, ont tres souvent des malheurs.

à Drontheim en Norvege la petite verole ne paroit que tous les sept ans, L'inoculation y a eté introduite en 1755. les enfans ont eu une coqueluche secundaire trois ou quatre mois apres. en 1762. on a continué l'inoculation, la plus grande pertie des enfans perit de la coqueluche secundaire.

Un Gentilhomme Ecossois, monsieur Johnson actuellement au service d'Hollande, grand partisan de l'inoculation, et qui a fait donner la petite verole artificielle à tous ses enfans, m'a assuré le mois passé que rien n'est plus ordinaire que de voir les inoculés prendre dans le temps de cette maladie artificielle la petite verole accidentellement, et qu'on a toujours remarqué, que cette complication devenoit mortelle. si cette histoire est vraie, la meme chose peut arriver par tout ou on inocule, à Londres, à Paris, à Rome, à Constantinople &c. &c. le seul inoculateur qui voit tous les jours ses malades,

qui & porte la boette de Pandore à la poche, dont les habits sont semés des
myasmes de cette maladie, ne peut il pas dis je p donner cette seconde
infection, et tuer à coup sure celui quil pretendoit mettre à l'abri de
la petite verole? qu'on raisonne peu consequemment! on ne peut pas
faire des visites de politesse dans telle ou telle maison, parceque la
petite verole s'y trouve, et on veut employer, et avoir des frequents
entretiens avec ceux qui portent la contagion sur eux; que si-
l'histoire qu'on m'a faite est sans fondement, du moins elle prouve
qu'il meure beaucoup de monde de l'inoculation.

Conclusions

1° L'Inoculation a commencée à la chine

2° C'est de ce pais la qu'elle a eté portée dans tout le voisinage de la mer Caspienne, et dans la Tartarie, mais plus tard.

3° de ces dernieres Contrées elle a eté portée à Constantinople, & de là en Georgie, Circassie et en Europe, d'ou elle a voyagé en Amerique.

4° quand la petite verole artificielle ne sort pas assez et à tems dans la chine, on prend pendant quelques mois des remedes pour la dissiper, la derniere marque qu'on l'a vu reparoitre la petite verole long tems après l'inoculation & lorsqu'on ne s'y attendoit pas.

5° La doctrine des chinois sur l'inoculation ne favorise pas l'inoculation parmi nous.

6° L'Inoculation ne met pas les hommes à l'abri de la petite verole pour le reste de la vie; ceci est prouvé par des faits

7° l'inoculation etend et perpetue la petite verole et peut devenir meurtriere comme elle a eté à Boston en Amerique et dans plusieurs villes d'Angleterre.

8° proscrite à Bath en angleterre, à Winchester & à Oxford depuis quelques années par rapport à l'infection generale qu'elle y a causé

9° on ne doit jamais la faire ou il y a quelque maladie de familles, ou autre maladie apparente ou cachée. il y a peu de sujets propres à cette operation.

X° elle donne les maladies des personnes dont on a pris le levain, les dartres, les ecrouelles, la verole &c. &c. prouvé par les faits

XI° Londres n'a pas gagné par l'inoculation. la depopulation de cette ville depuis l'anne 1720 jusqu'en 1746. monte à 150 000. Paris a gagné dans ce tems, les registres des batemes y surpassoient ceux des enterrements

[illegible] T.B.

+4°. les inoculateurs portent la contagion à la peche & infectent la moitié du monde aux quel ils parlent.

13°. S'il etoit possible de se mettre à labrie de la petite verole en France comme nous l'etions avant le retour des croisés, tout le monde y donneroit la main, chacun y contribueroit volontiers. ~~mais~~ ceci est impossible. mais l'inoculation augmente infiniment le mal, il depend des magistrats d'empecher le mal qui en resulte, il est à esperer qu'ils y auront egard. G.D.L. T.B.

Mlle de Roncherolle a eu la petite verole naturelle discrette il y a environ 3 ou 4 mois, elle fut parfaitement retablie cinq semaines environ après la petite verole naturelle, Made sa mere la fit inoculer par Mr Goty. quelques jours après l'inoculation les playes suppurerent, il parut quelques petits boutons au terus & meme on en apperçut quelques uns auprès des oreilles, ces accidents furent bien tot dissipés. mais cinq semaines apres cette operation, la dite Dlle agée de 10 ans ressentit un violent de tete accompagnée d'une grande fievre & d'autres symptomes qui annonçoient la petite Verole. Mr Renard Medecin appellé pour voir la malade et l'ayant examinée, dit qu'elle avoit eu une fievre maligne ou la petite verole, ce qui fut rejetté avec vivacité par la mere. en consequence on proposa Mr Petit du palais royal, les deux Medecins ordonnerent une saignée du pied. la petite verole parut bien caracterisée, au point qu'on m'a assuré qu'elle etoit confluente & Mr Petit quoiqu'inoculateur a dit 2 raisons, dont l'une bonne, l'autre mauvaise. la premiere que c'etoit une suite de l'inoculation, la 2e que Mr Goti avoit inoculé à la legere. de sorte que la Demoiselle est actuellement en convalescence

Mlle Sargere est morte d'une chute de l'inoculation les playes etc toujours suppurantes T.B.

c'est des montagnes Caspiennes que les turcs Sortoient au milieu
du 8e siecle, et qu'ils inonderent L'armenie en 755.

ou de l'ignorance
Preuves de la mauvaise foi ~~chez~~ des Dinocculateurs

1° Ils Soutiennent qu'on ne peut pas avoir la petite verole
2 fois ~~dans un tems qu'il y a~~ quoiqu'il y a mil medecins en Europe ~~qui ont vu cent~~
~~fois plus de petites veroles qu'eux~~ qui assurent le contraire. ~~pour moi qui~~
comme l'ont enseigné tous nos anciens depuis que cette maladie ~~de la petite verole~~, ~~je ne croirai pas toute~~
~~ay traitté deux fois la meme personne de la petite verole, telle chose qu'on voudra m'avancer~~
est connüe en Europe
~~la terre du contraire~~ ~~jamais le contraire~~, la petite verole naturellement, sous
3°. ils font inoculer ~~une~~ des personnes qui ont eu la petite verole naturellement, sous
pretexte qu'ils n'en ont pas assez eu, et cependant si après leur operation il n'en
ont qu'une vingtaine ou une trentaine de petites pustules, ils chantent victoire
4°. ils assurent qu'on ne peut pas avoir la petite verole naturelle après l'inocula=
tion. ~~et~~ cependant il y en a des exemples, ~~et~~ Mr de la Condamine n'a pas
pu nier ~~l'exemple~~ celui de Mr de lassonne. 5° ils ont inoculé les memes personnes
deux fois, paraque la petite verole n'a pas parue après la premiere.
5°. ils ont cessé d'inoculer à l'ancienne mode paraque la petite verole qui en
suivoit toujours ~~etoit~~ etoit trop forte pour eux
6°. ils alterent le pus Variolic et l'affoiblissent de façon qu'il ne peut pro=
duire l'effet qu'on en attend

Sylvius de le Boe. multi bis terve in vita laborant Variolis,
quis nonnunquam eodem anno, sicut factum memini saepius
Praxeos Medicae appendix. tractatus 1° Cap. IX.

Madamoiselle de Roncherolles rue de l'université
Madamoiselle de Surgere [signature] T.B.

Eruditissimis et Expertissimis
viris
Medicis Celeberrimis G. J. de L'espine et
reliquis: P. D.
gerardus L. B. Van Swieten

Ad quaestiones propositas sic respondeo

1

Per 18 et ultra annos in Austria vivo, et penes me est rerum Medicarum cura: hactenus autem nullo modo in hac regione invaluit variolarum insitio.
Tentatam novi in sex, pueris et puellis, ex orphanotrophio selectis, sanis omnibus, omni cum cautela, sub cura peritissimi Medici. Pus ex variolis benignis, bene maturis, adhibitum fuit, sed absque ullo successu. Nulli ex his sex variolae prodierunt. Sed, quantum novi, nullum ex tentata insitione damnum successit.
Probabile hinc credebatur, illos pueros et puellas in prima aetate jam variolas habuisse.
Postea, quantum novi, non fuit variolarum insertio tentata in Austria.

2.

Hinc facile patet, nullos ab insitione mortuos hic fuisse, cum tentata non fuerit. Ante triduum autem mintius venit, insitionem tentatam fuisse in adolescente, Illustris Familiae in regno Bohemiae prole, qui morbo varioloso, ex insitione nato, periit.

3

Ob eandem rationem ex propriis observatis hic nihil statuere possum. Timoni, Medicus Byzantinus, tractatulum edidit elapso anno (quem procul dubio celeberrimi viri legerunt) in quo testatur, propriae sorori insitas fuisse variolas, in prima aetate, et postea, pluribus annis elapsis variolis correptam occubuisse. Simile infortunium se adhuc semel vidisse, affirmat.

4

Ob eandem rationem nihil circa hanc quaestionem statuere possum.

5

Neque circa hanc quaestionem aliquid observare potui, cum in Austria non invaluerit variolarum insertio.

Caeterum certo scio propriis observatis, paucos perire ex variolis naturalibus, si debita adhibeatur cura: de hac re agam quinto Commentariorum tomo, qui quartum jam absolutum, ut spero, proxime sequetur. Valete.

Dabam Vindobonae
1 Novembr 1763:
[signature] v. S.



Viri Illustrissimi,

Literas mandataque vestra quibus me honoravistis accepi lætus, legi libenter, quod jucunda mihi oblata esset occasio significandi quam genus humanum sincerè et ex animo diligam, Facultatemque vestram Saluberrimam impensè colam. Symbolam igitur quam rogatis meam quamprimum conferendam esse censui; cum ea omnia, de quibus in literis vestris agitur, satis mihi essent perspecta.

Prima

Prima fuit quaestio: "An a longo tempore invaluerit in tuâ regione Insitionis Variolarum methodus, et quo successu?" Respondeo: A quadraginta circiter annis invaluit in nostra regione Insitionis Variolarum methodus, successu felicissimo.

Secunda quaestio: "An nonnulli inoculatos inter occubuerint?" Resp. nonnulli inoculatos inter occubuerunt; at paucissimi, prae illis qui Variolis sponte accedentibus sunt mortui. Duo sunt Chirurgi Regii Inoculatione celebres, quorum singuli ultra mille homines inocularunt, ex quibus, huic tres ~~tantum~~modo occubuerunt; illi, ne unus quidem. Nescio q an sint illi viri caeteris peritiores, certe plerisque sunt fortunatiores: calculum non memini; credo autem, omnium inoculatorum partem vix ducentesimam ~~non~~

mori

mori.

Tertia quæstio: "An quidam Variolarum Inocu-"lationem perpessi Variolas naturales postea contraxerint, "et quo tempore? Resp. Variolas vel naturales, vel insititias recidivas nunquam vidi; neque ab alio fide digno visas fuisse unquam accepi.

Quarta quæstio: "An tibi compertum fuerit "simul cum Variolis alios diversi generis non-"nunquam insertos fuisse morbos?" Resp. Nunquam mihi compertum fuit simul cum variolis alios diversi generis insertos fuisse morbos. Rem autem ita se habere credit vulgus; dubitant medici, et jure dubitare videntur, cum exempla sint puerorum, qui cum Variolas insitione accepissent ab hominibus Lue Venereâ occultâ laborantibus, sanissimi tamen evaserint. Augetur autem sæpe suspicio parentum iniquitate, qui ut familias suas a labe

labe morborum hereditariorum vindicent, si quis puerum inoculatum invaserit dedecorosior morbus, (puta Struma) eum ad materiam insertam libenter referunt. Curant interim Chirurgi, ut insitionis materiam ab illis habeant, qui non-solum bona usi sunt valetudine, sed qui etiam sanis orti sunt parentibus.

Quinta quæstio: "An post inoculationem plurimi variis laboraverint ægritudinibus quæ ex "hoc fonte derivari viderentur, et an hoc frequentius rariusve fuerit, quam e Variolis sponte "contractis?" Resp. Post inoculationem paucissimæ sunt ægritudines quæ ex hoc fonte derivantur, utpote cum inoculati mite plerumque Variolarum genus experiantur. Etenim observare licet ægritudines Variolas insequentes ferè semper et plures esse et graviores quo atrocior fuerat morbus. Unicum quod novi incommodum, idque leviusculum

GDL T.B.

levinsculum, sibi proprium habet inoculatio, abscessus scilicet glandularum subaxillarium. Id autem deberi videtur vasis lymphaticis, quæ virulentam materiam a brachiis vulneratis ad glandulas istas conglobatas devehant. Video enim Anatomicos nostros recentiores lymphaticis vim absorbentem tribuere. Sed utcumque hoc se habeat, abscessulos illos subaxillares et raros esse, et, sicubi evenerint, nullo negotio sanari constat. In Variolis naturalibus gravissimos sæpe supervenire abscessus per omne corpus quis ignorat?

Hæc habui, Viri Illustrissimi, quæ vestris quæsitis responderem: et vellem quidem meas responsiones maximum apud vos pondus habituras, adeò patriæ vestræ salutarem fore Variolarum insitionem existimo. Rem sane sanctam aggressuri estis; precor ut tam felix

sit vobis quam nobis hactenus fuit exitus. Vobis denique persuasum sit, nihil mihi accidere potuisse optatius quam ut amantissimus erga gentem vestram cognoscerer. Valete.

Dabam Londini die 29no Octobris 1763.

[signature] T.B.

Ioannes Pringle

Vir ornatissime,

Quum ab Universitate per aliquod temporis intervallum mihi contigerit abesse; serius, quam par est, Literarum vestrarum honorem agnoscendi copia datur. Inoculationis rationes, quas hic submitto, accepi à Medicis Oxoniensibus, Viris fide dignis, atque Artis suæ admodum peritis; non eâ quidem, quam vellem, formulâ, sed quæ vestris, uti spero, quæstionibus abundè satisfaciat.

Orta est apud Anglos Inoculationis Praxis circiter annum 1718. regnante Georgio primo, Regijs in Ædibus ac Principum quorundam Virorum Familijs primum usitata. Votis respondebat nova hæc methodus Medicinam faciendi. Exinde increbuit gradatim atque invaluit Inoculatio usque ad annum 1730; quum latius se cœpit diffundere, ac hodierno jam die per universam Angliam disseminatur Eventu felicissimo. Chirurgus Oxoniensis (illud enim Officij in se suscipiunt Chirurgi

Anglicani) me certiorem fecit se propriâ manu bis mille maribus fœminisque Variolas inseruisse, qui quidem salvi evaserunt omnes.

Ad numeros si recurramus, affirmare non dubitant Medici nostri, ne centesimam partem eorum, qui inoculati fuerunt, morte occubuisse. Asserunt insuper, Inoculatione Variolarum semel habitâ, haud quempiam naturali modo eas postea contraxisse; neque unà cum Variolis alios, quos sciunt, diversi generis morbos unquam insertos fuisse. Quinetiam habent pro comperto, eos omnes, qui Inoculationem perpessi sunt, levioribus Ægritudinibus subsequentibus laborasse, præ illis, qui Variolas sponte contraxerint, quales sunt abcessus, Oculorum Inflammationes &c.

Valeas, Præses Illustrissime, meque scias mandatis Tuis, si quæ supersint, obsequi paratissimum. Delegatis vestris venerabilibus me plurimum commendatum esse velim. Ita vobis fausta omnia vovet ac precatur

Dat. Oxon.
XI Cal. Decemb.
A. D. 1763.
[illegible] T. B.

Josephus Browne,
Collegij Reginæ Præpositus,
& Universitatis Oxoniensis Vice-Cancellarius.

[illegible]

Ad [illegible]

[illegible] ultra [illegible]

[illegible]

[illegible] habitu [illegible]

[illegible] parte [illegible]

[illegible] quam venerit, alienam [illegible]

inter Turcas, Sumatram navi [illegible]

[illegible] perpetuo [illegible]

[illegible] tandem [illegible]

[illegible] continuarent [illegible]

[illegible] etc. –

[illegible]

[illegible] quae [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

XI [illegible]

[illegible] 1713.

[illegible]

Ill.mo Sig.r Sig.r Padron Col.mo

Ho ricevuto ultimamente la di Lei Lettera e spero presto ricevere la sua Opera su gl'Insetti, e per la quale nuovamente la ringrazio.

Anco prima di ricevere questa sua Lettera le ho mandati due miei Libri sull'Inoculazione, e dai quali precisamente potrà Ella rilevare tutti i successi della medesima in questi nostri Paesi fino all'anno passato 1762. i quali successi vedrà essere stati tutti felici.

Questi tali Libri non tarderanno ad essergli ver capitati avendoli raccomandati a M.r Morelet Lionese stato Segretario del nostro Ministro di Francia, il quale si portò costà a Parigi, onde può anco essere che a quest'ora Ella li abbia già ricevuti.

Adesso poi risponderò all'ultima sua Lettera, e precisamente alle tre dimande che Ella mi fa.

Dopo la pubblicazione dei miei Libri molte altre Inoculazioni si sono fatte nella Toscana, ed in altre Città ancora d'Italia, come fra le altre in Milano, e Cremona, e non si conta che un solo successo funesto accaduto non per parte della malattia del Vajuolo precisamente, ma

ma per colpa del cattivo abito di corpo e per colpa dell' Inoculatore, il quale essendo tinge vito fece al soggetto tal profonda ferita che feceli escire intorno ad una libbra di sangue tagliandogli tutto il pannicolo adiposo, onde la detta incisione fecesi un ulcera cavernosa, e sordida, a segno di comunicare altrove per mezzo dello strato adiposo un gran seminio di marce. ed infatti il vaiuolo fece il suo corso, e prosciugossi ma una febbre lenta, e diversi ascessi, o suppurazioni che accompagnarono il vajuolo, e sopraggiunsero anco dopo mandarono consunto, e quasi tabido all' altro mondo il soggetto. Questo fù un nobile Giovane della Casa Odaldi nella Città di Pistoia, morto nel passato Giugno. Non altro Caso funesto si conta in tutta la Toscana e Paesi circonvicini, nei quali l'inoculazione ha preso qualche piede. Questo solo caso risponde a molte que=

questioni, e dimande, mentre non altri morti si contano in molte operazioni fatte tanto nelle private case, quanto nel nostro Ospedale di Firenze detto di S. Matteo dove dall'anno scorso si fanno ai Poveri, e pubblicamente le inserzioni del vajuolo, nè veruno accidente si sa che ancora sia accaduto dopo agli Inoculati dall'anno 1756 in quà nel quale anno principiano in Firenze ad esser diversi inoculati.

Riguardo al vajuolo naturale tornato susseguentemente agli Inoculati, un solo caso parimente si è dato in quest'anno ad una Figliolina del nostro Ministro di Francia, ma questo caso è molto ambiguo, poichè quando fu inoculata non ebbe che poche pustole, e queste fecero un brevissimo corso, dimanierachè sin d'allora ella lasciò del dubbio sulla realità del suo vajuolo, e sulla sufficienza dello sfogo.

Questo vajuolo naturale quando si voglia dire tornato dopo l'altro venuto per l'inoculazione tanto non porta secondo me, discredito all'Innesto perchè ciò accaderà in un soggetto fra diecimila. E se può secondo alcuni tornare il vajuolo più d'una volta ad un'istesso soggetto potrà questo invadere anco uno stato inoculato quando sia naturalmente fra quelli disposti a soffrire il vajuolo naturale più d'una volta, poichè se il naturale non toglie in quello ogni disposizione il susseguente, non la potrà togliere neppure l'artificiale. Diversi casi potrei citargli di vajuolo naturale tornato due, e tre volte, e quello che sostengono i nostri medici, in alcuni nostri Cittadini, e Terrazzani, i nomi dei quali potrò mandarglieli qualora fossero da V.S. Ill.ma desiderati o creduti necessarj per qualche sua ricerca.

Se in altro potrò obbedirla, mi farò sempre un grandissimo onore in ricevere qualche suo comando, e pieno di alta stima, e obbligazioni infinite mi protesto

Di V.S. Ill.ma

Firenze 20. Settembre 1763.

Devotiss.mo e Obbl.mo Serv. vero
Saverio Manetti.

XI.e Pièce
Cotte L.
GDL
T.B.

Monsieur.

un voyage, que j'ay eté obligé de faire, et qui a eté plus long, que je ne l'avois cru, ne m'a pas permis de repondre plustôt a la lettre obligeante, que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire, il y a pres d'un mois. au moment de mon arrivée je me hata d'eclaircir les faits que vous me proposez, et de vous instruire de ce que j'ay apris. Comme je ne suis ny l'apologiste, ny le censeur de l'inoculation, soyez je vous prie, persuadé de la verité des evenements dont je vous fais part: mr de villeneuve, qu'on vous a dit etre couvert d'une espece de lepre, depuis qu'il a eté inoculé, ne l'a jamais eté, il n'a point de lepre, et s'il en etoit atteint, elle ne devroit pas etre attribuée a l'inoculation, puisqu'il n'a jamais eté inoculé: mr le marquis d'escuffié y voit tres bien, mais il n'a jamais eté inoculé. ce qui peut avoir donné lieu a la meprise, c'est l'inoculation de sa fille cadette agée de 12 ou 13 ans qui fut suivie

GDL T.B.

quelques jours aprez que la suppuration de la petite verole d'une legere ophtalmie, qui ceda neantmoins avec assez de facilité aux remedes ordinaires, depuis lors elle n'a plus eu la moindre incommodité: vous pouvez compter, Monsieur, sur la certitude de ces deux faits dont vous souhaitez d'estre eclairci: mais comme vous me demandez en outre d'estre instruit sur les autres dont je pourrai avoir quelque connoissance, je vous en rapporterai un qui me paroit avoir quelque chose de plus decisif sur les suites de l'inoculation: le fils de mr Racine tresorier de l'extraordinaire des guerres agé de six a sept ans fut inoculé avec deux de ses soeurs, il y aura bientost un an, les deux soeurs prirent la petite verole, le garçon ne la prit ny par l'insertion qu'on luy avoit faite ny par la frequentation avec ses soeurs, avec lesquelles il resta tout le tems de leur petite verole dans la mesme chambre, vers le quarantieme jour apres l'inoculation de ce jeune enfant il parut a la place de ~~la~~ petite verole un gonflement au pied qui abscéda cet abcez fut traité par les remedes ordinaires, il resista long tems a leur action, enfin il abscéda, il n'en fut pas cependant plus heureux: onze mois apres l'inoculation, cet enfant mourut d'une metastase qui se fit de la matiere de la suppuration partie au cerveau partie a la poitrine: pour ne pas attribuer la maladie ny la mort de ce jeune enfant a l'inoculation, on a dit que cet enfant avoit eu des ecrouelles, mais cela paroit avoir esté avancé sans fondement, l'inoculateur n'auroit pas entrepris l'operation, s'il eust apperçu que le malade avoit eu le moindre soupçon d'une telle scrophule.

voicy encore un autre fait qui n'est pas moins digne d'attention, quoyqu'il n'ait pas eu un succes aussi triste que le precedent.

le fils de mr esjadier commissaire de guerre et directeur de la poste agé de neuf ou dix ans d'un temperament assez foible sans etre malade, après avoir été preparé par les remedes ordinairs fut inoculé, la petite verole parut dans son tems, les playes supparerent et se dessecherent vers le dix huitieme jour de l'injection. malgré tout cela les douleurs qu'il avoit eu au bras depuis l'apparition de la petite verole devinrent plus violentes, les deux coudes se gonflerent prodigieusement, on travailla mais inutilement a mettre la matiere en suppuration, les douleurs se firent sentir dans le meme tems au bras et a l'autre epaule, et il se fit a l'avant a l'autre coté une collection d'une espece d'humeur synoviale, la fievre qui l'etoit toujours soutenue avec la meme violence n'a pas diminué; elle n'a commencé de se ralentir qu'apres l'evacuation de cette humeur, qui ne se fit que par l'incision: depuis lors la fievre a calmé tout s'est cicatrisé, le malade paroit reprendre plus d'embonpoint, mais il luy reste encore une anchylose imparfaite au coude gauche, qui paroit dependre du raccourcissement du biceps n'y ayant point de ~~[illegible]~~ gonflement a l'article: voila monsieur, deux faits assez exacts, j'y pourrois en ajouter un troisieme d'un jeune homme que l'on m'a dit etre mort un an après l'inoculation d'une tumeur a la tete, mais comme on ne m'a pas assuré quelle etoit la cause interne, je laisse le fait a l'ecart, vous en tirerez les conclusions que vous jugerez a propos.

[signature] T. B.

Voila Monsieur tous les faits dont vous desirez d'etre eclaircis. si en attendant que votre faculté ayt donné son avis, j'avois quelque chose d'interessant a vous aprendre, je le ferai avec un veritable plaisir. Du reste tous les inoculés de ma connoissance se portent fort bien, et sont fort satisfaits de l'operation, je souhaite qu'ils en parlent toujours aussi avantageusement.

J'ay l'honneur d'etre avec la consideration et l'estime la plus etendüe et la plus parfaite

Monsieur

Votre tres humble et tres obeiss. serviteur

Deregina 1er prof. roy. en medecine

a aix le 8 8bre 1763.

xij.e Piece 1.ere Feuille
Cotte M.
GYDL [paraphe] T.B.

Monsieur

La faculté de Medecine de paris ne pouvoit pas jetter les yeux sur quelqu'un de plus eclairé et de plus denué de prevention, l'homme clairvoyant et incapable de se prevenir voit toujours le vray et ne se devoye jamais toute l'Europe connoit la justesse et la precision de vôtre Esprit, ce que vous me faites l'honeur de me demander, Monsieur, m'est un seur Garant de vôtre façon de penser; Je m'en vais aussi tres ingenuement vous marquer les raisons qui m'ont determiné a inoculer la petite verole ce que j'ay appris en angleterre touchant cette pratique, et ce que j'ay observé moy même depuis que j'inoculé; c'est ce que vous me paroissez desirer sçavoir.

ayant été appellé chez beaucoup de Malades attaqués de la petite verole dans une année où il en regnoit beaucoup et etant de coutume en ce pays que dans une Maison où il y a plusieurs Enfans, lorsqu'un d'eux a la petite verole, on les laisse commercer ensemble, je ne m'opposay pas a cette pratique mais je conseillois de preparer le reste de la famille lorsqu'il y en avoit quelqu'un de contaminé cette preparation consistoit

GYDL [paraphe] T.B.

a observer un bon Regime, a prendre quelques verres de ptisane de chicorée blanche dans la journée, à quelques potions vermifuges que je donnois et à quelques petits purgatifs, après ces preparatifs je laissois frequenter la chambre du malade bientôt après je voyois arriver les avantcoureurs de la petite verole, chez les uns plutôt, chez les autres un peu plus tard, et presque toujours les Enfans ainsi preparés avoient leur petite verole discrete, rarement elle etoit confluente ou accompagnée de facheux Symptomes, je ne m'etendray pas sur les raisons qui me firent prendre ce parti, elles sont naturelles et vous les sentirez encore mieux que moy. j'entendois dans ce temps là beaucoup parler de l'inoculation soit aux levantains qui avoient fait subir cette operation a leurs Enfans à Constantinople ou aux echelles du levant soit aux Anglois qui viennent respirer l'air de provence, je m'apperçus que dans ma pratique j'avois deja mis en usage une espece d'inoculation et qu'il n'y avoit que l'insertion du levain variolique qui en fit la difference j'examinay scrupuleusement tout ce qui avoit été fait à ce sujet j'ecrivis à Londres à quelques amys que j'y avois, l'occasion se presentant pour y aller faire un voyage, j'eus plusieurs conferences avec les personnes qui inoculoient le plus, ils me guerirent de tous mes doutes, la plus grande peine que j'avois, je vous l'avoüe etoit que je craignois d'inserer en introduisant le levain variolique quelque autre vice dans la masse du sang, on m'assura qu'avec des precautions sur le choix des Enfans sur lesquels on se fournissoit des fils inoculés il n'y avoit rien a craindre. aussi Monsieur esce sur ce point que j'ay eu le plus d'attention, je ne mé

fait savoir que du levain variolique duquel j'ay été saisi, après avoir examiné les enfans, les freres et sœurs de ces mêmes enfans du pere et de la mere et m'être même informé du plus loin que j'ay pû ; avec ces soins je n'ay pas eu besoin de mettre en pratique une methode qui assuroit la voie à bien des personnes. j'ay continué de l'exercer avec beaucoup de succès et continue encore aujourd'huy, voicy en peu de mots les observations que j'ay fait.

J'ay inoculé grand nombre de sujets depuis l'age de cinq ans jusques à vingt.

Je n'ay eu qu'un ou deux sujets qui a eu une petite verole confluente benigne cependant sans aucun symptome occasionné de l'inoculation.

ceux qui ont eu le moins de boutons ont été de trente à quarante.

le plus grand nombre de cent à trois cens et quelques uns de cinq cent et plus.

Les trois quarts de mes inoculés n'ont eu la fievre que trois à quatre jours, point de fievre de suppuration.

L'autre quart ou environ a eu la fievre jusques au six, sept, et quelques uns au neuf.

J'en ay eu quelques uns qui n'ont pas eu la petite verole quoiqu'inoculés et ce sont ceux sur lesquels on avoit des soupçons qu'ils l'eussent eu en nourrice, quelques uns de ceux là ont frequenté journellement des petites veroles sans la prendre davantage.

aucun de mes inoculés n'a repris la petite verole quoique plusieurs se soient beaucoup exposés.

J'inocule par le moyen d'une petite emplatre de vesicatoire après une preparation universelle. je la prefere à l'incision par les accidens qui arrivent plus frequemment par cette

derniere methode et par l'écoulement qui est plus considerable par le vesicatoire qui meme tend a diviser ~~[illegible]~~ la masse du sang.

Les accidens que j'ay vu arriver à mes inoculés sont quelques legers gonflemens au bras et quelques douleurs dont les malades se plaignoient et cela dans le temps que la suppuration vouloit s'etablir, ces accidens qui n'ont duré que deux fois vingt quatre heures, sont arrivés tout au plus au vingtieme de mes malades. celuy qui m'a donné quelque soin est un jeune homme de sept ans ou environ que son pere voulut absolument que je l'inocula le printemps dernier avec sa soeur agée de dix ans sans preparation, me disant que le Docteur Gatti inoculoit de meme à Paris avec beaucoup de succés, j'eus beaucoup de peine a me laisser persuader, mais comme la saison avancoit et que je craignois les chaleurs, j'obeïray à sa volonté, ils furent l'un et l'autre inoculés des fils tirés du même sujet ayant environ cent points de petite verole, la fille s'en tira au mieux mais le Garcon eut des douleurs tres violentes à toutes les articulations des extremités superieures elles s'etendirent meme jusques à un des genoüils, la fievre accompagna ces douleurs, une diarrhée survint qui nous produisit des vers au nombre de quatre en differentes fois, nous opposames les remedes les mieux indiqués pour combattre la fievre, la pourriture et les douleurs, il se fit des amas de serosité aux articulations de l'humerus avec l'omoplate il fallut y donner un coup de lancette, tout s'est dissipé aujourd'huy, il ne reste qu'un peu de roideur dans l'articulation d'un des coudes, le malade a recouvré ses forces et sa sante tout comme auparavant à l'exception de son coude qui est cependant sans douleur. [illegible] T.B.

xij. Pièce 2. feuilles
Cotte M
GDL

36

voilà Monsieur tout ce que je puis vous marquer
T.B. au sujet de mes observations, un plus long detail me
paroit inutile, les raisonnemens que je pourrois faire
encore plus; tout ce que je puis avoir l'honneur de vous
dire c'est que si on inocule, il faut qu'on ne se relache
point sur la preparation et sur le choix du levain variolique,
voila les deux points que je regarde essentiels.

J'ay l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Vôtre très humble et
très obeissant serviteur

Joannis d.m.

GDL T.B.

à Aix ce 20 7bre 1763

xiij.e Piece
Cotte N.
GJDL

37

T. B. Monsieur

vous ne serés peut estre pas faché d'estre instruit de la Maladie de Mademoiselle de surjere que mon pere vostre ancien disciple de montpellier gouverne ; quoyque je ne sois pas membre de la faculté de Medecine de paris aussi je ne donne pas mon avis dans un cas aussi delicat, Mlle desurger arrivée à la sure il ya 15 jours estoit languissante et toujours triste ; Mrs les parents se toint determiné a l'inoculation il ya six semaines, l'inoculation ne procura qu'une vintaine de boutons dont 3 ou 4 seulment supurerent quelque tems, et la supuration s'arresta subito, la demoiselle estant toujours dans un estat de Mal estre il s'est déclaré une fievre Maligne ou meme pestilantielle ; j'abandonne à vostre profonde theorie.

GJDL T. B.

Monsieur

vostre tres humble et tres
obeissant serviteur Lejau
Med. du Roy docteur de montpellier

à la flêche cé 24 juillet 1763.
en anjou

P. D. L. T. B.

à sçavoir si c'est le levain de la petite verolle developpé 38
qui a infecté la lymphe & même la partie pourpreé du sang,
& ocasioné une contagion si enorme que la jeunne demoiselle
a etté agonisante, mais les mouches, l'emetique en lavage
et les frequents minoratifs nous ont bien segondé & nous
sommes venu about de depurer cette masse de sang bien infectée
par le developement mal fait du germe ou levain variolique;
funeste invention circasiene; enfin toute la brilante cour de
la suze et Mr. de pojanne qui a eu le Malheur de faire inoculer
sa chere fille ne conte pas y revenir; pour moy Mr. pardon de la
liberté que je prend de mander à Mon professeur au collège Royal
cette Nouvelle dont paris doit fourmiller sur tant d'autres sujets, Mais
comme etant un des juges pour ou contre l'inoculation je me suis halardé à
tracer ses lignes etant avec un tres profond respect ——
[signature] T. B.

à Monsieur

Monsieur Astruc

docteur Regent de la faculté

de Medecine en l'université de paris

demeurant Rüe st. thomas du louvre

à paris

J. B.

39

Quatorzieme Piece

Cotte O

Melle Howard de Greystock
mote de l'Inoc.

Note de
M. Navier

de la tacre4be

LLB.
XIV.e Pièce
cotte O

GHDL

Monsr. Howard de Greystock de la maison de Norfolk 40
et proche parent du Duc de ce nom a fait inoculer Mlle. sa fille
qui en est morte il y a peu d'années. Ce fait a été sceu de toute
l'angleterre, et m'a avoué de toute sa famille

T.B.

De la part de Votre tres humble serviteur Marie [illegible]
La notice ci-dessus est sure.

GHDL [illegible] T.B.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

XV.e Piece
cotte P.
GJDL [paraphe] T.B.

41

La faculté n'a pas encore par elle même un assez grand nombre de faits sur l'inoculation pour pouvoir juger solidement par ses propres experiences du bien, ou du mal qui en peut resulter pour les citoyens, et pour l'état.

On ne peut donc donner son avis jusqu'à present que sur les faits qu'on trouve dans les differents écrits qui ont paru dans le public depuis plusieurs années pour, et contre l'inoculation.

Mais c'est à la faculté de decider d'abord sur le vraie, ou le faux contenu dans ces differentes relations, et l'unique moyen

GJDL [paraphe] T.B. de

de se determiner avec sagesse, et avec sureté, c'est de prendre touttes les mesures possibles pour bien s'instruire, et pour bien connoitre les differents faits. Cette precaution me paroit de la necessitée la plus indispensable pour eclairer suffisament le parlement, et le public sur l'utilité, ou sur l'inutilité d'une pratique, qu'il seroit fascheux et honteux d'avoir declaré dangereuse, si par une longue suite d'experiences faites par des medecins eclairés des païs etrangers, il etoit prouvé, que l'inoculation bien conduite dans touts ses points par des medecins sages, et instruits, conserve la plus grande partie des citojens, et les met à la brie des accidents cruels qui n'accompagnent que trop souvent la petitte verole naturelle. Gr Diest.

a paris ce 24. juil 1763.

GDL [illegible] T. B.

Mercredi 27 juillet 1763 42

Lu et Approuvé:
Le 4 aoust 1763
Nollet

XVJe Piece
Cotte Q.
G.H.D.L.
T.B.

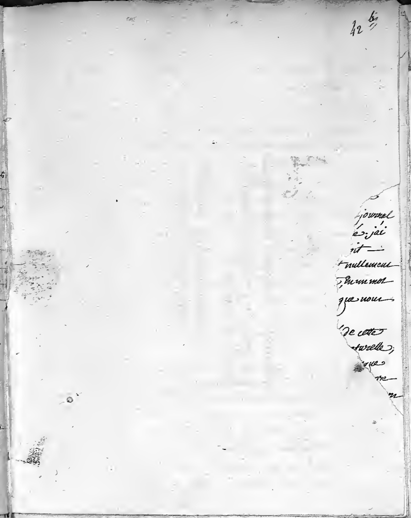
je n'ai point d'observations particulieres a communiquer a Messieurs les Commissaires au sujet de l'inoculation; je suis bien persuadé qu'ils feront toutes les ~~observations~~ reflexions convenables sur le danger qu'on paroit courir d'inserer le germe ou principe de quelqu'autre maladie avec celui de la petite verole; qu'ils tacheront de découvrir si ceux qui n'ont point eu la petite verole peuvent gagner cette maladie et même de mauvaise espece par la communication que les inoculés? si les inoculés sont exposés a ~~de~~ avoir la petite verole une seconde fois soit naturellement, soit par communication &c. mais voici une observation a la quelle je ne crois pas qu'on ait fait une attention suffisante jusqu'à present, et qui me paroit cependant de la plus grande conséquence; car sur la maniere d'inoculer. Messieurs les comissaires sont sans doute bien informés des differentes méthodes employées pour l'inoculation et des effets qui ~~doivent~~ resultent de ces differentes methodes; il paroit certain que lorsque l'on n'insere qu'une tres petite quantité de virus ou qu'un virus affoibli, l'inoculé n'a que tres peu de boutons, ou même n'en n'a point du tout, qu'au contraire lors qu'on insere une plus grande quantité de virus, ou un virus plus actif, l'inoculé a beaucoup plus de boutons et une petite verole plus facheuse, en un mot,

G.H.D.L. T.B.

que la petite vérole de l'inoculation est proportionnée à la quantité et à la force du virus introduit. Si cela est vrai, il paroit également certain qu'en insérant une beaucoup plus grande quantité de virus qu'on n'a coutume, par exemple une vingtaine ou une trentaine de boutons dans différents endroits du corps de l'inoculé, ~~ou~~ la petite vérole qui en résulteroit seroit souvent complette, confluente, et aussi dangereuse que les petites véroles naturelles les plus facheuses. Cela posé, ne semble til point qu'afin que l'inoculation puisse épuiser ~~ou~~ et détruire entierement le germe ou la disposition varioliques, il faudroit inoculer de maniere qu'il en résultat une petite vérole la plus forte et la plus complette possible? or il n'est pas douteux que dans ce cas, les avantages de l'inoculation seroient infiniment moindres qu'on ne les a vus jusqu'à présent, puisque pour être bien sur ~~[illegible]~~ de se garantir de la petite vérole naturelle par l'inoculation, il faudroit s'exposer à ~~[illegible]~~ une maladie peutetre plus forte que celle qu'on devroit avoir naturellement.

je ne pretens pas proscrire absolument l'inoculation d'après ces argumens, cette matiere demande à être discutée avec soin et examinée murement; j'attens donc le rapport de Messieurs les commissaires, pour me décider, et alors je donnerai mon sentiment par écrit.

Macquer
G.V.D.L. T.B.



journal
é: j'ai
rit
nullement
; En un mot
que nous
de cette
turelle;
que
re
n

te
en
insc
forte
dans
mon
bien
pe

A Monsieur

33 6 livr

Monsieur Belletête Docteur regent
et Doyen de la faculté de Medecine en
l'université de Paris

Rue des grands augustins
faux bourg St Germain

xvij.e Pièce
Cotte R.
G7DL[illegible]

Messieurs

T.B. Quoique les faits d'inoculation ne soient pas en grand nombre a paris, je pense qu'il y en auroit suffisamment pour asseoir un jugement si tous les médecins avoient été dans le cas de les observer. j'ay vû plusieurs inoculations, je ne les ai pas suivi toutes assés exactement pour en conclure quelque chose de positif, malgré le succès qu'a eu cette operation. il n'y a que celles de mr. le comte de durtal, et surtout celle de mr. le duc de la roche foucaud qui se fit en 1759 au mois de mars que j'aye suivi exactement, aussi en ai je rendu un conte fidele dans le journal de medecine au mois de juillet ou d'aoust de la même année; j'ai été a portée de juger par moi même que l'inoculation etoit satisfaisante pour le malade et le medecin, qu'elle n'étoit nullement dangereuse, que la suppuration etoit prompte et abondante, en un mot que c'etoit proprement la petite verole discrete benigne que nous a decrit sydenham.

Cette description seule suffiroit pour demontrer l'inutilité de cette methode si nous ne voions que cette espece de petite verole naturelle; mais dans les grandes villes et surtout a paris cette maladie est presque toujours de l'espece des confluentes ~~[illegible]~~ et irregulieres qui se presente avec l'appareil le plus effraiant, et elude avec opiniatreté les secours infatigables des plus habiles medecins qui quoiqu'en dise le public, sont en aussi grand nombre dans cette faculté qu'ils l'ont jamais été ~~[illegible]~~ ~~avec~~ tous leurs efforts ne peuvent vaincre sa malignité; au reste par l'extrait du grand nombre d'autheurs qui parlent de l'inoculation et en sont les partisans vous serés plus en état d'en juger encore que moi.

G7DL[illegible] T.B.

permettés moi cependant messieurs, de vous faire part des avantages qui m'ont le plus frappé d'impression.

1°. La seconde fievre si dangereuse ordinairement dans la petite verole naturelle, non seulement n'est point à craindre dans l'artificielle, mais c'en que le plus souvent elle n'existe point du tout aussi étoit ce une des plus fortes raisons de mr. hoffmann pour la conseiller a ses disciples n'étoit ce point celle de Boerrhave et de tant de medecins allemands et anglois qui en ont vanté les avantages.

2°. on inocule dans un âge tendre. infantibus et pueris variola periculum minus, maximum vero adultis involvunt,

3°. vous otés de bonne heure la crainte de cette maladie qui ne fait que croitre avec la raison. combien de gens même ceux qui n'auront jamais la petite verole sont continuellement entre le repos et l'inquietude, la douceur de leurs jours est troublée sans cesse par cette crainte qui peut même par son effet causer une autre maladie.

4°. il ne reste par cette pratique aucune impression des pustules ni aucune suite facheuses. combien voions nous de ces figures hideuses, couturées, privées de la vüe ou du moins d'un de ses organes; monstrum horrendum, informe ..... cui lumen ademptum. combien voions nous de malades couverts d'ulceres, les plus heureux sont ceux ou la matiere n'a reflué que dans un ou deux endroits. L'hotel dieu m'a offert souvent de ses victimes. non solum hominum vitam sed etiam faciei pulchritudinem oculorumq; integritatem conservari quam optissime variolarum insitione asserit heisterus.

5°. cette méthode prévient tous les cas fortuits ou nos officiers, soldats, commerçans et voiageurs peuvent se trouver éloignés des soins necessaires. nous en avons des exemples frappants.

6°. ~~elle preserve~~ La petite verole artificielle preserve de toutes les douleurs dont les malades sont le plus souvent tourmentés dans la naturelle; celle ci est pleine d'incertitude, et celle la de securité.

7°. Enfin la preparation convenable au sujet qu'on veut inoculer, la paucité des boutons, et la suppuration continuelle et continuée pendant six semaines et plus, des plaies par ou le germe variolique a été introduit par l'inoculation.

Les jnconveniens les plus frappans dans cette pratique sont ce me semble ceux cy.

1°. il survient quelque fois un Eresipele au bout de [illegible] semaines quelque fois plus, qui dure 3 ou 4 jours avec une fievre de 24 heures mais j'ai remarqué que cela n'arrivoit ordinairement qu'a ceux qui sortoient trop tôt, et dont la playe ne suppuroit pas autant qu'on l'auroit desiré.

2°. Les celebres praticiens assurent avoir vû des malades avec une seconde petite verole naturelle; mais au reste qu'en resulteroit'il; la fille de constantinople alleguée pour exemple par mr. de haen, ne courut aucun danger dans la petite verole par jnoculation, la naturelle lui donna la mort, en donnant même un exemple constant de deux petites veroles dans un même sujet, ne seroit il pas moins plus sage d'établir l'jnoculation, puisqu'il est plus probable et plus certain qu'elles reviendront plutôt deux fois sans cette methode qu'après? de dix mille hommes qui auront eu la petite verole, j'en mets vingt et c'est un nombre bien excessif qui l'auront une seconde fois; malgré toutes les observations et experiences qu'on a fait en angleterre au sujet du retour de cette maladie après l'jnoculation, je veux bien vous accorder que sur dix mille hommes jnoculés, il y en aura aussi vingt qui auront une seconde fois la petite verole. je veux bien encore que ceux cy mourront tous la s'en tireront; mais je vous prierai a mon tour de faire le calcul du nombre des morts par la premiere petite verole, soit de la naturelle soit de l'artificielle. vous serés obligé de convenir que l'artificielle est extremement utile pour la conservation d'un grand nombre de citoyens.

3°. La petite verole par jnsertion est aussi contagieuse que la naturelle cela n'est pas douteux; ce seroit le plus fort de tous les argumens s'il n'etoit pas possible d'y remedier.

j'ajouterai mr. que les medecins ne doivent conter pour rien un exemple singulier quoique certain, puisque dans d'autres experiences sans nombre on n'a rien d'observé de pareil. una hirundo, non facit ver.

je ne me mêle point d'jnoculer, ni ne m'en mêlerai, a moins que je ne visse de mes confreres l'entreprendre. je me declare partisan de cette methode, et la conviction que je crois avoir de son utilité fait ma deffense, a moins que des raisons et des preuves plus solides que celles qu'on a données jusqu'à present me fassent changer de sentiment.

G. L. D. [illegible] T. B.

mon avis est que l'inoculation est tres utile en france. le parlement nous fournit deja un moien. pour eviter la contagion a certains egards; il est fort egal aux gens de qualité et aux riches de faire inoculer leurs enfans a une ou deux lieues de la ville; mais pour le public je crois qu'il est indispensable d'interesser le ministere pour procurer une petite maison ou hopital dans un endroit convenable et avec les precautions necessaires pour inoculer un certain nombre d'enfans, afinque les medecins de cette faculté puissent les visiter. le seul moien de convaincre les citoyens du succés de cette methode de supplier le parlement de faire d'expresses inhibitions aux chirurgiens et a qui que ce soit de pratiquer cette operation; mlle chatelain en est un exemple fatal. ce même malheur n'arrivera point quand on inoculera sous les yeux d'un habile clinique, des enfans depuis sept jusqu'a douze, avec la preparation convenable au sujet et avec la prudence necessaire. c'est sans doute a ce defaut de circonspection ou plutot a une temerité sans exemple qu'on doit attribuer les accidens qui sont arrivés a deux ou trois malades du sieur gaty; mr hosti n'a point éprouvé ses malheurs et n'a donné lieu a aucune rumeur publique. ~~le chirurgien~~ que conclure de tout ceci, que notre siecle est aussi sujet que les autres; mais que le sieur gaty n'a pas eté assez adroit pour perpetuer la credulité du public, et qu'~~il a~~ regné de sa methode ~~a eté~~ encore plus ~~court~~ que celui de la baguette de jacques aymar.

Thomas Dougleé
[illegible] T.B.

xix.e Piece
cotte T.
GDL T.B.

1re Prop. La petite Verole est contagieuse

cette proposition n'a pas besoin de preuve

2 Prop. La petite Verole seule n'est point dangereuse et elle est rarement compliquée dans le commencement avec une autre maladie.

feu Mr Le Chevallier nous disoit le 1er Mars 1747 qu'il avoit vu dans le Mois precedent beaucoup de petites veroles gueries par la nature.

En 1749 il y eut des petites veroles en quantité dont plusieurs d'un mauvais caractere mais elles ne furent pas mortelles.

Mr fontaine disoit au 1er mentin de Sept. 1750 qu'il y avoit eu beaucoup de petites veroles a l'hotel Dieu qu'il n'avoit rien fait et que tous les malades furent ~~tous~~ gueris GDL T.B.

45

Ces observations doivent être
dans les regitres de la faculté
j'y ajoute les miennes dans
lesquelles le traitement fut
pareil
deux ou trois jours avant la licence
l'examen pour la licence de 1743
je fus servi moi huitieme par
une hotesse qui avoit des boutons
de petite vérole en suppuration
je fus le seul étonné j'appris
que c'etoit l'usage.

3 Prop. La petite Vérole qui n'est pas
dangereuse par ellemême, peut
avoir du danger par la complication
d'une autre Maladie, par la faute
du regime, par les onguents, &c.

4 Prop. Elle requiert la presence du Medecin
pour regler le degré de la fievre

T. B.

L'avantage de celui qui ino=
=cule est de sçavoir quelle maladie
il doit traiter, il attend la fievre,
il ne la craint pas, il ne saigne point
pour la detourner, il sçait qu'elle est
necessaire il conserve les forces de
la nature.

peut etre que cela
nous habituroit
a voir la fievre
plus tranquillement

Cet avantage n'est rien

1° pour un Medecin qui sçait par
les symptomes que la maladie
fera une eruption, telle quelle;

2° pour un Medecin qui regarde la
fievre comme un effort de la nature
et qui ne s'en fait pas un Monstre.

3° pour un Medecin qui, a l'odeur
de la transpiration, distingue la
petite vérole prochaine, comme
faisoit Mr Belot &c

4° pour un Medecin qui n'ayant
pas de symptomes suffisants,
pour caracteriser la maladie, se
confie a la nature, jusqu'a ce qu'il
decouvre a quoi s'en tenir, et en
quoi il la peut aider.

T. B.

5° pour un Medecin qui croit quil ne faut que lever les obstacles qui interompent les efforts de la nature.

6° pour un Medecin qui s'imagine qu'il n'a rien a faire qu'a diriger la fievre.

or tous les Medecins de la faculté sont au moins dans un de ces cas

on pourroit compter comme avantage la tranquilité de l'inoculé qui s'y est soumis et qui ne craint pas, dans l'instant, la petite vérole, mais cette tranquilité est fondée sur un faux calcul, du nombre excedent des persones vigoureuses inoculées et gueries sur le nombre des personnes foibles et maladives qui ont la petite vérole naturellement

Les inconveniens de l'inoculation sont

1° de donner la petite vérole a qui ne l'auroit pas ou de mettre dans le sang un virus qui se developera dans le cas d'une autre maladie et en augmentera le danger +

+ M^r gatti pretend que ce n'est pas a craindre mais il ne le prouve pas T. B.

2° Les gardes et les assistans ne seront pas préparés et la maladie est contagieuse.

3° on coupera sur le visage les boutons qui défigureront. comme on a déjà fait.

Si le plus grand nombre des voix décident que l'inoculation peut être permise ou tolérée, voici les précautions auxquelles on doit (suivant moi) assujetir les inoculateurs et les inoculés.

L'Inoculateur qui sera pris entre les Docteurs de la faculté, il n'entrera pas dans les assemblées d'icelle ni chez aucun Docteur, Bachelier ou Licentié.

les Inoculés auront pour demeure les petites maisons, ou on bâtira en construira deux autres ~~sous le même titre dans l'Isle des Cygnes~~ un de ces hotels sera destiné pour les hommes et desservi par des Chirurgiens de Bicêtre, on prendra plus qu'à Bicêtre et moins qu'un Chirurgien [illegible]

4 Paris sera une contagion dans les plus beaux mois de l'année.

j'ai eu l'occasion de faire revenir la galle rentrée, j'ai fait coucher mon malade dans des draps de galleux j'ai fait coucher mon malade avec un galleux qu'il embrassoit de tout son cœur, j'ai fait inoculer la galle et le tout sans succès

[illegible]

l'autre sera pour le sexe
et desservi par des sages-femmes,
cette seconde est necessaire pour
aneantir la destruction des
enfants des filles de bourgeois
~~il seroit ridicule qu'a Paris il yait~~
~~une salle pour les filles grosses~~
~~de la campagne et pas une~~
~~seule chambre pour les filles~~
~~de bourgeois,~~ on payera plus
qu'a l'hotel-Dieu et moins
que chez une sage-femme.

A Paris sera une cam... toujours dans les plus ...

pour le pretexte de se faire inoculer, servira pour accoucher. cette commodité peut fort bien etre comptée parmi les avantages de l'inoculation et sera connue aux inoculateurs il seroit bon d'en prendre que des personnes qui soient marquées de la petite verole. je m'en raporte a leur prudence si elle ...

toutes ces inoculées seront assujeties
d'avoir un voile sur le visage
on leur recomandera d'avoir
un anneau au doigt annulaire
pour entrer.

qu'aux inoculés il soit interdit
l'acces d'aucune compagnie de
citoyens en santé sous quelque
pretexte que ce soit. je ne
voudrois cependant pas que
ces inoculés fussent punis
severement, il faudroit de les
mener dans leur rue sur un

T. B.

ane avec les caracteres de la folie, sans que cette promenade entraine le blame a leurs parents; qu'ils soient taxés a un quart du prix de l'inoculation pour les fous des petites maisons ~~entre confreres il faut s'aider~~ ceux qui auront perdu un oeuil dans l'inoculation ou y qui seront ~~estropiés~~ seront exempts de la ~~taxe~~ &c

on peut signer cela ce 20 aout 1763 Marteau

bien entendu qu'elle sera tolerée entre les mains des medecins comme remede, avec consultation

T. B.

loin de son terme. on prendra ce tems pour la preparer a l'inoculation

T. B.

XXe Piece
Cotte U.
[illegible]

T.B.

Lu et fait
le 4 aoust 1763
[illegible]

48

Monsieur et Cher Confrere

N'ayant jamais pratiqué l'inoculation je ne puis vous fournir aucune observation qui me soit propre; Cependant je crois devoir vous administrer un fait qui m'a été attesté par nombre de gens dignes de foy, et même par le frere de la partie interessée ayant eu occasion de le voir differentes fois a Paris ou il demeure actuellement

Mlle Bicler demeurante a Lion dans la maison paternelle a été inoculée il y a environ dix ans de l'avis de Mr. Trouchin amy de sa famille, par le chirurgien de la maison, quoyqu'on eut observé toutes les formalités requises le succès ne repondit pas a l'attente et il ne se fit aucune eruption.

Cette Delle ayant été persuadée qu'elle n'avoit plus rien a craindre de la petite verolle; attendu, luy dit on, que si elle en eut eu le levain elle auroit infailliblement parue apres l'inoculation elle vecut dans une securité parfaite.

Environ deux ans apres Mlle Bicler ressentant un grand mal de teste, des douleurs de reins et une fievre assés vive

et s'apperçevant de quelques boutons rouges a la peau manda son même chirurgien qui traitant tous ces symptomes de bagatelles detruisit ses soupçons et luy promit qu'avant peu elle jouiroit d'une parfaitte santé.

Dans ces entrefaites une demoiselle des amies de la malade vint la voir, la trouvant fort abbattüe et couverte de boutons luy dit qu'elle avoit infaillib lement la petite verolle, apres luy avoir fait des reproches tres vifs sur son imprudence de recevoir des visites et d'navoir pas plus d'attention sur sa santé, elle se retira chez elle saisie de frayeur et eut la petite verolle peu de jours apres.

Melle. Biclet communiqua ses inquietudes au chirurgien qui ne pouvant parvenir a la rassurer et de persuader que ce fut la petite verolle ecrivit par ordre de la famille a Geneve a Mr. Tronchin pour le consulter sur l'etat de la malade.

Mr. Tronchin sur l'exposé des symptomes n'hesita pas a decider que Melle. Biclet avoit la petite verolle, traça le plan du traitement qui fut exactement suivy et

La malade a été guerrie.

Je laisse a votre prudence et a celle de Messieurs les Commissaires a tirer les consequences quil vous plaira de l'histoire cy dessus que je vous ay rendue le plus fidelement quil m'a été possible

J'ay l'honneur d'être avec l'attachement le plus sincere

Monsieur et cher Confrere

Votre tres humble et tres obeissant serviteur Capel

a Paris le 20 juillet 1763.

G.D.L. T.B.

A Monsieur

Monsieur Gioffroy Docteur Regent de
La faculté de Medecine en sa maison
Rue des Singes

xxj.e Piece 1.re feuille
Cotte V.
GJDL T.B.

50

Monsieur

Est Cy-joint l'histoire de la petite vérolle de Mademoiselle De Roncherolle, vous voudrez-bien, la communiquer, à Messieurs les commissaires, qui en ferons l'usage qu'ils Jugerons, apropos : J'ay l'honneur d'estre avec tous les Sentiments, de Considération, et d'attachement que Je vous ay voué.

Monsieur

Votre très humble et très obeissant serviteur,
Bernard

A Paris le premier octobre 1763

GJDL T.B.

xxj. Pièce 2e Feuille
Cotte V.
G.D.L. T.B.

J'ay Eté mandé Le cinq may, pour aller à vitry, voir Mademoiselle DeRoucherolle, agée de dix, Elle y Etoit depuis deux Jours, dans le régime préparatoire de l'Innoculation, qui consistoit à prendre du Lait Le matin, et des légumes le reste dela journée,

Quand J'arrivai Je lui trouvai, une Eruption visiculeuse, qui faisoit Craindre, à Madame La Marquise DeRoucherolle, que cene fut la petite vérolle; Je la rasurai, en luy disant que cene l'Etoit point: Je fis suspendre le régime de l'innoculation, et Je la mis à l'usage, de l'infusion, de Buglose et de Bourroche, et au Bouillon, l'Eruption dura quatre Jours; Je ne fis que Cette Visite. Monsieur Gatty, venant à Vitry pour voir Les freres. dela Malade, Ainsi que Madame, Sa Mere, qui Etoient au même régime, Se Chargea du Soin dela conduite,

Quinze Jours après l'Eruption, Elle fut purgée, de Son ordonnance, avec de la manne, dans du Lait: Le lendemain de Cette Médecine, La malade fut innoculée, aux deux Jambes; La Suppuration S'Etablit Le troisiéme Jour: Il parut autour des Chaque playes, quatre Boutons, et trois au front, qui ne sont point venus En maturité; Elle Suivit toujours Le meme Régime préparatoire; et le douziéme jour de l'innoculation, elle fut purgée avec vingt grains de Jalap, dans du Caffé: Cette médecine fit assez bien

G.D.L. T.B.

quelques jours après les Jambes Cesserent de Suppurer, et la matiere se fit une voye par L'oreille Gauche; Cette suppuration s'annonça par une douleur à la tête, et à L'oreille du même Côté; Elle fut repurgée, Le vingt Sept Juin, avec la même medecine, qui ne fit pas le même Effet: La Suppuration de L'oreille se ralentit, la fièvre prit à la Malade Le vingt neuf; fièvre que l'Innoculateur avoit annoncée, et qui fut Le préliminaire de la petite Vérolle.

Je fus mandé Le trente a Six heures du Soir, La Malade avoit La tête pésante, Beaucoup d'agittation, Le poulx alternativement Concentré, et alternativement fréquent, les urines Citroncées, et la langue Blanche; Sur ces Simptômes, J'annonçay que la Malade auroit où La petite vérolle, où une fièvre Maligne; Mais Madame sa Mere (prevenüe par L'Innoculateur) M'assura, que ce n'Etoit pas La petite vérolle; que Monsieur Gatty avoit Seulement annoncé une fièvre de vingt quatre heures.

Pour ne point troubler L'ordre de l'innoculation, Je me Contentai de tenir la malade au Lavage, a la tisanne, au Bouillon, et aux Lavements

La nuit du trente, au premier Juillet, Elle avoit Etée fort agitée, sa tête Etoit dans Le même Etat, que La veille, reconnoissant tous le monde mais ne voyant que des phantômes.

Je la fis Saignée du pied: Cette Saignée développa son poulx, et Soulagea Beaucoup Sa tête; Elle prit un lavement purgatif qui procura une Bonne Evacuation; Je m'apperçu de quelques petits boutons au visage, que Madame Sa Mere (Toujours prevenüe) m'asura être des Boutons, qu'elle avoit ordinairement; sur le Soir Ils se multipliérent, et Alors on fut convaincu, que C'etoit la petite vérolle.

La Malade fut plus tranquille pendant la nuit, Je profitai du relâchement de la fiévre, pour donner une Potion Cordiale aiguisée qui lui tout le Succès qu'on en pouvoit attendre,

Le deux et troisiéme Jour de l'Eruption, Elle prit de la confection d'hiacinthe et l'Eruption fut Complette.

La petite Vérolle a Etée presque Confluente au visage, et plus que discrette, par Le Corps.

Le quatre au Matin elle fut au Régime Convenable; Entrant dans le Sept, Elle Eut des douleurs accompagnées de Crampes, Je luy fit donner, un peu de Thériaque, Elle en prit aussi le huit, Alors la suppuration Établie, la fiévre ne fut point vive, et la nuit du neuf, au dix, Elle dormit neuf heures.

Je permis Ensuitte a la malade de manger deux Souppes par Jours, et ordonnai un Lavement tous les matins.

Le Seize, et dix huit Elle fut purgée, ainsi que le vingt deux, et Le vingt Six.

G.D.L. T.B.

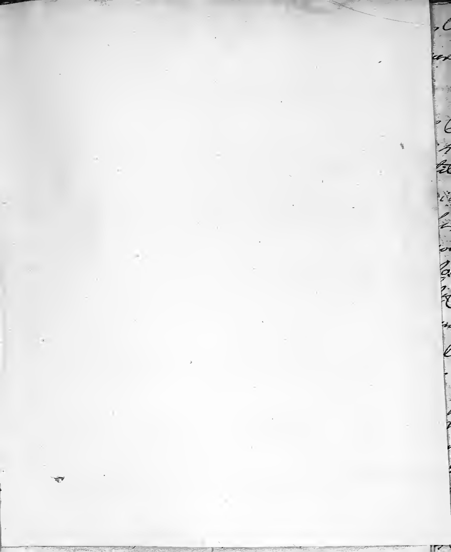
Trois semaines après La petite vérolle de Mademoiselle DeRoncherolle, Monsieur le Chevalier Son frere, qui avoit Eté inoculé dans le même tems; Eut un accès de fièvre des plus violents, accompagné de Mal de tête, Saignement de nez, d'accablement général, et quelques petits Boutons Entre Cuir, et Chair.

Je le fis saigner du pied, Je le mis aux lavements, et au lavage, il fut Evacué, l'Eruption se fit, et il n'eut que quinze Boutons.

Renard

ce 1er 9bre 1763

[illegible] T. B.



XXIJ.e Piece
Cotte W.
G. J. D. L. T. B.

83

Ego infrà scriptus saluberrimæ Facultatis in Universitate Parisiensi Doctor Regens de Inoculatione sententiam per schedulam monitoriam rogatus, nec non et propriâ sponte benevolum ergà Patriam animum inire gravi prorsus satagens, mox deducendis subinde Rationibus, meum super Quæstione propositâ adjungere Judicium sic proposui.

Antiquissimos juxtà et recentiores Artis nostræ Magistros, Medicinæ essentia in eo consistit ut sanitatem præsentem conservet, amissam restituat. Artis proinde saluberrimæ non est dare morbos sed auferre.

Officium Medici est Naturam in opere suo adjuvare non turbare non pervertere. Medicus ergo humilis Naturæ servus, non supremus Arbiter, hujus providos conatus observare discat et fovere, non temerario ausu antevertere præsumat. Ingruentia Morborum symptomata, non dubia Naturæ opus suum inchoantis signa prudenti manu moderetur; absit autem ut sopita pestiferæ Luis multos nisi post annos debacchaturæ semina suscitet, sapientissimæ Parentis memor sententiæ Concocta non cruda esse evacuanda.

Variolæ spontaneo motu prodeuntes sunt molimen Naturæ longè quocumque homine sapientioris, quamvis hæc non recuset, immò requirat hominis sapientiam ejus quæ auxiliatricem manum, ut cœptum opus perficiat.

Variolarum insitio est sanæ et integræ Naturæ perturbatio, novum quoddam Artis pestiferæ genus non Medicinæ alienum igitur opus est a Medico.

Ad hanc proinde novam contagiosæ luis inferendæ artem et Naturæ corrumpendæ, novum quoque et peculiare hominum genus eligatur qui interiores Naturæ sensus longo usu conculcare assueverint non superbæ tantum Philosophiæ præceptis suffulti sed immanitate barbarâ afflati; unde lucrum infame capere gaudeant.

Absit autem ut tantum in Artem saluberrimam conjiciamus dedecus, dum inferendis quam expellendis morbis efficacior penè et promptior videretur; absit ut teterrimum manu propriâ inferamus malum, in hoc vel illo homine fortasse nunquam subnasciturum.

Si modo allata Variolarum inoculationi quamquam valde adversantia, parum nos moveant, attenta saltem

G. J. D. L.

Consideratione perpendamus neminem esse qui Variolas Contagione aerem miasmate inficere non agnoscat; proinde si promiscue admittatur inoculatio, quantam putamus futuram esse accessionem miasmati datam per Atmosphaeram respergendo, dum quisque sectatim per totum fere anni curriculum vel ferat apud se vel in alienas introducit domos pestifera Variolarum seminia. Inoculationis namque fautoribus ad horam concedamus artificiales Variolas tam benignas esse quam ipsi imaginantur, attamen promiscue inoculatione admissa omnium recepta puerorum vel etiam infantium, quot Variolis artificialibus inficientur qui ante spontaneam Variolarum eruptionem quovis alio morbo decessissent? Quot Luis Contagiosae seminia ab arte in se recipient natura repugnante, ac ultimum usque spiritum Contagii expertes alioquin evasuri? Quanto igitur per hanc artem, Luis Contagiosae fit accessio, aer evadit insalubrior, immo et duplici hominum generi exitialis, tum Cacochymicis pueris, viris, et senibus per acerrimos etiam Inoculationis propugnatores nunquam inoculandis, tum sanis etiam hominibus plurimis hanc operationem in aeternum detestaturis, quantumcunque eam laudibus alii jactaverint. Praesentem ergo Generi humano a multiplicatis Luis pestiferae seminiis imminere mortem nemo non videt.

Nec absurdum quid, aut a Morborum analogia absonum proferemus, si diceremus completa cujusdam eruptionis semel in aere ad summum evecta, febres cujusvis generis eruptivas frequentiores fore ac novo furore debacchaturas, dummodo et aliae non pullulent insolita accidentium caterva furentes.

Rariora vero Inoculationis funera non jactent hujus artis defensores; attendant Variolarum discrimen saepissime ab aegri vitio ac prava constitutione pendere, rarius a sola ipsius morbi natura fluere; iniquum proinde esse ea conferre quae tota facie discrepant. Dum Morbus quippe ille Epidemicus, Cacochymicos debiles et infirmos ut et integros homines aggreditur, sanos tantum sibi et valentes sibi eligunt Inoculatores. Quid mirum igitur si longe rarius huic morbo succumbat sanus et integer quam alio jam confectus vitio. Ut aequa res ponderaretur lance, necesse foret, aestimationem successus Variolarum spontanearum et artificialium in hominibus pari sanitate gaudentibus institui.

Admissa licet quadam Inoculationis utilitate, meminerit porro Medicus a Catholica et Apostolica veritate non alienus, nostri non esse juris facere mala ut veniant bona; nefas esse semen hominem in praesens conjicere periculum ut aliud avertatur fortasse non futurum; innoxium esse Medicum, si plures, invita arte ac cura, fato succubuerint, ubi Morbus sponte prodierit, longe vero alienum esse ejusdem

Medici conditionem si fanum contagiosa lue infecerit. Quicumque fuerit eventus, infamem criminis notam non effugiet vel homicidii qui pestem suum sanguinis volens sciens que miscuit, aut saltem temeritatis qui periculo sanum ac vigentem exposuit. firma igitur ac rata sit conclusio

Ergo variolarum inoculatio nullo modo est admittenda. Thurant

Dabam Lutetiæ Parisiorum decimo tertio Calendas Augusti anni 1763.

G. D. L. [signature] T. B.

Illustrissimo a Facultate circa Inoculationem Variolarum deputato D. Baron

Observantissimus Collega

G. D. L. [illegible] Curant

T. B.

XXIIJ. Piece 1.ere feuille
Cotte X.
[illegible] T. B.

55

a Paris le 20. juillet 1763

Monsieur

vous demandés mes Reflexions sur la question agitée actuellement dans notre Ecole au sujet de l'inoculation de la Petitte verole. je ne puis mieux faire que de vous les addresser. je saisis cette occasion pour ne pas manquer aux devoirs de citoyen et a l'attachement respectueux que je vous dois et a nostre compagnie.

j'ay toujours vû avec Peine introduire le sisteme de l'inoculation; j'ay lû toutes les dissertations qui ont Paru jusqu'a ce moment; Elles ne m'ont point satisfait. je Regarde ce Sisteme fondé que sur des apparences frivoles et non fondé sur des Principes d'une bonne theorie et dangereuse dans une saine Pratique. messieurs nos Praticiens seront plus exacts que moy de Remplir Premier sur Premier par leurs observations journalieres. au reste Monsieur Permettés moy d'entrer dans quelques détails.

[illegible] T. B.

1°. c'est un Poison que l'on doit inserer dans un Etat sain. Pour y parvenir l'on derange l'economie animale, d'etat sain en le Rendant Malade, ce n'est qu'en affoiblissant diminuant le tonus des Parties que l'on cherche a vouloir faire fermenter en nous une Matiere Putride dans un état quelque fois peu propre a la Réussir: si cela Réussit ce n'est qu'au détriment de la Machine qui nécessairement entraine avec soy des suittes facheuses cor. la suitte le Prouvera.

2°. ne croirait l'on pas que Malgrez les Précautions que l'on Puissent Prendre pour inserer cette portion de venin et vouloir la faire fermenter pour en avoir le succes que l'on en attend n'est qu'incertain cette Portion Poussée au dehors en les soit appliquée a un autre corps étrangé ne subisse avant cette operation une alteration considerable par le contact de l'air. par le transport et par le lapse du Tems que l'on est a en voir les effets. n'est il pas même plus a présumer de cette Perdition. Si il est vrai que l'on doit Regarder cette Eruption comme le dépot critique de la Maladie qui Prend sa naissance dans le foyé de nous même et ne se jette au dehors que pour se delivrer de l'interieur. le Médecin ne cherche t'il pas des aises a faire sortir au dehors ce qui par sa

3.xliij. Piece 2e feuille
Cotte X.
GYDL T.B.

356

Malignité ne Produiroit en nous que de mauvais effets par les Engorgements metastase la caration et pour la fin la mort:

3° Si ce principe conserve En luy même toutte son activité et ses qualités: quel trouble ne sera tiendra tel par dans le sujet où il aura été introduit: le Médecin Sera til toujours le mtre des crises. sa pratique pourra telle être assurée non seulement dans la bonne théorie: mais Encorre plus dans la séne Pratique: malgrez ses grandes obseravations il n'aura que de foibles moyens et sans cesse occupé a tatonner la nature. Si ce Principe est derangé suivecque j'ai dis plus haut. Examinons materiellement la structure humaine faisons attention au loix du mouvement qui l'environne aux differentes impressions dont il est plus où moins douez aux fonctions Journalières corporels au climat nous verrons que malgrez les connoissances Phisiques de touttes ses affections quil n'en n'est pas de même chez nous comme nous voyons en chimie. qui nous demontre la composition et decomposition des corps par leurs affinités Respectives et se rende le parenchime par l'analogie. Si cette matière Repetée Putride Perd a sa sortie de son principe actif et que

GYDL T.B.

les Esprits dont Elle est organisée sont dépouillés de Principe qui les germe: il ne peut s'en suivre qu'une Eruption legere encor quelle aye encorre assez de force pour faire et se faire fermenter. Si cela Reussit à la bon heur. Sinon il faut la Recomancer tout de nouveau. J'ay vüe des gens entestés se la faire repeter à 2 fois sans n'obtenir qu'une Eruption legère ce qui leurs faisoient craindre avec Raison une Rechute et formoit chez eux des angoisses difficiles à suporter dans leur jmagination.

4° la curation ne Paroitroit telle par la même dans une Eruption legère que nous Regardons discutte au moins par ses simptomes: mais aussi quel Doute ne Restera til pas au vrai Medecin soigneux qu'il ne Reste quelques molecules enchainées bridées dans l'interieur ~~de ce que~~ il fera tous ses efforts par ses lumières d'attirer tous au dehors en forcant la colonne des vaisseaux et allumant le foyé. les Simptomes et les crises n'en seront telle pas plus funestes pour le patient. Je veux quil guerisse pour le moment soit par sa Prudence soit par ses lumières dans combien de dangers le Medecin ne se plonge til pas. sera til le paralelle du foyé de l'eslude endedeux de l'action des sens humains comme des 1ères voix. il peut dans l'un plus promptement

d'autres maladies qui ne finiront qu'à traines de long jours dans la perplexité et que ce genie medité ne servira qu'à la honte des humains. Réellement convaincu qu'il peut en survenir mil maux. comme tous simdre lente consomption perte de l'espece humaine en généralisée des qu'on est forcé de contraindre le commun nature methaphisique diraton —
l'experience le prouve deja. en angleterre on reconnoit cé dans d'autres pays etrangers eus egards au climats et facons de vivre que ce principe d'inoculation est infructueux. aussy s'en depart l'on pas les suittes facheuses deja décitées et pas l'abolition de connoissances humaines Recherchés avec etude ecclaircis de pratiques apparés —

Paris est un climat qui fournit scrophuleux scorbutiques poitrinaire & l'ico contribue. l'esprit y est porté. l'ordre en est le mechanisme. l'effet en est malheureux. pas ce moyen soit en mellant un acide forcé d'agir sur un corps qui ne reçoit qu'un alkali volatil se combat et ne se mesle qu'avec peine si cela reussit sans cesse dans le détriment ou perplexité continuelle, soit d'esprits echauffés soit —

ignorance ou cupidité qui ne Regnent que trop.
trop de zele m'emporte me dira t'on Peut être
ce cy Est une narration. des faits de Pratiques sont
plus assuré je l'avoüe; mais il me faudroit une
Rame de Papié pour Ecrire et Entrer dans ~~[illegible]~~
tous les détails des Principes theoriques et
Pratiques. dans le peu de malheureux que
je vois, je cherche à Etudier la Nature et à l'aider
les auteurs la pratiques anciennes et même modernes
connus sans Prétentions ne me fournissent
pas assez de têms pour les détailler et en dire
icy ouvertement mon sentiment.

Si il y a quelque chosses icy inseré d'un
Peu vif. je vous Prie de ne l'attribuer qu'à mon
Zel pour le public et pour l'attachement que j'ay
pour mon corps. Soit erreur soit imagination
Soit le germe de mes sentiments. je vous Prie
d'être bien convaincue de mon Respect comme
la compagnie de ma Reconnoissance sincere aux
biens qu'elle m'a faits. cela j'ose le dire. Sans assurer
je la Prie de croire que je m'en Raporte a ses lumieres
je demeure avec Respect Monsieur Votre tres humble
J. Bathut. J. tres obeissant serviteur

5. 58

accelere ou diminue son feu dans l'autre Position il doit être plus sur ses gardes et soutenir le progrés de la maladie ne luy fournis pas de suitte les moyens d'agir

5° Si il n'en Resulte qu'une simple Eruption comme il est plus probable de le croire phisiquement. Plus a craindre de la Rechutte. ~~Aux~~ Je veux au contraire qu'elle arrive par ce moyen comme le fournis elle même la nature et que le traitement soit égal par les mêmes simptomes que s'en suivera l'é craintes égal 6° les difformités exterieurs qui quelques fois Paroissent sont elles une Preuve suffisante pour l'inoculation ces Exemples Peu solides ne doivent Point faire varier la nature. Si il survient quelques défauts des obligeants attaque, ils s'y Rencontre un Petit nombre; cest un malheur qui n'affecte que quelques Particuliers qui ne doit point faire conclure pour le general et pour le bien public.

7° il y a plus a craindre pour l'inoculation si ce sisteme admis il est a presumé qui sera en sera plus affecté et plus cette maladie sera contagieuse malgré la vigilance des magistrats des soins des medecins de l'eloignement même des malades mais toutte la Prudence peut elle Prévoir a tout et combien de malheureux souffriroient. d'ailleurs comme l'on ne

ElDL [illegible]

Soroit point Enfurits pour de Nouveaux Systemes toujours combattus sans Raison dans nos Ecoles où l'esprit l'ame, le coeur, le citoyen ne forment qu'un but pour le bien public et qui detour ~~de~~ ne luy a formé que d'inutils Reproches.

8°. Je crois affirmativement que ce Principe Est contre tout ce qui peut en être Emané pour l'inoculation par la Rechute par les accidents meme dangereux à la Race humaine. En luy Produisant crainte Souveraine Prouvé par la theorie par les observations medicinales Persuadé que ce meme contact ne peut produire que de mauvais effets en naissant d'autres maladies non suittes de celle cy mais d'autres. Sans Egard à tout ~~que~~ Je vous Prie Monsieur, de ne point Eloigner le but qui se Presente qui est ce que je crois d'une infinité de meaux qui Surviendroit de cette inocul=ation: convaincüe ~~par~~ ce que j'ay avancé cy et que je crois que ce meme Principe s'il Existe En nous Son germe se fructifiera; attendons que la nature le developpe en faisant assurés en homme de bien qu'une multitude de Maladies Peut Enfurtenir la seule Est que je Pense avec inquietude que le tout ne soit pas formé et que la curation n'y Reponde que du fatus Présent. il s'ensuivra

ETDL ... T.B.

L XXIV. Pièce
Cotte Y.
G.T.D. Le [illegible]
T.B.

Est-il permis d'inoculer la petite vérole puisqu'on en peut mourir? n'est-ce pas tenter dieu? n'est-ce pas au moins s'exposer sans nécessité a avancer la mort? Ces questions sont principalement du ressort de la théologie, cependant j'en dirai deux mots a la fin qui pourront les eclaircir.

Est-il avantageux ou desavantageux pour l'humanité d'inoculer la petite vérole? C'est la grande question sur laquelle la faculté de medecine a a prononcer.

On peut avoir la petite vérole de trois façons, naturellement, par contagion lorsqu'on en reçoit le virus par la bouche, par le nez, par les pores de la peau &c, ce qu'on peut appeler inoculation naturelle, ou enfin par inoculation artificielle. Il est demontré qu'il meurt beaucoup moins de personnes par cette dernière façon que par les autres. seroit-ce qu'elle seroit moins dangereuse en elle même? nulle raison ne porte a le croire: mais il est evident que l'avantage qu'on tire de l'inoculation vient de quatre sources. 1°. de ce qu'on prevoit la maladie et que par consequent on peut preparer le sujet par saignées, vomitifs, purgations et autres suivant l'exigence des cas ce qu'on est rarement en etat de faire lorsque la maladie prend naturellement ou qu'elle vient par contagion. 2° par ce qu'on choisit l'age: on ne s'avisera point d'inoculer la petite vérole a soixante ans: on le fera entre quatre et dix ou douze ans. 3°. on choisit la saison on s'abstiendra d'inoculer dans les grandes rigueurs de l'hyver et encore bien plus dans les grandes chaleurs de l'été. 4° en ce qu'on a grand soin de n'inoculer la petite vérole qu'a des personnes en santé: on ne s'avisera point de le faire a des personnes cacochimes, a des femmes enceintes, ou nouvellement accouchées, a la suitte ou pendant une grande maladie, autre

G.T.D. Le [illegible]
T.B.

que dans les autres manieres la petite verole arrive souvent dans quelqu'un de ces états aqui la rend beaucoup plus dangereuse. ainsi la prevision de la maladie, la preparation du sujet qui en est la suitte, le choix de l'age, de la saison, de l'état actuel du malade sont quatre grands avantages qui devroient faire presumer qu'il doit perir beaucoup moins de personnes par l'inoculation de la petite verole que par les autres manieres de prendre cette maladie, quand bien meme on n'en auroit pas l'experience; mais cette experience n'est pas Equivoque et elle vient a l'appuy des raisonnements cy dessus dont elle est une suitte. je pense donc que l'inoculation est avantageuse a l'humanité.

Il me reste a repondre aux objections qu'on peut faire contre cette pratique.

Doit on donner une maladie qu'on n'aura peut etre jamais?

R. Il est vray qu'il se trouve quelques personnes qui n'ont jamais la petite verole, mais il est vray aussi qu'il y a quelques personnes sur qui on ne peut la faire prendre par inoculation de sorte qu'il est bien vray semblable qu'elle ne prend par cette operation que sur les personnes qui ont en elle le levain et la disposition des humeurs propres a contracter cette maladie.

D. mais n'est-il pas a craindre que ce virus inoculé et qui ne donne point la petite verole ne cause quelque ravage dans toutte l'Economie animale? J'ay entendu parler d'un Enfant qu'on est allé faire inoculer a geneve, qui n'a point pris la petite verole et qui depuis ce temps la est devenu cacochime et valetudinaire.

R. C'est ici precisement le hoc post hoc Ergo propter hoc. et je repond: lors qu'une personne va dans une maison, dans un hopital dont l'air est impregné du virus variolique, elle prend la maladie ou ne la prend point, dans ce dernier cas on ne s'est point apercu que ce virus qu'on a pompé par

La bouche, par le nez &c ait jamais produit cet effet par quelle raison le produiroit-il plutôt lors qu'il seroit introduit par l'inoculation? et pourquoy ne causeroit-il pas toujours les mêmes ravages?

60

D. est-il permis de faire une operation qui peut donner ou du moins avancer la mort.

R. Lorsqu'on fait l'operation de la taille ou quelqu'autre grande operation, on s'expose à donner la mort ou du moins à l'avancer et par malheur on ne l'avance que trop souvent cependant on ne s'est point encore avisé de deffendre ces operations.

D. Je sçai qu'on me repondra que la comparaison ne vaut rien, parceque dans les exemples proposés il y a une maladie ou une cause de maladie, une pierre par exemple dans la vessie qui pourroit un jour causer la mort.

R. Je soutiens ma comparaison en disant que quand la petite verole prend par inoculation, le sujet renferme en luy un levain qui eclora tôt ou tard et qui pourra causer la mort faute de preparation et des autres avantages qui se trouvent dans l'inoculation.

D. inutilement me dira-t-on donneroit-on la petite verole par inoculation; elle ne garantit pas la recidive.

R. Je reponds que cela peut etre. quand on a eu la petite verole naturellement ou par contagion, on n'est pas exempt de l'avoir une seconde et meme plusieurs fois. pourquoy exigeroit-on cet avantage de l'inoculation. toute la consequence qu'on pourroit tirer de cette objection c'est qu'apres avoir subi cette operation une fois, si on craignoit qu'il fut encore resté du levain variolique dans le sang, si on aprehendoit encore de prendre cette maladie naturellement ou par contagion on pourroit essayer l'inoculation une seconde fois.

D. Il reste une derniere objection. ne doit-on pas craindre d'inserer

dans le sang un levain empreigné luy meme d'un autre virus plus dangereux, verolique, scrophuleux &c. —

R. La solution de cette objection pourroit etre comptée pour un cinquieme avantage de l'inoculation. Lorsqu'on veut faire cette operation on peut choisir et etre moralement sur que les sujets de qui on a pris ce levain n'etoient atteints d'aucune maladie, au lieu que quand on prend ce levain par contagion on n'a point de choix a faire; c'est dans une Eglise, dans une autre maison que la sienne, dans un hopital, qui pourra garantir que ce levain que vous avalez, que vous prenez au hazard sera exempt des vices que vous apprehendez. vous ne pouvez faire aucun choix:

Par toutes ces raisons je crois qu'on doit en general authoriser l'inoculation. c'est a la prudence de MMrs les commissaires de bien d'indiquer aux magistrats les precautions qu'on doit prendre et qui seront deja en grande partie ordonnées par l'arrest du parlement.

mon avis est bien impartial, il n'est point dicté par l'interest. Je n'ai jamais inoculé la petite verole. Je dis ce que je pense

[illegible] T. B. — Bernard [illegible]

XXV. Piece
cote Z.
[illegible]
T.B.

Pour admettre L'inoculation il faut luy attribuer 61
des avantages tres considerables, et presque point
d'inconveniens, ou même aucuns, cequi n'est pas possible.

tous les avantages quon luy attribue nous paru
ou faux, ou rares, et toujours beaucoup audessous
de ce quon en avoit dit

d'abord en supposant la necessite indispensable
d'avoir la petite verole au moins une fois en sa vie,
ce qui est faux, puisque des familles entieres vivent
et meurent sans L'avoir, il faudroit que L'inoculation
donnat une petite verole plus benigne que n'est
ordinairement La Naturelle. mais il n'est pas en
la disposition des inoculateurs de diriger le levain
varioleux a leur gré. si cela etoit on est bien
persuadé que tous les inoculés auroient eu peu
de petite verole; n'en auroient point eté gastés,
qu'aucun n'en seroit mort.

Des inoculés ont eu peu de grains, et l'eruption
n'a pas eté plus seure qu'une petite verole volante.

des inoculés ont eu beaucoup de grains, ont eté
en grand danger et tres defigurés

des inoculés seduits par les flateuses assurances
des inoculateurs, se croyant desormais a l'abri de la
petite verole naturelle, l'ont eu de nouveau en
rendant visites a leurs amis dans le tems de l'Eruption
et ont eté tres mal.

des inoculés sont mort, et on ne peut attribuer
leur mort qu'a l'inoculation.

des inoculés ~~l'ont eté envain~~ même plusieurs fois
l'ont eté envain, puisqu'ils n'ont rien eu de petite

[illegible] T.B.

quoy que [illegible]

verole, mais ils ont eu d'autres maladies au moins aussi dangereuses que la petite verole naturelle de la plus mechante qualité.

des inoculés apres leur guerison apparente, ont eu des erespeles d'etres mauvaise espece, d'autres sont restés dans un etat de maladie qui a fait craindre pour leurs jours, et la crainte raisonable d'un levain qui fermenteroit tot ou tard d'une maniere dangereuse et pourroit produire un depot caché interne d'une mort presque toujours inevitable, les a contraints de se soumettre à un cautere qui leur rend la vie triste et vraiment languissante.

enfin des inoculés par le peu de precaution, avant pendant et apres leur inoculation, se sont fait un tort considerable a eux, et aux autres qu'ils ont effrayés, rendus dangereusement malades, et meme plusieurs en sont morts.

De tout cela je conclus que L'inoculation ne doit pas etre admise; car il me paroit demontré qu'elle entraine avec soy plus d'inconveniens que d'avantages; je dis plus ces avantages n'ont gueres lieu que dans l'intention des inoculateurs.

L'inoculation ne doit pas même etre tolerée, car pour L'etre il faudroit au moins egalité de bien et de mal; or il a eté reconnu le contraire. et loin de diminuer les maux de L'humanité, on les augmente et on les perpetue par la pratique de l'inoculation.

a Paris ce 21. juillet 1763. Parin

GDL[illegible] T. B.

annexe de la xxvi.e Piece
Cotte AA. [illegible] T.B.

Monsieur

j'aurois desirai avoir plusieurs—
observations à vous Rémettre
: mais je n'ai jnoculé que Ce Seul
Malade, dont je vous envoie—
l'histoire des accidens facheux que
l'inoculation à produit Chez mon
Malade : je souhaite quelle puisse
faire ouvrir les yeux ~~des~~ partisans—
de l'inoculation
je suis avec Respect.

Monsieur

Votre tres humble
tres obei: Serviteur
Chevalier

[illegible] T.B.

à Paris ce 6 juillet 1763

xxvj. Piece
Cotte AA.
[illegible] T.B.

Observation sur une petite Vérole
inoculée, et sur le produit facheux
qui s'en est suivy, d'une Verole

Le 24 decembre 1762, Mr ++ menuoya chercher
pour me dire, qu'il Vouloit faire inoculer Monsieur
son fils; qu'il craignoit de perdre de la petite Vérole
Naturée: les effets Merveilleux, Monsieur
(me dit le pere), que nous annoncent tous les ouvrages
periodiques, m'ont enfin, Moy et mon Epouse
determinés à faire inoculer Vostre fils, la Confiance
que moy et mon Epouse avons en Vous et celle
de Mon fils, Vous engagent à vous le mettre
entre les mains pour l'inoculer, avant de le faire
Nous croyons devoir en Conferer à nos grands
parens; je leur fis la Reverence le lundi, que
j'attendrois [illegible] Reponce: le 10 janvier 1763
Le pere me renvoya chercher, me dit en
m'abordant, Monsieur, nous sommes tous
determinés, pour inoculer ce Monsieur, en me
presentant son fils: des aujourd'huy, il sera
saigné, si vous le jugés à propos: je le fis
saigner deux fois et purgai trois fois, sans l'avoir
fait Vomir, par la Repugnance du Malade
quoy que le Malade en connut les Bons effets
et agé de 24 ans avec Beaucoup d'esprit
Le Malade preparé, on me chargea, de chercher
un enfant, dont la petite Vérole fust d'une
Bonne qualité et né de parens sains: apres
avoir fait toutes les perquisitions que je [illegible]
[illegible] T.B.

Necessaires : je choisis un enfant agé de neuf ans, né de pere et mere tres sains, que je connois depuis 1742. Cet enfant etoit au 9e jour de sa petite Vérole discrete sans malignité. Ce que je tretois il ne fust plus question que d'avoir du pus Variolique de ce même enfant ce que je fist en cerasant plusieurs Boutons à la faveur d'une carte que je pliai en entonoir je receu le pus dans une petite Bouteille que je Bouchai Bien, j'arrivai deux heures apres chez le malade, le chirurgien qui m'y attendoit appliqua à la cuise une emplastre epipastique couverte en partie du pus que je venois de retirer.

j'aurois preferé l'incision à l'emplatre mais le malade ~~ayant deux espèces~~ et ses parents s'y opposerent. 30 heures apres, je fist lever l'emplatre. Dans le pansement, je fis mettre de nouveau pus. Le Malade ne sentit, ny meaux de teste de cœur, ny Nausées, ny anxietés, ny courbatures, que je doutois de l'effet du Remede jusqu'au 7e jour, qu'il se plaignit d'un petit Mal de teste et un peu de fievre, le lendemain 8e jour ~~des applications~~ du pansement, apres avoir examiné le malade, je trouvai peu de fievre quelques Boutons qui se manifestoient sur le Visage, et sur la poitrine, enfin dans l'espace de trois autres jours l'eruption fust ...

[signature] I.B.

faite, et la suppuration en pareil espace de tems fust Complette: mais Cette espece de petite Vérole fust discrete, et se passa sans accidens. La desication se fit fort heureusement, le 14e purgeai le malade en l'espace de 12 jours quatre fois, ce qui fait en tout 7 purgations

j'avoüe que je fust surpris devoir des Boutons le 6e jour; je n'attendois l'eruption que le 9e ou 10e jour; quoy qu'il en soit le malade fust parfaitement Retabli à la fin de février, au mois de May 1763 je luy fit prendre le lait d'anesse apres l'avoir Bien preparé

Le 29 may 1763 à neuf heures du soir Le Malade me Vint trouver et me dit, Monsieur j'ai une descente qui m'inquiete Beaucoup je vous prie de l'examiner, ce qui fust fait aussy tôt: Cette pretendue descente, étoit une grosseur dans les glandes inguinales, de la grosseur d'une noix tres dure et tres douloureuse sans Vomissemens, ny autres accidens, que de gesner le malade en Marchant: Cet accident m'obligea à faire à mon Malade toutes les questions Necessaires: le malade me demanda de quelle espece etoit sa descente: je luy dis

l'est un poulains, il me protesta n'avoir jamais Vû ny filles ny femmes, ny même Couché avec personne: il me quitta sur les onze heures du soir: je luy promis de le Revoir ——

9924 J. B.

Le Lendemain Matin, arrivé Chez —
Le Malade, je trouvai la grosseur un peu
augmentée, Pareilles demandes, Mêmes —
Reponses de la part du Malade: j'ai de plus
Monsieur, me dit le malade, du meme Costé
droit une dureté sous l'aisselle, fait dont
encore un autre poulain: apres avoir —
examiné je trouvai plusieurs glandes —
axillaires engorgées: je pris moi tout plus, d'élai
à mon tour, et je dis au Malade que je pensois
qu'il avoit été voir quelque pecheresse
sa Reponse fut plaine daigré, du simple
Monsieur, il faut Consulter, et avec ce que
le Conseil decidera, qu'il étoit de toute
necessité d'en parler à Monsieur son pere
a quoy le malade Consentit, ce qui fut executé
sur l'heure
Cet illustre Magistrat, en m'abordant
Me dit, Monsieur, je suis dans une surprise
sans égale, quoy Mon fils à la grande
Maladie! Né d'un pere et d'une pere qui
nont jamais Connus le libertinage, mon fils que
j'ai fait élever sous mes yeux, qui nous —
assure, qu'il n'a jamais Vû ny filles, ny —
femmes, je ne puis me figurer qu'il ait Cette
Maladie, je luy proposai une Consultation
pour le Lendemain, les larmes et les —
gemissemens l'empecherent du pere et du Malade

apres les avoir Consolé autant que je le
pû; je les quittai, je fus trois jours sans
entendre parler d'eux: le 4e juin 1763, on
me Renvoya Chercher, le pere me demanda
Ce que je Voulois faire de son fils, Ce que j'ai
eu L'honneur de vous dire, Monsieur, je vous
demande une Consultation, (Supposé qu'elle
ne soit pas faite) avec deux medecins: le pere
me Repondit qu'il ne Croyoit pas utile
qu'il failloit sauver son fils: pendant
notre Conversation arriva une dame des
parents, qui me tira en particulier pour
sçavoir Ce que je pensois de la maladie de son
Cher parent, je luy dis Ce qu'elle sçavoit, Ce que je
Craignois de faire assembler de mes Confreres
Elle me Repondit, Monsieur, je sçai que le
Chirurgien major de l'hôtel dieu a été
Consulté, et a dit que le malade étoit
dans le Cas de passer les grands Remedes;
j'ai entendu dire qu'on avoit Consulté
deux medecins de la faculté: dont je ne Connois
ny les Noms ny les personnes: tout Ce que j'ai
pu sçavoir, c'est qu'ils ont dit, que C'etoit
un Mal Venerien: je Reviens au pere et
je luy demandai sa decision; que mon fils
passe les Remedes sous nos yeux, et que vous
le traitiez Comme Votre fils, sans sortir de
Chez Moy, à Condition que vous m'assureriez
qu'il n'y ait Rien à Craindre pour nous; n'ay

FDL... J.B.

Nos domestiques: Ce que je luy assurai.
Le Malade a été préparé par les Remedes
Generaux, après 12 Bains domestiques, 4 onces
de pommade hydrargirique, à partie égale de axonge
et de Mercure ~~Revivifié~~ Revivifié de son Cinabre
et a été 25 jours dans les Linges, il a un peu
saliné, à la cessation de la salivation sont survenu
des sueurs abondantes, les grosseurs ont totalement
disparues, il jouit d'une santé parfaite, ~~laquelle~~
Vû lieu, nous tirerons, Monsieur toutes les
Consequences que vous jugerez à propos,
Mon Malade est marié, il pretend que le Vice
Venerien luy a été Communiqué par le pus
Variolique de l'inoculation; je ne pense pas qu'il
soit dans l'erreur, il n'est pas fauteur de la
petite Vérole inoculée; pour Moy, Monsieur
je vous proteste que jusque present, je n'ai Conseillé
à personne de se faire inoculer, malgré les promesses
des partisans de l'inoculation; je ne vous Rapporte
point, je n'y ay speculation, ny Verbiage, je vous
Rapporte des faits à Paris Ce 6 juillet 1764
Chevalier Docteur Regent
de la faculté de medecine en
l'université de paris
[illegible] T.B.

xxvij.e Piece
Cotte BB.
G.D.L. T. B. 66

Reflexions sur l'inoculation de la petite verole adressées a Messieurs les commissaires chargés par la faculté de medecine d'examiner les avantages et les desavantages de cette pratique en consequence de l'arest du parlement du 8 juin 1763.

Si avant que l'inoculation fut connue dans nos climats quelque citoyen touché des accidens affreux qui accompagnent la petite verole naturelle eut proposé de communiquer cette maladie aux enfans, chez les quels elle est constamment plus benigne, comme un moyen capable de les arracher aux dangers aux quels cette maladie les exposoit s'ils en etoient attients dans un age plus avancé et dans des circonstances moins favorables, je ne doute pas que les medecins instruits n'eussent applaudi a ce projet, comme à une idée sublime, qu'ils n'eussent desiré qu'on en fit l'experience, et que tous ceux qui auroient eu quelques amour pour l'humanité, n'eussent fait des voeux pour son succès. Mais l'inoculation se presente aujourd'hui avec bien plus d'avantages, des milliers d'experience attestent son utilité, aussi a-t-elle obtenu le suffrage de tout ce que l'Europe a eu de grands medecins depuis quarante ans. Les Hans-Sloane[1] Les Arbutnoth[2], Les Meads[3], Les Pringles[4], Les Huxam[5] en Angleterre. Les Bourhaave[6], Les Schwenke[7] en Hollande. Les Werlof[8], Les Uler[9] Les Hoffmanns[10], Les Trolles[11] en Allemagne. Le Haller 13 Les Tissot[12] en suisse se sont hautement declarés ses partisans. Seroit-il possible que ses succès n'eussent été que des illusions, et que tous ces grand hommes eussent été séduits par des experiences trompeuses? c'est ce que nous nous proposons d'examiner dans ce memoire pour satisfaire au devoir que la faculté nous impose.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une histoire complette de la petite verole, cependant nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de presenter quelques uns des traits qui la caracterisent, ils pourront nous servir de guides dans l'examen de la question soumise a la decision de la faculté.

G.D.L. T. B.

1) M.r Hans Sloane inocula en 1721 les enfans de la princesse de Galles.
2) C'est M. Arbutnoth qui a repondu aux objections de Wagstaff, si souvent renouvellées depuis.
3) Mead de Variolis et morbillis. Edit. de paris: par M. Lorry.
4) Voyez la Lettre à la fin de ce Memoire.
5) Dissert sur la petite verole a la suite de son essai sur les fievres.
6) Voyez ses aphorismes M. de Haen avoit avancé que ce grand homme avoit changé d'opinion voyez la Reponse de M. Tissot à cet article des questions de M. de Haen. p. 9. de sa Lettre a ce medecin.
(7) Lettre de M. Schwenke à M. Chais dans un Recueil publié en 1755 à la Haye sous le titre de Recueil de quelques pieces interessantes sur l'inoculation.
8 M. Werlof a inoculé les princes de la maison d'Hanovre.
(9) observationes de [illegible] cognoscendis et curandis morbis.
(10) De febre variolosa in medic rational. systemat. tom. IV.
(11) De methodo medendi variolis hactenus cognita saepe insufficiente magno pro inoculatione argumento.
(12) inoculation justifiée. & 13 M. De Haller a inoculé sa propre fille.

1° La petite verole attaque presque tous les hommes, et il n'en est qu'un tres petit nombre, qui parviennent à un age avancé sans lui avoir payé le tribut: c'est un fait dont tous les medecins conviennent. je ne m'attacherai donc point à le prouver; je ne pourrois le faire qu'en rapportant le temoignage des auteurs qui ont ecrit sur cette maladie, leurs ouvrages sont trop connus de Messieurs les commissaires pour que je ne me croye pas dispensé de les leurs mettre sous les yeux[1].

2° Il est rare qu'un homme qui a été une fois attaqué de la petite verole, l'soit une seconde. Des auteurs tres respectables assurent n'avoir jamais vu dans le cours d'une longue pratique, la petite verole attaquer deux fois la meme personne. les exemples du contraire qu'on trouve dans quelques auteurs,[2] et ceux que quelques medecins citent, sont si peu nombreux, qu'on ne hazarde rien de dire que c'est un cas tres rare. s'il restoit quelque doute sur ce sujet, qui peut mieux que la faculté decider la question? — qu'elle interroge ses membres, et qu'elle les oblige à declarer les personnes qu'ils ont traitées deux fois de la petite verole.

3° La petite verole est une maladie si contagieuse qu'Hoffmann ne balance pas à la regarder comme la plus contagieuse de toutes les maladies après la peste. ainsi je crois pouvoir avancer sans crainte de me tromper que le plus grand nombre des malades qui sont atteints de cette cruelle maladie la recoivent par contagion.[3]

4° Il y a des petites veroles si benignes qu'elles ne demandent aucun secours, et dans lesquelles meme de legeres erreurs dans le regime n'ont guere plus d'inconvenient que dans la pleine santé. Il en est d'autres au contraire d'un caractere si malin que les secours les mieux administrés sont presque toujours insuffisants, et que le malade perit malgré tous les soins des medecins les plus habiles et les plus attentifs. Enfin il y en a une troisieme espece dans lesquelles les remedes regulierement administrés triomphent frequement de la maladie.

5° Il y a des pais où les petites veroles sont assés constamment benignes, il y regne cependant quelques fois des petites veroles tres malignes. et y en a d'autres où elles sont plus communement dangereuses. En general elles sont moins funestes pour les enfans que pour les adultes, pour les gens sobres et temperés que pour ceux qui sont addonés à la bonne chere et aux boissons fermentées, pour les gens qui ont les humeurs saines que pour ceux qui

(1) je me contenterai de rapporter ce seul passage de Sennert: ut hoc vix ... rent hi auctores (Arabes) eo praecipue persuasi, quod viderunt variolas et morbillos omnes homines, nisi mors ex alia causa praevenerit, invadere.

(2) Marcellus Donatus cite un seul exemple, Samuel Dwight auteur anglois un autre, Pierre Borelli un autre. M. De Roncalli cite un grand nombre mais il hazarde tant d'autres choses qu'on ne peut pas s'en rapporter à son exactitude. L'exemple du comte Behrens est le seul averé. M. De Haen dit que ce cas n'est pas rare il ne répond cependant que le fait de la celebre Cocuram Timoni morte de petite verole naturelle après avoir été inoculée. M. Beer dans une these soutenue cette année à Leipsic sous le titre de variolarum extirpatione insitioni substituenda en cite aussi un exemple unique.

(3). M. Beer dans la these que nous venons de citer soutient meme qu'on ne la gagne que par cette voye.

les ont affectées de quelque vice particulier, pour les gens de la campagne que pour les habitans des grandes villes dont le luxe énerve ordinairement les forces vitales. c'est pourquoi elles sont si dangereuses à Paris, Londres Constantinople &c.

Si les hommes etoient communement exposés à avoir plusieurs fois en leur vie la petite verole naturelle, l'inoculation seroit insuffisante et par consequent elle devroit etre rejetée. si la petite verole etoit toujours benigne, ou bien si l'on avoit une Methode de la traiter qui repondit constamment aux vues des medecins, et qu'on fut assuré de guerir tous ceux qui en sont attaqués, il faudroit la rejetter encore parcequ'elle seroit superflue et qu'on ne courroit aucun risque en attendant la petite verole naturelle. Mais il s'en faut de beaucoup que les choses soient ainsi. ceux qui s'elevent le plus contre l'inoculation conviennent, qu'il est tres rare qu'on soit attaqué deux fois de la petite verole; et il n'est pas de medecin un peu employé qui n'ait eu plus d'une fois occasion de gemir de l'insuffisance des methodes les plus vantées, ou qui n'ait eu lieu de verifier cette remarque de M. Uler (1). quamvis autem omnia quæ ad morbum hunc superandum ars et experientia suggerit, adminicula probè fuerint adhibita, fateri tamen sæpius cogimur, quod interdum docta plus valet arte malum, isto imprimis tempore cum Epidemicè grassari inceperint variola, ubi in regionibus quibusdam ne tertia pars quidem qui hoc morbo corripiuntur, sanitati redditur. c'est du moins l'aveu qu'ont fait tous les grands praticiens Sydenham (2) Morton (3); Freind (4) Mead (5) Huxam (6) Boerhaave (7) Hoffmann (8) Helvetius (9) &c on ne peut donc assés s'étonner que M. De Haen ait regardé la petite verole comme une maladie peu dangereuse, et qu'il est toujours possible de guerir, surtout si l'on reflechit à la methode qu'il propose pour toutes ses especes.

Puis donc que presque tous les hommes doivent payer une fois en leur vie le tribut à la petite verole; que la petite verole peut leur faire courir les plus grands risques, je ne crois pas, s'il est un moyen de leur faire eviter ces dangers ou ce qui revient au meme de leur procurer constamment une petite verole de l'espece la plus benigne; je ne crois pas dis-je qu'il soit permis

(1) l. c.
(2) Dissert. Epistol. ad Guill. Cole.
(3) Hist. variol. in tract. de febrib. inflamm. universalib.
(4) Epist. de quib. variolar. generib.
(5) de Variolis et Morbillis.
(6) Diss. sur la petite verole.
(7) aphoris. 1403.
(8) De febre variolosa.
(9) de la petite verole.

GvdL T. B.

de revoquer en doute que les médecins ne puissent et meme ne doivent l'embrasser et le mettre en usage. Ils doivent se considerer comme des surveillans placés aux bords d'un fleuve pour avertir les voyageurs des lieux où il est guéable: seroient-ils excusables de les laisser se livrer à l'impetuosité des flots, sous pretexte qu'ils sont toujours prets à porter du secours, à ceux qui seroient en danger, au risque de ne pouvoir leur en fournir que d'insuffisants.

On a si fort senti la necessité de procurer une petite verole benigne si cela etoit possible, que dans une infinité de païs, on est dans l'usage lorsque la petite verole est de bonne espece, non seulement de laisser communiquer librement mais meme de faire coucher les enfans qui se portent bien, avec ceux qui sont attaqués de cette maladie afin qu'ils prennent l'infection, persuadé qu'on est que c'est un moyen sûr de les mettre à l'abri de ses ravages aux quels ils auroient été exposés s'ils l'eussent eue dans le tems, ou elle est d'un mauvais caractere. M. Schwenke dans sa lettre deja citée rapporte que c'est un usage commun en Hollande lorsqu'un enfant a la petite verole dans une famille, de permettre à ses freres et à ses soeurs d'approcher de lui, ou de les renfermer dans le meme appartement pour qu'ils prennent la contagion. M. Beer dans la these dont nous avons fait mention assure que le meme usage est etabli en Allemagne. J'ay vu pratiquer la meme chose dans le perigord; un de mes cousins germains aujourd'hui religieux Recollet à La Rochelle et qui n'avoit pour lors que cinq à six ans fut attaqué d'une petite verole tres benegne, non seulement on n'eloigna pas sa soeur qui avoit a peine quatre ans mais encore tous les enfans de son age ne cesserent pas pour cela de venir jouer avec lui. Il y en eut trois ou quatre qui prirent la maladie entre autre sa soeur, ils guerirent tous sans le secours d'aucun remede, et presque sans garder aucun regime. On a fait plus le Meme M. Schwenke assure avoir appris que dans le Duché de Cleves et dans le comté de Meurs en Westphalie on prenoit des pustules varioleuses en maturité de dessus le corps de quelqu'un qui avoit la petite verole, qu'on en frottoit bien le dessus de la main ou le bras de ceux à qui on vouloit la communiquer, et que

de cette maniere on reussissoit a donner avec le meme venin, cette contagion a quantité de personnes dans une meme saison; M. Jurin dans sa lettre a Caleb Coterworth rapporte la meme chose du pais de Galles. cette derniere methode ne differe point de l'inoculation: mais la premiere est-elle sans inconvenient? est-elle aussi sure que l'inoculation? c'est ce que nous discuterons après que nous aurons examiné si la petite verole qu'on communique par l'inoculation est aussi benigne que ses partisans le proclament; je vais rapporter ce que j'ay vu moi meme et ce que mes recherches m'ont fait decouvrir.

M. Tronchin etant venu a Paris en 1756 pour inoculer les enfans de Mgr. Le Duc D'Orleans, M. D'Hericourt intendant de la marine desira profiter de cette occasion pour procurer le meme avantage à son fils unique, dont il m'avoit confié l'education. nous vimes ensemble M. Tronchin à qui je rendis compte du temperament de l'enfant, qu'il jugea propre a subir l'inoculation après l'avoir examiné. je me chargeai de le preparer ce qui me donna occasion de voir presque tous les jours M. Tronchin soit chez lui, soit au palais Royal, et d'etre instruit jour par jour de l'etat de ses inoculés. Lorsque Mgr. Le Duc de Chartres et Mad^lle^ De Montpensier furent parfaitement retablies M. Tronchin revint chez lui ou j'avois retenu un appartement, j'allai m'y etablir le 10 avril avec mon eleve, j'y trouvai Mad^e^ De l'xxx qui y avoit aussi loué une chambre pour faire inoculer Mad^lle^ sa fille cadette. je rendrai un compte detaillé de ces deux inoculations après que j'aurai dit un mot du temperament de M. D'Hericourt le fils et de la preparation qu'il subit.

C'etoit un enfant de 12 ans d'un temperament fluet et delicat — sujet a des hemorragies du nez qui etoient quelques fois si abondantes qu'elles le faisoient tomber en foiblesse, et a de frequens devoyemens. D'ailleurs depuis six ans que je l'avois sous ma direction, je ne lui avois pas vu le moindre accès de fievre. A commencer du 13 mars jusqu'au jour de son inoculation, on lui retrancha la moitié des alimens qu'il

avoit coutume de prendre; il ne veut que de potages, de riz, de semoule de lait chauffé au bain-marie, de veau, de mouton, de volaille rotis ou bouillis et de quelques especes de legumes, tels que les laitues, des epinards &c. M. Tronchin lui avoit interdit le boeuf, le gibier, les ragouts, les legumes a gousse et le lait bouilli. tous les soirs il trempoit pendant une demie heure ses jambes dans l'eau tiede.

Le 11 avril M. St Martin chirurgien ordinaire de Mgr Le Duc de Chartres lui applique un petit vesicatoire à la partie superieure interne de chaque jambe. le lendemain matin il ouvrit les ampoules et ayant emporté l'epiderme il y plaça des fils imbus du pus variolique. Le surlendemain de cette application on leva l'appareil et on pensa les playes avec un digestif ce qu'on continua les jours suivans. Depuis ce moment jusqu'à celui ou la fievre survint M. D'Hericourt le fils, ne vécut que de potages, de legumes et de fruits cuits, sa boisson ordinaire etoit une decoction d'orge. pendant tout le tems que la fievre dura il ne prit que de l'eau d'orge pour toute boisson et tout aliment. dès qu'elle eut cessé il reprit le meme regime qu'auparavant, il ne recommença à manger de la viande que lorsque la dessication fut finie. six grains de nitre de trois en trois heures qu'il a continué depuis le moment de l'inoculation jusqu'au tems où les pustules ont commencé a suppurer, et quelques lavemens ont été les seuls remedes dont il ait fait usage.

Le 6e jour après l'application des fils on apperceut autour de chaque playe un cercle rouge, et elles commencerent à s'excaver, ce qui indiqua que la petite verole avoit pris.

Le 8e le malade commença à sentir un peu d'embarras et de mal à la tete, les glandes inguinales surtout celles du coté droit se gonflerent.

Le 9 ces memes glandes devinrent sensibles et douloureuses, la fievre se declara sur les neuf heures du matin, elle ne fut pas considerable tout ce jour là.

Il en fut de meme presque tout le lendemain 10e jour depuis l'inoculation, elle augmenta sur les 7 heures du soir et fut accompagnée d'un leger delire, qui dura toute la nuit et tout le lendemain, jusqu'à la meme

heure. malgré cela la fievre n'étoit pas violente. je commencai à appercevoir le soir du 10e jour les traces de quelques boutons sur la poitrine. le 11 il survint une petite hemorragie du nez le matin vers les huit heures. la fievre tomba considerablement à 7 heures du soir, et il n'en restoit plus le lendemain matin. l'eruption continua à se faire tout ce jour et la nuit suivante.

le 12 le malade fut sans fievre à son reveil, et il n'en a pas eu depuis, il survint cependant une seconde hémorragie du nez; l'eruption fut achevée ce jour là.

le 13 les boutons grossirent à vue d'oeil, il y en eut meme quelques uns qui commencerent à blanchir; j'en comptai soixante six sur le visage, il pouvoit y en avoir environ autant sur le reste du corps; et ils etoient tres distincts et entourés d'un cercle rouge à leur base.

le 15 les boutons étoient en pleine suppuration: les playes qui avoient paru presque seches et recouvertes d'une escarre brune pendant tout le tems de la fievre et de l'eruption commencerent à suppurer abondamment.

le malade eut pendant trois ou quatre jours le visage et les yeux gonflés; ces derniers etoient rouges et larmoyans et avoient peine à soutenir la lumiere du jour, mais ces accidens se dissiperent en peu de tems. quelques boutons avoient commencé à se dessecher des le seize. le jour et le suivant M. St Martin les ouvrit pour imbiber des fils du pus qu'ils contenoient, ce qui retarda considerablement l'exsication, qui ne fut achevée que le 24 jour. les playes suppurerent encore une quinzaine de jours

22 le 27 jour depuis l'inoculation c'est-à-dire le 17e depuis l'eruption, on commenca à appercevoir un peu d'eresypele au visage et autour de la playe de la jambe gauche. M. Tronchin ordonna pour lors un purgatif composé de six grains de diagrede, douze grains de nitre et un gros de sucre partagé en deux doses, pour prendre l'une le soir en se couchant et l'autre le lendemain matin. ce purgatif fit assés d'effet mais n'empecha pas l'eresypele de continuer, ce qui obligea de le reitérer; M. D'Hericourt prit les deux doses en deux jours, elles n'opererent que le second, l'eresypele ne fut entierement dissipée que deux ou trois jours apprès. M. D'Hericourt le fils a été sujet pendant quatre ans aux retours de cette humeur eresypelateuse, il en a été delivré à la fin par l'usage d'une tisane sudorifique et

purgative. Sa santé n'a été ni dérangée, ni améliorée par cette opération, il est toujours d'une santé assés délicate sans cependant avoir éprouvé aucune maladie depuis cette époque, si l'on en excepte ses érésypeles, qui même n'ont jamais été accompagnés de fievre.

Je ne dois pas oublier de dire que je couchai pendant tout ce tems dans la même alcove que M. D'Hericourt le fils, nos lits n'étoient même pas separés par un rideau. S'il étoit ordinaire qu'on eut deux fois la petite verole j'aurois difficilement echappé à l'infection, mais j'avois eu cette maladie à l'age de 7 ans, et ce n'etoit pas la premiere fois que je m'exposois à la contagion, ayant suivi avec beaucoup d'assiduité depuis l'année 1744 jusqu'à la fin de 1749 l'hopital de Bordeaux, où j'avois eu occasion de voir et d'approcher d'un grand nombre de gens attaqués de la petite verole, cette ville ayant été affligée dans cet espace de tems de deux ou trois épidemies très cruelles.

Mlle De Vxxx agée seulement de 7 ans étoit d'une constitution encore plus delicate que M. D'Hericourt, sa maigreur et la couleur de son teint indiquoient suffisament la foiblesse de son temperament. Elle fut inoculée le même jour que M. D'Hericourt, on apperçut le 3e jour les marques de l'infection par le cercle rouge qui s'etoit formé autour des playes.

Le 5e jour elle fut prise de la fievre qui ne fut pas considerable; elle augmenta un peu le six; elle fut encore plus forte le 7, elle parut accablée tout le jour la nuit elle fut agitée par des reves.

Elle passa toute la journée du 8 dans un grand accablement, elle vomit quatre fois dans l'après midi; la 4e fois il y avoit du sang dans la matiere de son vomissement, mais il y avoit lieu de presumer qu'il venoit du nez parceque'elle se tenoit couchée sur le dos et que s'étant mouchée l'instant d'après, le nez lui saigna abondamment. Elle vomit une cinquieme fois et elle eut un second saignement de nez dans la nuit.

Les vomissemens continuerent toute la journée du 9 elle saigna du nez pour la troisieme fois dans l'après midi; l'eruption commença à se faire sur le soir.

Le 10 la fievre diminua considerablement il survint une 4e hemorragie du nez qui fut la derniere: l'eruption continua quelques boutons commencerent même à blanchir.

le 11 la suppuration commença à s'établir dans les playes, celle des boutons fut achevée le 15e jour de l'inoculation, qui étoit le 7 de l'éruption le 10 toutes les croutes étoient tombées, il y avoit plusieurs boutons qui avoient disparu sans suppurer. Mlle De V××× eut aussi une eresypele au visage, mais qui n'a point eu de rechute comme celui de M. D'Hericourt. je n'ai pas appris que cette demoiselle ait eu lieu de se repentir de s'être soumise à cette operation, je suis assuré qu'elle jouit aujourdhui de la meilleure santé.

Toutes les personnes que M. Tronchin inocula dans le meme tems et dont je recueillis l'histoire, eurent des petites veroles aussi benignes que celle de M. D'Hericourt: ces personnes sont Mgr. le Duc de Chartres, Mlle De Montpensier, M. Turgot alors maitre des requettes, aujourdhui intendant de Limoges, qui nous succeda dans l'appartement que nous avions occupé dans la maison où logeoit M. Tronchin, Made de Forcalquier, Made la Marquise de Villeroi, le neveu de M. De la Tour, le fils de M. le Duc d'Estissac; M. Tronchin inocula encore quelques autres personnes mais dont je ne recueillis pas l'histoire.

Je joindrai à ces faits dont j'ay été informé immediatement quelques uns de ceux qu'on trouva dans les ecrits qui ont paru en faveur de l'inoculation je ne choisirai que ceux qui ne sont pas contestés. M. Jurin qui a fait des recherches infinies surtout ce qui s'est passé au sujet de l'inoculation, avoit trouvé qu'en Amerique ou des gens sans lumière et sans experience avoient inoculé indistinctement toute sorte de sujets, il etoit mort un inoculé sur 60; qu'à Londres avant qu'on ne prit toutes les precautions necessaires il en mouroit un sur 91: depuis ce tems M. Ramby a inoculé aumoins 1600 personnes sans en perdre une seule, M. Middleton 1000 avec le meme succes; M. Winchestre chirurgien de l'hopital des enfans trouvés 556 sans en perdre qu'un seul: le Dr. Langrish sur 2000 inoculés n'a vu perir que deux femmes enceintes qui avoient été inoculées contre l'avis du medecin; M. Frewin assure que sur 299 personnes qu'il a inoculées se portant bien aucune n'a peri.[1] M. Mead[2] parle d'un pere de famille de l'Isle St Christophle qui inocula

(1) Voyez la lettre de M. Chais a M. Schwenke recueil de la Haye.

(2) De variolis et morbillis cap. de inoculatione

T. B.

300 negres sans en perdre un seul. En 1746 on fonda à Londres une maison de charité tant pour inoculer la petite verole aux pauvres que pour secourir ceux qui en sont naturellement attaqués; les administrateurs de cette maison publierent en 1755 la liste des personnes qui y avoient été inoculées dans l'espace de 4 ans sur 593 il n'en etoit mort qu'une seule. On a fait depuis de pareils etablissemens à Gottembourg en suede, en Danemarc et en provence.

Je trouve dans les observations de M. Ller p. 150 qu'en 1720 ce celebre praticien etant alors à paris apprit d'un Grec nomé Carazza la methode qu'on suivoit a Constantinople pour inoculer la petite verole; il en fit l'experience sur un petit Mandiant agé de sept ans: voici le compte qu'il rend de son operation. je la rapporte parcequ'elle a été faite dans cette ville et qu'elle paroit etre universellement ignorée. Expurgato itaque corpore, postquam de convenienti nutrimento ei porrigendo constituissem, vulnusculo in utriusque femoris cute inflicto, filum sericum variolarum pure imbutum immisi, et ne excideret emplastro impedivi. Tertio post insertionem die, levi horrore febrili corripiebatur puer, modico valde calore subsequente; circa quinti diei finem stigmata in femoribus et imo ventre hinc inde apparuerunt, die sexto et septimo magis conspicua exurgebant ~~[illegible]~~ exanthemata in pectore et collo pauciora, et in facie quinque saltem reperire potui. — undecimo et subsequente die suppuratio completa aderat, et more consueto exsiccabantur diebus insequentibus pustulae, et cum nulla molesta symptomata, arte productum morbum turbarent, in toto morbi decursu aegrum in lecto detinere superfluum fore existimavi. sicque convaluit puer, de nullo alio incommodo conquestus, nisi quod nimis cito à medicatione desisterem cum melioribus alimentis vesceretur in operationis decursu, quam quibus fuerit antea nutritus. De retour en sa patrie M. Ller inocula à la sollicitation du prince d'Anhalt-Bernbourg deux enfans de ses premiers officiers et deux ou trois enfans de bourgeois de la ville de Bernbourg, ce qui lui reussit egallement.

Je n'ay pas cru devoir faire de recherches sur les inoculations qui ont été faites à Paris par M. Hosti et quelques autres membres de la faculté bien persuadé qu'ils ne laisseront pas ignorer leurs succès ou leurs

malheurs s'ils en ont eprouvé quelques uns. Mais comme M. Gatti est peut être celui qui a le plus inoculé dans cette ville je lui ay demandé des eclaircissemens sur ses inoculations, il m'a fait l'honneur de m'ecrire une lettre dans laquelle il m'a rendu un compte exact de sa methode, et de quelques faits qui ont fait du bruit; il y a joint la liste de cent personnes qu'il a inoculées depuis deux ans. J'aurois joint une copie de sa lettre à ce memoire, si je n'eusse appris qu'il s'etoit determiné à la faire imprimer et qu'elle sera publiée sous peu de jours: j'ajouterai donc seulement que je connois plusieurs des personnes indiquées dans sa liste et que j'ay pris à leur sujet toutes les informations necessaires pour m'assurer qu'elles avoient eu la petite verole la plus benigne. Je n'ajouterai point les succès de l'inoculation à Geneve cela ajoutteroit peu à ce qu'on a vu cy dessus.

Enfin toute l'Europe scait qu'en 1721 La princesse de Galles depuis Reine d'Angleterre fit inoculer sous la direction du Dr Hans Sloane ses enfans le Duc de Cumberland aujourd'hui vivant, la feu Reine de Danemarc et la princesse de Hesse Cassel. Le prince de Galles l'ainé avoit eu la petite verole naturelle; l'epouse de ce prince a fait inoculer depuis ses trois fils cadets freres du Roi d'Angleterre aujourd'hui Regnant en 1756 Mgr le Duc D'Orleans ~~[illegible]~~ fit inoculer son fils et sa fille uniques; depuis ce tems le Roi de Danemarc a fait inoculer le prince Royal son fils. Peut-on desirer des temoignages eclatans en faveur de cette methode. Les personnes de ce rang sont exposées aux yeux de l'univers, on ne peut rien cacher de ce qui leur arrive, si l'inoculation leur eut fait courir le moindre danger, si elle ne les eut pas mis à l'abri de la petite verole naturelle qui doute que sa proscription n'en fût une suite necessaire.

Voila sans doute plus de faits qu'il ne faut pour demontrer que la petite verole produite par l'inoculation est de l'espece la plus benigne et qu'elle ne fait courir aucun risque à ceux qui s'y soumettent lorsque l'operation est dirigée par des gens instruits et eclairés. Je dis par des gens instruits et eclairés car je n'ignore pas qu'il y a eu plus d'une personne qui ont été malheureusement la victime de certains inoculateurs, on

[illegible] T. B.

on vient d'en avoir un exemple recent en Angleterre un chirurgien de Londres qui avoit inoculé jusqu'alors avec succès, vient de voir perir entre ses mains quatre enfans d'un même pere auxquels M. Sylvestre habile medecin n'a pu apporter de secours parcequ'il avoit été appellé trop tard. mais les fautes de quelques artistes qui font une profession qui n'est pas la leur, ne sçauroient rien prouver contre la sureté d'un art dans lequel un si grand nombre de gens reussit; il sera donc toujours vrai de dire que la petite verole qu'on procure par l'inoculation est de l'espece la plus benigne je ne connois point en medecine de verité mieux prouvée que celle là. par consequent la question si l'on doit admettre l'inoculation, se reduit donc à celle ci: s'il vaut mieux eprouver une petite verole benigne que de s'exposer à une petite verole qui peut resister aux secours de l'art les mieux administrés. Je ne crois pas que la réponse puisse etre douteuse.

D'un autre coté, si nous considerons que la petite verole est une maladie contagieuse, et que la contagion est une veritable inoculation, il ne s'agira plus de décider si l'on doit permettre l'inoculation puisque toutes les puissances humaines ne sçauroient empecher qu'on ne soit inoculé; mais s'il vaut mieux abandonner cette operation au hazard, c'est-a-dire recevoir la contagion dans les circonstances qui peuvent etre les plus defavorables, et qui peuvent meme etre funestes, que de la prendre dans les circonstances les plus propres à ecarter tout danger. Developpons cette idée.

La contagion est l'application qui se fait d'une matiere emanée d'un corps malade, à un corps sain dans lequel cette matiere excite une maladie semblable à celle du corps dont elle sort. L'inoculation est l'application que l'art fait a un corps sain qui n'a point eu la petite verole, du pus qui contient le venin variolique, d'où resulte une veritable petite verole. par consequent c'est la meme chose quant à l'infection d'inserer du pus de la petite verole ✝ ou d'exposer cette meme personne dans la chambre ou dans le lit d'un malade attaqué de cette maladie il en resultera egallement dans l'un et l'autre cas une

✝ Dans une playe faite à quelque partie du corps d'une personne saine qui n'a pas eu la petite verole

veritable petite verole. on a vu cy dessus qu'on etoit dans l'usage en plusieurs ~~endroits~~ païs non seulement d'exposer les enfans bien portans dans la chambre de ceux qui etoient attaqués de la petite verole, lorsque les epidemies etoient benignes, mais encore de les mettre coucher avec eux pour qu'ils prissent la contagion plus surement. Il ne faut pas conclure de cet usage que c'est une chose indifferente d'exposer les personnes à qui on veut procurer la petite verole dans la chambre d'un malade qui en est attaqué, ou de lui inserer du pus variolique à ce dessein. car comme la contagion agit d'abord sur la partie à laquelle elle a été appliquée, son effort dans le cas de l'inoculation doit se porter et se porte en effet constamment à la peau; au lieu que dans celui de l'infection, comme cette contagion est portée avec l'air dans les poumons, et par le moyen de la salive qui en est impregnée, dans l'estomac; elle peut exciter et excite le plus souvent dans ces visceres des pustules qui ne sont jamais sans danger. que sera-ce donc si on recoit la contagion sans y etre preparé, avec de mauvaises dispositions dans les humeurs, ou lorsqu'on est actuellement attaqué d'une autre maladie; ou bien si ignorant qu'on est infecté du virus de la petite verole, on commet dans l'intervalle qui s'ecoule entre l'infection et le tems de l'attaque de la maladie, quelque erreur dans le regime ou qu'on se livre à quelque excès? ne doit-il pas necessairement en resulter les effets les plus funestes? Ce n'est pas sans raison que M. Huxam(1) dit qu'en general l'état precedent du corps et la disposition des humeurs contribue beaucoup à determiner la quantité et la qualité de la petite verole; et que c'est le soin qu'on a de preparer les malades qu'on veut inoculer en corrigeant ce qui peche dans leur constitution, ou en suppleant à ce qui lui manque, (?) ce qui contribue le plus à assurer le succès de cette operation.

(1) Dissert. sur la petite verole

Je crois avoir demontré assés evidemment l'utilité et la sureté de l'inoculation, il est necessaire avant de terminer ce memoire de repondre à quelques objections qu'on fait contre cette methode.

1° on objecte que l'inoculation ne pouvant se pratiquer avec succès que sur les personnes saines, toutes celles dont la santé souffre quelque atteinte, sont privées de ses bienfaits; d'où l'on conclut qu'il est inutile de l'admettre.

Ceux qui ont proposé cette objection n'ont pas fait attention sans doute que quand meme on leur accorderoit le principe qu'ils établissent, leur conséquence ne seroit pas juste: car supposé qu'il n'y eut qu'un tiers ou meme un dixieme des hommes qui pussent etre inoculés, il n'en faudroit pas moins admettre l'inoculation pour ce tiers ou pour ce dixieme, les avantages qu'elle leur procureroit ne pouvant nuire en aucune maniere à ceux qui ne seroient pas en etat d'en profiter. mais non seulement on peut inoculer les personnes saines, on peut encore faire subir la meme operation aux personnes dont la santé est la plus foible et la plus delicate, pourvu qu'on les prepare convenablement. celles meme qui sont attaquées de quelque maladie actuelle ne sont pas pour cela sans esperance de pouvoir jouir de ses bienfaits, pourvû qu'on puisse parvenir a guerir la maladie qu'elles ont.

2° on pretend que par l'inoculation on peut communiquer d'autres maladies que la petite verole, et que par consequent elle peut etre nuisible a ceux meme auxquels elle procure la petite verole la plus benigne.

Cette objection n'est fondée que sur des idées de theorie et n'est appuyée d'aucun fait constaté. M. Kirpatrick dans son etablissement de l'inoculation assure que la matiere varioleuse prise dans un corps infecté de virus venerien n'a donné qu'une petite verole simple et benigne: il avertit que la premiere experience est due au hazard. D'ailleurs, puis qu'on est le maitre de choisir la matiere de l'inoculation rien n'empeche de la prendre d'un enfant bien sain, et dans lequel on ne puisse soupconner d'autre mal que la petite verole. on ne doit pas douter que les inoculateurs n'apportent à cet egard tous les soins necessaires.

3° puisqu'il y a des hommes qui n'ont jamais la petite verole, ont couru le risque de donner cette maladie a des gens qui ne l'auroient pas eue naturellement.

Je reponds qu'il y a une infinité d'exemples de personnes qui ont été inoculées sans prendre l'infection, et qu'il y a apparence que ces personnes etoient celles qui ne devoient pas avoir la petite verole mais quand il seroit vrai qu'on donneroit la petite verole a quelqu'un qui seroit mort avant de l'avoir eue naturellement, je ne vois pas qu'on en puisse rien conclure contre la pratique de l'inoculation, puisque la petite verole artificielle ne lui feroit courir aucun risque pour sa vie, et que l'incommodité qu'elle leur procureroit est des plus legeres.

4° La petite verole qu'on procure par l'inoculation ne met pas à l'abri de la petite verole naturelle.

On n'apporte qu'un seul fait constaté à l'appui de cette objection celle de Leonard Limoni. Dans le tems des premieres experiences en angleterre M. jurin invita publiquement pendant plusieurs années tous ceux qui auroient avis de quelque rechute après l'inoculation à les lui communiquer on ne put en constater aucune. Richar Evans inoculé en 1721 avec six autres prisoniers sur lesquels on fit les experiences de cette methode ne prit pas la petite verole artificielle parcequ'il avoit eu la naturelle. M. Matty medecin de Londres, qui avoit eu aussi la petite verole naturelle s'est inoculé sans succès; le fils du Lord Hardwick grand chancelier d'angleterre, ayant été inoculé, s'inocula une seconde fois, une personne inoculée et bien retablie s'étant fait de petites playes et y ayant mis du pus, les playes se sont sechées, sans qu'il survint de suppuration et sans prendre la petite verole. six des inoculés de M. Gatti qui n'avoient pas pris la petite verole, ont été inoculés une seconde fois ou se sont exposés à la contagion sans pouvoir la prendre.

Ces experiences faites par le moyen de l'inoculation pourroient

paroître suspectes à bien des gens, d'autant mieux que M. Huxam a vu des personnes qui après s'être exposées à la contagion de la petite verole naturelle sans avoir pu la prendre, ont cependant eu cette maladie quelque tems après, et que M. Gatti convient que M. Le chevalier et Mlle De Fronchevolles ont eu la petite verole naturelle par contagion après ne l'avoir pas prise par l'inoculation, il est vrai qu'il ajoutte, qu'il ne lui avoit pas été possible de prendre toutes les precautions qui auroient été necessaires pour en assurer le succès. Mais quand il seroit vrai que quelques personnes auroient la petite verole naturelle après l'avoir eue par l'inoculation, que pourroit-on en conclure contre cette pratique, elle seroit pour lors dans le cas de la petite verole naturelle et il seroit ridicule d'exiger de l'art ce que la nature ne peut pas faire. Je ne doute donc pas que puisqu'on peut avoir deux fois la petite verole naturelle, on ne puisse avoir une seconde fois cette maladie après l'avoir eue par l'inoculation. mais ce cas sera aussi rare pour la petite verole artificielle que pour la naturelle. On lit dans la Gazette Salutaire de Bouillon du 26 mai; que 5 filles qui avoient été inoculées en 1758 dans l'Electorat d'Hanovre avoient eu toutes cinq la petite verole naturelle cette année. La maniere dont le fait etoit rapporté me l'ayant rendu suspect, je pris le parti d'ecrire à l'auteur de cette Gazette qui me repondit qu'il l'avoit tiré de la Gazette allemande de Francfort du 17 mai de cette année. Je n'ay pu encore parvenir à remonter à la source de ce fait, si je reussis à le constater, ou en decouvrir la fausseté j'aurai l'honneur de faire part à Messieurs les Commissaires du succès de mes recherches.

5° puisque la petite verole qu'on procure par l'inoculation est en tout semblable à la petite verole naturelle, elle doit etre contagieuse comme elle; on peut donc craindre qu'elle augmente les ravages de la petite verole.

On publia à Londres en 1723 que l'inoculation avoit multiplié la petite verole naturelle; M. Jurin demontra que la grande mortalité de cette année avoit été pendant les mois de janvier et de fevrier, et

qu'on n'avoit commencé à inoculer que le 27 mars. M. le chevalier de Chatelux fait voir dans sa réponse à une des principales objections qu'on oppose à l'inoculation, qu'année commune il est mort à Londres moins de personnes de la petite verole naturelle dans les dix années qui se sont ecoulées depuis 1748 jusqu'en 1757 tems où l'inoculation a été le plus en vigueur dans cette ville que dans les dix années entre 1721 et 1730 tems ou l'on n'a presque point inoculé on lit dans la gazette d'utrecht du 24 juin qui a été apportée dans la faculté que pour de bonnes raisons (sans doute parceque elle augmentoit la petite verole naturelle, car c'est de cela dont le Gazetier parle en cet endroit) le vice chancelier d'Oxford avoit deffendu la pratique de l'inoculation dans cette ville. ayant voulu m'assurer de ce fait j'ay fait ecrire à M. D'Eon de Beaumont chargé des affaires de france à la cour d'angleterre, il a envoyé une lettre de M. Pringle medecin de la Reine d'Angleterre et une autre du Docteur Kelly professeur en Medecine à Oxford et y exercant cette profession, qui le dementent absolument. je joins à la fin de ce memoire la traduction de ces deux lettres dont les originaux sont restés entre mes mains. Enfin j'ay entendu ce mois de janvier des Medecins se plaindre du grand nombre de petites veroles qui regnoient à paris, ceque ils croyoient pouvoir attribuer aux inoculations qu'on y pratiquoit; cependant on n'avoit inoculé personne que je sache de tout le mois de decembre et dans le mois de janvier il n'y avoit eu que Mad^e la Duchesse de Pequigny et Mlle D'albert sa soeur qui se fussent fait inoculer, encore l'avoient-elles été à passi. nous concluerons de tout cela qu'il n'est pas vrai que l'inoculation ait contribué jusqu'ici à multiplier la petite verole naturelle. cependant il ne s'en fait pas qu'on doive permettre aux inoculés de se repandre dans le public, comme quelques uns ont eu la temerité de le faire cette année, mais il est aisé de prendre des precautions pour empecher que la contagion ne s'etende.

Je ne crois pas devoir répondre aux objections prises de la morale et de la Religion. car comme l'observe tres bien dans son Requisitoire M. L'avocat general, La Religion ayant en tout pour objet le bonheur des hommes, elle ne condamne pas ce qui leur est véritablement utile; d'ailleurs le parlement a renvoyé a la faculté de Theologie à donner son avis sur le fait de l'inoculation en ce que concerne la religion.

Il ne sera pas difficile maintenant de repondre aux questions proposées par le parlement.

1° puisque la petite verole qu'on communique par l'inoculation, lors que cette operation est dirigée par des gens sages et instruits, est toujours de l'espece la plus benigne, qu'elle ne fait courir aucun risque et n'a aucune suite facheuse pour ceux qui s'y soumettent: que lors meme qu'on prend le moins de précaution pour l'administrer elle est infiniment moins dangereuse, et fait courir infiniment moins de risque que la petite verole naturelle, on doit non seulement la permettre et l'autoriser, mais encore exciter les médecins a en etendre la pratique. pour cet effet il seroit digne de la bonte du Roi et de la sagesse du parlement, d'etablir un hopital où l'on inoculat gratuitement les enfans des pauvres, et d'autoriser quelqu'un à etablir sous la direction de la police dans l'un des faux bourgs de cette ville, ou a une petite distance une maison dans la quelle on put se faire inoculer pour une petite somme.

2° que ce seroit frustrer le peuple la partie la plus nombreuse de la nation et la plus precieuse à l'etat des bienfaits de cette methode que de deffendre d'inoculer dans les villes.

3° pour empecher cependant que les inoculés ne repandent la contagion, il seroit necessaire de deffendre qu'on inoculat dans aucun college, ni pension, ni chez les gardes malades en en exceptant ceux qui voudroient se soumettre à ne recevoir que des malades de cette espece. Il seroit necessaire aussi de deffendre aux inoculés de sortir de chez eux et de se trouver dans aucun lieu public, depuis l'instant où ils auroient reçu l'infection jusqu'à leur parfait retablissement.

4° pour mettre ceux qui voudroient se soumettre à cette methode à l'abri de tous les inconveniens qui pourroient en resulter, s'ils donnoient leur confiance à des gens sans lumiere, il seroit necessaire d'ordonner que l'inoculation ne pourroit etre faite que par ou sous les yeux d'un medecin, ayant droit d'exercer dans les lieux respectifs.

5° pour assurer l'execution du reglement cy dessus il seroit à desirer qu'on enjoignit à chaque medecin qui se chargeroit d'inoculer quelqu'un de declarer dans trois jours au plus tard à un commissaire pris dans le sein de la faculté, qui tiendroit un Regître à cet effet le nom, l'age, et le temperament de la personne qu'il auroit inoculé et lorsque l'inoculation seroit finie de remettre audit commissaire l'histoire de l'evenement qu'il certifieroit et signeroit de sa main. Le Commissaire seroit chargé de publier à la fin de chaque année une liste des inoculés et l'evenement de leur maladie par là on parviendroit a repandre de plus en plus cette methode et à en assurer le succès.

6° il seroit à desirer qu'on étendit ce reglement à toutes les villes du Ressort, et meme à tout le Royaume si le Roi daignoit interposer son autorité dans une affaire de cette importance.

C'est l'avis que j'ose proposer à la faculté.

[illegible] J. B. Roux

Traduction de la Reponse de M. le Docteur pringle Medecin de la Reine d'Angleterre à M. D'Eon

a Londres le 3 aout 1763.

Monsieur

je puis vous donner à present une reponse satisfaisante, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire vers le milieu du mois dernier, concernant la deffense que l'on vous marque avoir été faite a Oxford de la pratique de l'inoculation. je puis vous assurer avec certitude que rien n'a pu donner lieu au bruit qui s'en est repandu en france. je ne m'en suis pas tenu à la decision de ceux qui n'avoient point fait de recherches particulieres, ni à la propre persuasion dans laquelle j'etois, qu'une deffense aussi extraordinaire eut pu etre faite dans une ville aussi renomée, et aussi voisine de Londres que l'est Oxford. ne m'etant donc pas contenté de ces sortes de preuves suffisantes pour detruire l'assertion cy dessus, je me suis addressé a un de mes amis ici (le Dr Morton employé au Museum) et comme il est lié personellement avec le Docteur Kelly professeur en medecine à l'université d'oxford, et qui y exerce meme cette profession, je l'ay prié de vouloir bien lui ecrire pour etre informé surement de ce qui en etoit j'ay recu hier un billet du Dr Morton par lequel il me marque qu'il a ecrit au Dr Kelly, et qu'il m'envoye la reponse qu'il en a recue. je joints ici cette reponse et je suis persuadé qu'apres l'avoir lue, vous trouverez l'affaire en question entierement decidée.

j'ay l'honneur d'etre &c. signé J. Pringle.

T. B.

Traduction de la lettre du Dr Kelly professeur en médecine a l'université d'oxford, au Dr Morton.

à Oxford le 30 juillet 1763

Cher Docteur.

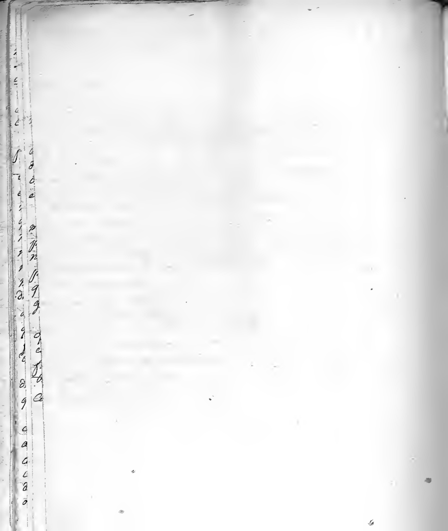
J'aurois repondu sur le champ à votre lettre du 23, si je n'eusse pas été presque toujours absent depuis que je l'ay recue.

Le vice chancelier n'a point deffendu la pratique de l'inoculation, et on continue a exercer cette methode sans eprouver le moindre difficulté. Il est vrai qu'on n'inocule point ici pendant la saison ou nous sommes, mais toujours dans le printems et l'automne, et je crois avec le meme succes.

Je m'imagine que ce qui a donné lieu à la nouvelle dont vous me parles, c'est que les magistrats de cette ville ont ordonné depuis peu que tous ceux qui se trouveroient attaqués de la petite verole naturelle dans les villages et aux environs d'oxford, ne pourroient pas venir dans la ville pour se faire soigner. on dit qu'avant que l'on eut pris cette precaution la petite verole naturelle avoit gagné ici considerablement.

Vous ne me devez aucun remerciment pour toutes les politesses que j'aurois voulu vous marquer à oxford. J'ay en mon particulier beaucoup d'obligation au Dr Kennicott de m'avoir fait faire la connoissance du Dr Morton, et je me trouverai toujours tres heureux quand j'aurai quelque occasion de lui prouver combien je suis &c. signé J. Kelly

MDL? T.B.



1 Du lundi
GDL T. B.

77 La petite verole est une maladie contagieuse, c'est a dire que le commerce des malades, la repand, la multiplie quoiqu'elle n'infecte pas l'air, non plus que toutes les autres especes de pestes qui se repandent par le commerce elle n'etoit certainement pas connüe des anciens, elle eut eté decrite par eux avec cette exactitude qu'ils apportoient a tous les objets qui etoient de quelque consequence. et la petite verole n'a jamais eté faite pour etre oubliée dans la classe des maladies. c'est donc une maladie etrangere, qui n'est point liée a l'existence de l'humanité, et qui n'est point un accident ~~lié ai aux~~ dependant et relatif aux principes de l'economie animale. je ne m'arreterai pas a prouver aucune de ces propositions, je les crois demontrées. et je n'en parle que parce que je crois qu'elles jettent quelque jour sur les questions aux quelles nous avons a repondre.

La premiere et la plus essentielle dans la question de l'inoculation, est de sçavoir si un homme qui a eu la petite verole une fois est sujet a la recidive.

2 [illegible] T. B.

Pour repondre a cette question
je la divise en deux parties. 1o. un
homme qui a eu la petite verole
peut-il l'avoir une seconde fois 2o
un homme qui a eté une fois attaqué
de cette maladie l'a-t-il communem[ent]
une seconde fois.
Pour la premiere partie, je repond
affirmativement que je ne vois aucu[ne]
espece impossibilité phisique a ce qu'un
homme qui a eu la petite verole une foi[s]
en soit encor attaqué. toute cette existence
de levains innés qui se depurent par la
petite verole, repugne a la saine physi[que]
et a l'histoire de la petite verole. san[s]
doute la p. v. est une maladie depurat[oire]
mais depuratoire d'un levain etrange[r]
il peut en resulter un grand bien pour le
corps, mais c'est un bien accidentel qui
ne tient point a la nature de l'homme
en general, mais aux circonstances
particulieres de chaque sujet. j'adme[ts]
donc toutes les observations de recidive
dans la petite verole dont les auteurs
parlent, et dont ~~vous avez eté~~ les tem[oins]
sont irreprochables
mais toutes ces observations, qui sont
en tres petit nombre si on les compare
a la quantité de malades attaqués

3

T. B.

delapetite verole, laissent entier a resoudre le second membre de notre question, arrive t'il communement qu'un homme qui a eu la p. v. l'ait une seconde fois

Je crois que c'est plutot d'apres la theorie qu'ed'apres la pratique, que M. Boerhaave etablit une distinction entre la p. v. discrette et la confluente, et veut que l'une ne garantisse pas de l'autre. L'une se gagne de l'autre. c'est le meme levain differentié par la nature du sujet et les circonstances.

pour moi je ne crains pas d'assurer que quiconque a eu une fois la petite verole bien decidée dans ses phases et dans ses periodes, peut raisonnablement se regarder comme a l'abry d'une nouvelle atteinte de cette maladie. quoi qu'il ne doive pas porter sa seurité jusqu'a la metaphysique.

Les raisons de cette opinion sont 1o l'experience et l'observation constante a la quelle on ne peut opposer qu'un petit nombre de faits 2o L'analogie de la peste, suivant presque tous les auteurs et d'autres maladies contagieuses et suivan

4 [illegible] T.B.

3° sur l'impenetrabilité de la peau ~~quen lorsque~~ qu'elle acquiert ~~.~~ par cette maladie. toutes les autres raisons d'insusceptibilité qu'on apporte me paroissent frivoles. puisqu'apres tout ~~encore~~ elles supposent des hypotheses inadmissibles. L'experience seule a pu de pouvoir guider dans une recherche de cette espece, et elle ~~est~~ doit etre la meme pour toutes les autres maladies contagi[euses] sans quoi je ne l'admettrois pas meme pour la petite verole.+

La p. v. etant une peste de son esp[ece] il doit etre possible de s'en garantir. il+ n'est nullement necessaire que tel ou tel homme en soit attaqué, et le calcul de ceux qui etendent ou qui diminuent son empire peut etre vrai, suivant la difference des lieux et des climats qu'ils habitent je crois qu'elle fait beaucoup plus de ravages, en angleterre, qu'en france en general les anglois, sont plus sujets aux maladies de peau ils en conviennent eux memes. il y a des pays ou a peine la connoit on. en general, comme toutes les pestes du monde, le commerce, et la foule qui habite les grandes villes la

5 G.J.D. T. B.

89 y rend plus communes. nous l'avons transporté en afrique et en amerique, et on la connoit surtout dans les habitations et dans les comptoirs des Europeens ~~dans~~ ces deux parties du monde. J'avouerai meme que le moyen proposé par Mr Rast pour l'extirper ne me paroit ni absurde ni ridicule. quoiqu'il en soit il est aisé de conclure de toutes ces raisons; qu'il est impossible de faire des calculs, de ceux qui en sont attaqués, et de les comparer a ceux qui ne le sont pas le calcul etant tres different pour les villes et pour les campagnes pour les solitudes, et pour les lieux tres frequentés. [M. mead nous ~~donne~~ transmet une histoire a ce sujet ~~tres~~ singuliere, qu'on peut je crois n'y pas ajouter foi sans pecher contre la croyance qu'exigent les faits allegués.

Jusqu'icy on ne connoit pour se garantir de ces maladies contagieuses que la fuite. car aucun medecin sage, ne peut croire a des prophylattiques contre un levain dont on ne connoit pas la nature. On nous propose l'inoculation qui reglant la marche de la maladie la rend ~~sans danger~~ ~~sure~~ supportable et garantit de tout danger doit on l'admettre voila la question qu'il s'agit d'examiner.

La petite verole merite telle ces precautions et ses ravages sont ils assez considerables pour ~~qu'on puisse la comporter a la peste~~ qu'on employe des moyens extraordinaires de s'en garantir

[signature] T. B.

mais avant que d'entrer endiscussion
Les ravages dela petite verole sont ils
tels quils exigent des precautions
extraordinaires pour s'en garentir. sans
doute. mais comme cette question est
preliminaire a toutes les autres. exami
nons si nous le pouvons le ravage dela
petite verole et la somme des pertes comparé
a ceux qui en sont attaqués. j'admets de tout
mon coeur la verité des calculs Anglois:
m. Jurin, ~~maitland~~, est un homme d'une
probité aussy connue que sa science. m. Kirpat
est dans le meme cas. nous luy devons
entre autres choses d'avoir appris de
pertes faites par l'inoculation, que d'autres
avoient dissimulé ce ne sont ni des coustions
ni des menteurs. mais rappellons nous
icy les savans ecrits des Sydenham, des
Morton, des lister des Willis. des freind du med
je crois que
tous les medecins francois conviendront
avec moi que nous ne connoissons pas ~~tres~~ aussi
communement les symptomes dont ils parl
comme tres frequens. et qu'en generall la p. v.
est plus mechante en Angleterre qu'en france
Dans notre patrie elle n'est le plus souvent
funeste, qu'aux gens riches, adultes, qui
vivent dans le luxe, et dont le regime est
detestable, aux gens epuisés, et ~~[illegible]~~

7 [signature] T.B.

86 aux ames timides. neant moins comme cette classe connient les rejettons les plus precieux de l'etat et que d'ailleurs dans certaines années elle se trouve par sa combinaison plus mauvaise que dans d'autres. il est certain qu'en france meme un moyen d'arreter ses ravages est un moyen precieux. l'avons nous trouvé dans l'inoculation.

Sans entrer dans l'histoire de l'inoculation, ses progrez, les obstacles qu'elle a eprouvé et quelle eprouve, je reduirai toutes les questions que j'ay a traiter sur cette methode a ces deux cy. 1o en peut on mourir. 2o previent elle la recidive. apres quoi si l'epidemicite ~~par mes~~ suivant mon opinion quelle est fort utile aux particuliers qui l'employent il restera a resoudre la plus grande de toutes les difficultez. abandonnera t'on a la sureté de quelques particuliers la sureté publique et donnera t'on lieu a une nouvelle contagion pour le bien d'un peut nombre de gens.

Par rappor a la premiere question en meurt on. on ne peut pas douter qu'il ne soit mort plusieurs personnes de l'inoculation en angleterre et meme en france. mais d'abord il faut ~~distinguer~~ diviser la question de

T. B.

en est il mort ~~est pour est ce~~ ouy sans doute est il possible de prononcer a quel sujet qu'on inocule qu'il n'en mourra pas. si je resous ce membre de la question j'ay resolu toute la question parceque le choix est toujours permis dans l'inoculation. Or ce choix une fois permis je crois qu'on peut repondre il est de la plus grande probabilité, que le sujet inoculé, bien choisy bien preparé, n'en doit pas mourir. Je dis de la plus grande probabilité c'est a dire de cette probabilité qui fait la certitude Physique.

Pour cela il y a trois chose a faire

1o celui du sujet.

2o la preparation

3o la matiere dont on inocule.

1o sur le sujet on peut porter les connoiss. que l'on a sur la santé d'un homme jusqu'a la certitude physique

2o la preparation. les medecins peuvent preparer un homme quelconque de façon a assurer qu'il n'a aucun vice dans sa santé.

3o. La matiere dont on inocule. Celle qu'on le plus simple et le plus douce pris dans l'homme qui a la maladie la plus benigne qui n'a aucune complication avec la maladie doit former une petite verole simple

9 T. B.

87 Si l'on m'accorde ces trois propositions qu'on peut repondre de la santé d'un homme avec une tres grande probabilité qu'on peut l'amelioer, et qu'on peut repondre du levain avec lequel on inocule. Je repondrai alors certainement qu'il y a un tres grand avantage pour chaque particulier a se faire inoculer parce qu'on n'en meurt pas.

Or je crois que chacune de ces propositions peut m'etre accordée. Je dirai plus on ne peut me les refuser, sans detruire de fond en comble les fondemens de la medecine.

Il est cependant une objection toute simple a me faire. c'est que je vais plus loin qu'aucun des inoculateurs n'a jamais eté. a l'exception du seul M. Butini, aucun d'eux n'a prononcé qu'on ne peut pas mourir de l'inoculation.

Je reponds a cela une chose que je vous prie de bien peser avec moi. c'est que jusqu'icy l'inoculation n'a pas eté traitée et suivie philosophiquement par aucun medecin. ou du moins aucun medecin eclairé n'a donné de traité sur cette matiere. et quoiqu'il soit bien loin de mon intention de m'elever au dessus de qui que ce soit. j'ose vous assurer que tout ce que j'ay vu de l'inoculation me fait

MSS T.B.

desirer que la commission de la faculté
s'il est decidé qu'on doit l'admettre
se charge de prescrire des loix sur cette
operation. je le dirai net, et avec verité
j'ay eté mecontent de toutes les inoculat.
que j'ay vu faire et je ne puis pas m'en
prendre a la methode.
Pour faire le sommaire de ce que j'ay
vu je divise l'inoculation en trois temps.
1o celui de la preparation. 2o celui de la
maladie 3o les suites de la maladie.
Dans la preparation que je prendrai
jusqu'au moment de la fievre le but des
inoculateurs est de remettre la santé dans
le meilleur etat possible. les prejugés la dess.
est une source d'erreurs. et j'ose dire que
toute la science de la medecine, n'est pas
de trop pour un inoculateur. mais je m'en
rapporte la dessus a sa conscience. j'appelle
le temps de la preparation celui de la fiev.
elle est aussi forte que dans la p. v. naturelle,
l'inoculateur y porte une securité ridicule.
je les ai vu faire manger un peu leurs malad.
et leur intention secrette est de rassurer.
ceux qui m'ont cru et qui se sont traités
comme nous traitons la p. v. naturelle
s'en sont bien trouvés. Dès ce moment ordon
donne des on se rejouit on est content
dans tous les gens environnans, quoique
le malade, soit accablé, qu'il ait du delire

Gib... T. B.

des saignemens de nez j'en ay vu qui 82
m'effrayoient beaucoup.

La fievre tombe en dans la methode de
M. Hosty qui est la seule que j'aye vu
il paroit des petits boutons tres rouges
beaucoup plus larges que dans la p. v.
naturelle. surmontés d'une vesicule aqueuse
beaucoup plus superficielle que le bouton.
le sixieme jour elles sont toutes a leur
periode. elles plusieurs sechent sans
suppurer, quelques unes suppurent d'un
pus aqueux. il n'y a point du tout de
fievre de suppuration. les malades
sont gueris le septieme ou le huitieme.

Je n'ai vu que deux exceptions, l'une est
mademoiselle d'Egmont qui n'eut a la
verité point de fievre de suppuration.
mais jusqu'au septieme jour elle eut la
fievre, elle eut d'ailleurs une enflure tres
considerable au visage, une insomnie affreuse,
l'enflure des mains fut tres grande. elle
eut une petite verole confluente dont elle
est tres marquée.

L'autre est Mad. d'aiguillon qui au
neuvieme jour eut un mal de tete affreux
qui effraya beaucoup l'inoculateur. mais
qui se dissipa promptement. ces deux
personnes sont les seules, qui n'ayent point
eu de suite a leur inoculation.

12 T. B.

Vous voyés par ces exemples, que la petite verole inoculée a 1° la preparation semblable a la naturelle. 2° l'eruption toute differente. 3° la suppuration presque nulle. 4° le dessechement plus prompt et presque subit. Je vous prie de bien remarquer ces differences. elles sont essentielles, pour l'explication des suites de la p. v. inoculée. C'est dans ces suites surtout qu'il faut la considerer.

aussitot que le dessechement est fait les playes qui ont eté fermées pendant tout le temps de la maladie, commencent a eprouver une tres violente demangeaison s'ouvrent et trois jours après coulent si abondamment, et laissent echapper un pus sereux qui tombe par gouttes et perce les linges de tout coté. le fonds de la playe est ~~[illegible]~~ flasque, les bords recourbés, quelquefois les glandes des aines s'engorgent, les plus heureux et le plus petit nombre des malades en est quitte pour cela qui dure ~~trois~~ quinze jours, trois semaines, quelquefois davantage.

Dans ~~le plus grand~~ quelquesuns, il s'excite une est febricule qui a duré vingt quatre heures alors les jambes, les cuisses, quelquefois le visage, le corps entier se couvre d'un

13 [illegible] T. B.

Erysipele tres violent, qui se parseme de petits boutons : les boutons le matin sont pleins d'une ichor jaunatre qui le soir est tout en pus. mais ils sont superficiels, et semblent être entre le tissu reticulaire et l'epiderme quils soulevent. Le malade d'ailleurs a bon communement bon appetit. mais cet Erysipele est accompagné d'une demangeaison insupportable, le plus souvent d'insomnie, quelquefois de fievre le soir et est même accompagné de clous. son commencement est toujours facheux quelquefois effrayant. je scais un enfant qui nouvellement avant son Eruption, a eu un assoupissement lethargique et gen scais un autre qui au quarantieme jour de son inoculation est encor, si suppurant de tous les cotés, quil est impossible de lui toucher aucune partie de son corps sans en retirer des doigts imbibés d'une matiere gluante et qui sent ~~l'aigre fermen~~ l'aigre fermenté. il est horriblement maigri. Les inoculateurs m'ont avoüé et jen ai vu un qui a eté sujet aux Erysipeles et aux maux d'yeux pendant plus de trois ans.

Ce tableau n'est rien sans doute si on le compare aux maux ordinaires qui peuvent suivre la p. v. naturelle. mais du moins est il certain que si on suivoit

14

G. D. T. B.

un regime plus exact, une methode plus serieuse. toutes ces choses ne devroient pas arriver. L'inoculation si elle est une pierre precieuse, a certainement besoin d'etre enchassée dans toutes les lumieres de la medecine. quoiqu'il en soit Je n'en n'ai vu mourir qu'un seul. je ne l'ai pas suivi. il avoit un epanchement d'eau dans la téte et c'est a moi qu'on a dit quil s'etoit donné un coup a la tête. je puis assurer que l'enfant se portoit exterieurement bien avant l'inoculation. je rapporte icy ce que j'ay vu et suivi. et je conclus cette premiere proposition par dire qu'on peut promettre a quelqu'un quil ne mourra pas de l'inoculation, que cependant les suites de la maladie sont et plus dangereuses, et plus cruelles que la maladie même.

La seconde question. previent elle la recidive. je crois que l'inoculation est apeuprès dans le cas de la p. v. naturelle. je dis apeuprès car je crois que dans la methode presente d'inoculer, si l'erysipele qui est la suite de l'inoculation ne depure pas absolument la masse du sang les malades sont dans un danger prochain de recidive. c'est a dire, que je crois que la p. v. doit reparoitre peu de temps

15

G.D.L. T. B.

apres ou ne pout reparoitre dutout
amoins que le malade enfant, nait
acquis par le changement de sa constitution
et par la suite des temps, une nouvelle
disposition ala contracter.
La raison qui me fait penser ainsy. c'est que
quelques malades ayant un Erysipele
affreux quelques autres n'en n'ayant pas
dutout. je ne concois pas dans l'extension
des proprietés de la nature humaine, surtout dans des sujets de (...) la
raison d'une aussy grande disproportion
aussy si je me melois d'inoculer, ce que
graces a dieu je ne ferai jamais, si je
ne voyois pas paroitre cet Erysipele,
j'appliquerois sur le champ des vesicatoires

Je vais plus loin et je crois pouvoir assurer
par l'apparition de cet Erysipele, que le
levain de la p. v. peut se denaturer et se
defigurer dans le corps. et produire d'autres
maladies plus durables. mais l'effet du
levain de la p. v. recent etant rarement
funeste, je crois que les maladies qu'il
produira ne seront jamais dangereuses,
quoique facheuses si par exemple elles
se jettoient sur les yeux.

Ce n'est donc qu'apres un certain espace
de temps ~~que~~ auquel l'observation seule peut ~~deter~~ mettre
~~miner~~ des bornes que la p. v. inoculée nous remet
dans le meme cas que la p. v. naturelle.
par rapport a la recidive. car quoique
l'experience seule soit en droit de decider

10

Sur cet article. l'inoculation n'est pas assez ancienne, pour que les gens qui connoissent la marche de l'observation en medecine puissent en rien conclure. l'experience en medecine trompeuse depuis hyppocrate jusqu'a present est le fruit des siecles.

Je crois que de tout ce que j'ay dit on peut conclure qu'il y a de l'avantage pour les particuliers a se faire inoculer mais la nation y gagne t'elle ~~chiffre~~ ~~mo~~ multiplie t'elle la contagion. oui sans doute. lorsqu'on ne prendra aucune precaution, qu'on laissera les inoculés communiquer avec les autres citoyens. je crois cependant que l'inoculation doit la moins communiquer que la p. v. naturelle. parce qu'elle est plus douce et plus simple, parcequ'elle suppure moins mais puisqu'on fait cesser la peste par la separation des malades, on peut aussy ecarter les dangers de cette contagion. je ne m'etendrai pas sur cet article. les inoculateurs n'y ont rien repondu de raisonnable.

ainsy mon avis est, qu'il y a de bonnes raisons pour, de fortes objections contre. quon ne peut ~~pas~~ prononcer definitivement que sur la necessité de toute l'attention d'un bon medecin, du choix du sujet et de l'exacte separation des malades dans l'inoculation

17 T. B. 85

Il seroit plus court ~~de plaire mais~~ de plus conforme avec inclinations de garder le silence ~~n'aure~~ mais la faculté en m'honorant de sa commission m'empeche de ~~suivre~~ mote la liberté de

Je crois avoir demontré dans le premier memoire que je vous ai lu. que la petite verole artificielle est moins dangereuse pour les individus qui s'y soumettent que la naturelle.

je crois avoir prouvé aussy qu'elle plus part des inconveniens dependent de la façon d'administrer et de la legereté qu'on a toujours affecté d'y mettre.

Je crois aussy ~~que~~ que l'on peut aisement prevenir la contagion

cela posé je crois que l'inoculation est un bien pour le public

~~Le malheur que~~ le malheur que j'ay de ne pas penser comme des hommes que je respecte, et pour ~~lesquels~~ sentiment desquels j'aurois toute la deference qu'il merite, si ce n'etoit pas un crime que de parler autrement qu'on ne pense. ~~me fait vous~~ permettez moi par consequent ~~d'ajouter~~ ce que j'ay deja ~~leur~~ proposer ~~avec d~~ les raisons dit sur l'inoculation quelles qui m'ont determiné en faveur de ~~l'inoculation~~ cette operation, prêt a y renoncer de tout mon coeur si on me demontre que les raisons ne soient pas valables.

1 Tous les hommes n'ont pas la p. v. mais tous y sont exposés.

2 Donc tous les hommes sont exposés a un risque general et reel.

3 c'est par consequent un grand bien que de diminuer ce risque

4 Pour Diminuer ce risque, on peut employer deux methodes. – Dedetruire le levain (?) ~~[illegible]~~

5 La premiere est de ~~fuir les occasions~~ diminuer les causes immediates du danger. qui ~~peuvent~~ est la cause d'un danger ~~eloigné faire un danger prochain~~.

6 La seconde est de rendre les corps moins susceptibles de son impression

or je regarde l'inoculation comme capable de procurer ce double avantage c'est a dire et ~~de~~ de diminuer la masse totale du levain, et de rendre le corps moins

18 [illegible] T. B.

~~sur cet art~~

susceptible de son impression

1o j'avance que l'inoculation est capable de ~~detruire~~ diminuer la masse tot~~ale~~ ~~du levain~~ dela p. v. repandu sur la surface delaterre

Je sens combien cette proposition doit paroitre un paradoxe, je dirai meme plus, j'avoüe que l'experience y est contraire. mais ~~pour prouver cette~~ le principe n'en est pas ~~proposition il suffit qu'on m'accorde~~ moins vrai ~~le principes suivans~~

~~1o~~ L'inoculation peut etre administrée sans communiquer la contagion a qui que ce soit. si le malade n'a communication qu'avec des gens qui ayent eu la petite verole. si l'on a soin que ses linges ses hardes ne soient remis dans le commerce qu'après avoir eté desinfectés. ~~si~~ alors l'inoculation sera un rempart contre les epidemies ~~[illegible]~~ pourvu qu'on ne me ~~m'accorde~~ ne nie pas que les inoculés ne sont pas ou sont peu sujets a la recidive. or c'est je crois ce qu'on ne peut pas nier ~~et que la~~

2o L'inoculation rend le corps moins susceptible de l'impression du levain dela p. v. je ne nie pas qu'il n'y ait eu quelques recidives. mais elles sont rares. et je m'en rapporte la dessus a l'historique

19 [illegible] T. B.

de l'inoculation que vous sçavez tous. 56.
Sans doute il y a des recidives de la p. v.
naturelle et artificielle. mais vous
m'avouerez du moins qu'il n'y a point
de raison plausible pour que la recidive
soit plus commune dans la p. v. artificielle
que dans la naturelle. Donc l'inocula-
tion rend le corps moins susceptible
de recevoir l'impression du levain de la
p. v. d'ailleurs j'ay prouvé que lors-
qu'on peut garantir la contagion, elle
diminue la totalité du venin, elle encore
s'oppose a l'existence des epidemies contagieuses,
Par consequent elle diminue le risque
total ou sont tous les hommes qui n'ont
pas eu la p. v. de la contracter.

J'avouerai que l'on peut peut etre
regarder comme chimerique le projet
d'arreter la communication des infectés
avec ceux qui ne le sont pas : et que des
precautions severes prises a ce sujet peuvent
ecarter les petits maitres de l'un et l'autre
sexe de se faire inoculer. mais je proteste
que sans ces precautions je regarde
l'inoculation comme pernicieuse au genre
humain, et que je la considere peut etre
non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle
doit etre.

GYDL T.B.

On me dira que dans cette propositi[on]
Je suppose ce qui est en question. en
effet, je suppose, qu'on n'en meurt pas,
que les suites peuvent etre prevenues
ou ne sont pas dangereuses. enfin qu'elle
met a l'abry de la recidive de la p. v.
Ouy sans doute je suppose toutes ces
choses et je crois les prouver.
~~1o.~~
1o. On n'en meurt pas. je commence
par avouer qu'il en est mort, et j'avance
en meme temps que plus on ira en avant
moins il en mourra, de sorte que si
l'inoculation est toujours administrée par
des medecins sages il n'en mourra pas.
Vous en conviendrés avec moi, si vous
~~convenez~~ etes d'avis qu'un homme que vous avés preparé
suivant les regles de l'art est moralement
parlant ~~sain~~ en santé. or je dis que quoi[que]
aucun homme ne puisse avoir de certitu[de]
physique sur la santé d'un autre homme
cependant lors qu'on l'a paré par les
ressources de l'art a tous les inconvenient[s]
possibles on peut ~~en~~ repondre ~~en~~ quil
n'aura pas dans un certain espace de temps
de maladies inflammatoires et aigües.
ce qui suffit pour parer au danger de la
p. v. Donc il est possible de repondre
qu'un homme attaqué de la p. v. artificielle n'en mourra
pas.

21

G.W.D. T.B.

87 ~~partiellement~~ un nombre considerable comme de deux ou trois mille par exemple il en mouroit un, je vous avouerai naturellement, que ma conscience ne s'en allarmeroit pas. quod in millesimo fallit, fallere non intelligitur. je ne trouverai icy aucune analogie, du mauvais succès de quelques remedes bien administrés par ce qu'il n'y a aucune parité, entre des cas de necessité, et un cas ou on est libre de faire une chose ou de ne la pas faire. mais l'utilité publique me rassurera sur ~~les~~ un malheur particulier, quand il sera si rare, que le risque pourra etre compté pour rien.

2°. mon plus grand embarras est pour les suites. car je les ay toujours trouvé longues, quoique je n'en n'aye pas vu de ~~dangereuses~~ funestes. au reste je distingue deux especes de suites. 1o les suites immediates. 2o les Inconveniens qui peuvent rester dans le corps et l'affoiblir ou le rendre infirme.

1o pour les suites immediates j'en ai vu qui m'ont effrayé. elles n'ont eu aucune mauvaise issüe.

2o pour les inconveniens qui peuvent rester et affoiblir la machine je n'en n'ai pas vu, je ne nierai pas qu'il n'y en ait eu. mais je suis convaincu qu'il est plus

 [signature] T. B.

aisé de les prévenir dans la p. v. artificielle que dans la naturelle. 1o parceque la dose du venin est moins fort. 2o parceque l'ecoulement des playes qui subsiste longtems est un egout qui sert à mettre le corps a l'abri de toute impression facheuse.

Voila, messieurs, la façon dont j'envisage la chose. mais dies diem docet. opinionum commenta delet dies, naturae judicia confirmat. L'experience qu'hippocrate qui s'y connoissoit appelle σφαλερη est l'affaire des siecles. qui sçait si quelque jour une forte epidemie de petite verole ne detruira pas toutes les esperances que je concois de l'inoculation.+ Dares disoit jadis est domini de parlamento nil intelligunt de medicinâ. mon avis est de ne compromettre l'honneur de la faculté en rien. j'exposerois a chaque question qu'on nous fait les faits avec verité et avec simplicité les comparaisons des resultats des anglois avec les notres. je dirois par exemple les anglois ~~mettent le nombre des p. v. naturelles a tant~~. chez nous + font tel calcul des hommes qui meurent de la p. v. naturelle. chez nous il ~~n'~~est moindre. il est aisé de le prouver

+ et ne nous apprendra pas que notre officieuse credulité, et notre avis de la demarche de la nature, ce qu'est l'imitation d'un singe, qui ~~voit un~~ devoit mechanicien travailler, et se tourmente et s'agite sans rien produire. le parlement nous demande notre avis. son arrêt y sera conforme ou non suivant qu'il luy plaira ~~et nous~~ nous trouverons peut être brouillés avec la faculté de Theologie.

 Gro[illegible] T.B.

§§ et ainsy deduite. sur cette question peut on mourir de l'inoculation, d'y a eu tant d'inoculés tant de morts. Je ferois bien remarquer que des chirurgiens et des apothicaires se sont melés d'inoculer qu'il est vraysemblable que si des medecins sages s'en etoient melés il en seroit moins mort. que l'appas du gain et l'enthousiasme ont fait faire bien des imprudences.

Sur cette question si la p. v. artificielle est contagieuse. je citerois les exemples des gens qui sont morts pour l'avoir gagné. mais je dirois qu'il est possible d'empecher la contagion.

Sur la question s'il faut la permettre la tolerer, la deffendre.

Je dirois si le parlement nous eut mis a portée de hater la marche lente de l'experience nous serions plus a portée de luy repondre. il est juge des faits, comme experts nous les lui rapportons. sa haute prudence lui prescrira ce qu'il a a faire. nous n'en sçavons pas encor assez pour l'authoriser de notre suffrage. nous craindrions de la proscrire et d'oter par la une ressource a la frayeur, dont les effets violens ont souvent

[illegible] T.B.

causé la mort aux malades. on pe
sans inconvenient la laisser prattiq
Mais nous conjurons au nom de
l'humanité, chere a notre ministere,
au nom de la patrie, qui a le premier
droit sur nos coeurs et sur notre
reconnoissance si le parlement tolere ~~de nous~~ en donner un memoire [de luy presenter]
des precautions que nous croyons
necessaires, pour que sans oter
aux uns les avantages qu'ils se
promettent de l'inoculation, nous
mettions les autres a l'abry des
inconveniens ~~arbitraires~~, que la ess[?]
~~richesse~~, l'independance ~~du faste~~ [de la richesse], et la
legereté des principes, se croyent
en droit de mepriser.

n'a lu a nos assemblées
ni achevé.

25 ~~[illegible]~~ T.B.

Pylarini est le premier auteur qui ait ecrit sur l'inoculation d'abord en 1701 puis en 1713 mais son ouvrage etoit enterré dans les transactions Philosophiques apres ~~ainsi on ne peut pas nier~~ ~~que~~ — La lettre de timoni au docteur Wodward est de 1715 mais les ecrits avoient fait peu de sensation ~~ainsi~~ ainsi on ne peut pas nier que

~~La premiere personne qui~~ La premiere personne qui nous fait connoître l'inoculation en Europe est milady Wortley montagu son ambassadrice d'angleterre a la porte, qui y fit inoculer son fils unique et qui fit de meme inoculer sa fille a son retour en angleterre voila comme elle parle de cette methode: dans ses lettres tom. 2. lettre 31. datée du premier avril 1717. v.s.

apropos de Maladies je vais vous raconter une methode qui vous fera desirer d'etre icy. la petite verole si mal si fatal et si general parmi nous, est icy un mal qui n'a aucun danger par l'invention de l'insertion ou de la greffe, comme on l'appelle icy. c'est l'affaire de vieilles femmes, ~~qui en font~~ elles en prattiquent l'operation ~~qui la prattique~~ chaque automne dans le mois de septembre quand la grand chaleur est tombée. Les gens de connoissance envoyent les uns chez les autres pour scavoir si quelqu'un de la famille voudroit avoir la petite verole

ils font des Sociétés ensemble et ordinairement s'unissent cinq ou soixante. la vieille arrive avec un coque de noix pleine du levain de la meilleure espece de petite verole, et vous demande quelle veine, vous voulez qu'on vous ouvre. elle ouvre celle que vous lui presentez avec une aiguille tranchante, ce qui ne fait pas plus de mal qu'une Egratignure. et elle insinue dans le vaisseau ouvert, autant de matiere qu'en peut contenir la tête de son aiguille apres quoi elle bande la petite playe, la couvrant d'un peu de coque de la noix. elle ouvre ainsy quatre ou cinq veines. les grecs ont communement la superstition de s'en faire ouvrir une au milieu du front une a chaque bras, et une au milieu de la poitrine en un mot en signe de croix. ce qui a un tres ~~mauvais~~ ridicule effet. car toutes ces ouvertures laissent des cicatrices, et ceux qui ne sont pas superstitieux choisissent de pratiquer ces ouvertures aux cuisses et aux bras en un mot a des parties couvertes.

27 GHDL T.B. 96 les enfans prenent ensemble le reste de la journée, et sont en parfaite santé jusqu'au huit de l'operation. alors la fievre s'en empare, ils gardent leur lit deux jours, rarement trois, ils ont rarement plus de vingt ou de trente boutons sur leur visage, qui ne laissent aucune trace et en huit jours de temps ils sont aussy bien quils l'etoient avant leur maladie. mais les endroits ou ils ont eté inoculés deviennent des ulceres qui coulent tout le temps de la maladie ce qui sans doute est une grand bien pour eux. des milliers tous les ans subissent cette operation. et l'ambassadeur de france dit fort plaisamment qu'icy on prenoit la petite verole par partie de plaisir comme on prend les eaux en france. il n'y a pas encor un exemple de quelqu'un qui en soit mort, et il faut que je sois bien convaincue de la sureté de cette experience puisque je veux la faire subir a mon cher petit enfant. je suis assez bonne citoyenne pour

T. B.

en vouloir amener la mode en angleterre, et je veux en ecrire a quelquun de nos docteurs, si j'en connois un assez ami de la vertu pour avoir le courage de se faire le sacrifice d'une branche considerable de son commerce, au bien de l'humanité mais il faudra etre un peu hardi pour s'exposer a detruire une maladie qui leur est si profitable quoiqu'il en soit a mon retour je veux m'engager dans cette guerre admirez le courage de votre amie -

29 T.B.

The analysis of inoculation comprising the history theory and practice of it 91
By J. Kirkpatrick D. M.

London 1754.

L'ouvrage de monsieur Kirpatrik dont vous m'avez chargé de vous rendre compte est composé d'onze sections ou chapitres, les ~~quatre~~ cinq dernieres contenant la pratique de l'inoculation qui n'entre point dans l'objet de nos recherches je vous rendrai compte des six premieres
La premiere traite des causes eloignées de la petite verole
la seconde de la cause interne ou efficiente de la petite verole.
La troisieme de la propagation de la contagion dans la petite verole
La quatrieme contient l'histoire de l'inoculation
Dans la cinquieme l'auteur examine l'inoculation dans son essence.
Il employe enfin la sixieme a trouver les differences de la petite verole naturelle et de l'artificielle.

30 T. B.

Les autres enfin enseignent la methode d'inoculer, les preparations qu'exige l'inoculation avant et apres son eruption en un mot c'est la pratique de cette operation qui ne rentre pas dans notre plan, n'exige de nous qu'un tres leger examen, et ne nous regarde meme qu'autant que dans les precautions on peut decouvrir les craintes

avant que d'entrer dans l'analyse de cet ouvrage, je m'arreterai un peu sur la preface parceque dans est meme temps je vous rendrai compte du sermon de monsieur massy (sixieme de ses sermons) et d'une brochure que j'ay et qui a paru en Angleterre en 1753 contre l'inoculation - mr kirk patrik s'etant arreté principalement dans la preface a les refuter.

m. massy commence par diminuer beaucoup le danger de la petite verole naturelle, et pretend que simple par elle meme elle doit tout son danger a l'etat inflammatoire des humeurs, et aux soins mal entendus de la medecine qu'il traite assez peu charitablement d'apres cela en mettant pour principe qu'un bon tiers des hommes n'en meurt

per n'est jamais attaqué et qui meurt tout au plus un ~~cinquième~~ quinzième de ceux qui en sont ~~attaqués~~ atteints. il prouve aisement au moins l'inutilité de l'inoculation dont il exagere les dangers. alors armant son zele de passages de l'ecriture, il compare les inoculateurs au diable qui tourmentoit Job; attaque la fausse Philosophie, qui par un soin malentendu previent les desseins de Dieu, et veut en sçavoir plus que lui, celui cy il ajoute assés mal a propos ce passage, celui qui aime plus sa vie que moi la perdra. Je dis mal a propos puisque si l'on appliquoit comme le remarque m. K. ce passage qui regarde la vie eternelle a la temporelle, il sembleroit exclure toute precaution. au reste la multiplication de la contagion, et la possibilité de l'homicide sont les seules raisons qu'employe m. Massey. objections aux quelles mr K. semble repondre en voulant qu'on separe bien exactement les inoculés, et qu'on choisisse les sujets. je ne m'arreterai pas aux invectives, ni aux voeux sur la mort des inoculateurs, que fait pieusement m. Massey parcequ'ils ne font rien dans l'affaire presente. il ne s'agit peut etre de prouver que m. Massey etoit un homme peu judicieux.

L'auteur anonyme de la brochure [illegible] sur [illegible] inoculation. est beaucoup plus philosophe, et plus moderé [illegible] comme il avoue les succés de l'inoculation qu'il ne cite pas un seul fait contre, qu'il dit seulement 1o qu'il est impossible de faire exactement le choix des sujets et en appelle a tous les medecins, et leur demande s'ils ne scavent pas tous tres bien qu'il est des malades qui la veille du jour auquel ils sont attaqués d'une maladie mortelle se portent [illegible] et diminue par la la certitude de l'inoculation 2o il demande s'il n'est pas des pustules simples assez mal placées pour etre mortelles par la seule situation. et si les inoculateurs peuvent repondre de les placer ou ils voudront.
3o si l'impossibilité d'inoculer toute une nation a la fois etant demontrée, on ne perpetue pas ce foyer de peste.
4o. si cette precaution et ce soin extreme de la vie ne nuit pas au courage au mepris de la mort. si l'inoculation n'est pas une mode de coquette, ayant toujours eté pratiquée par des femmes et pour la beauté.
Quoi qu'il en soit de ces objections que M. K. refute dans le cours de son ouvrage, les inoculateurs respectent beaucoup un ennemi qui avoue leurs succés.
au surplus avant que d'entrer dans le corps de l'ouvrage de M. K. permettez moi de vous faire remarquer que ce livre est regardé en angleterre comme ~~[illegible]~~ le livre elementaire de l'inoculation

33 WDL T.B.

que l'auteur est celui qui est venu a paris avec m. Hosty notre confrere, et qui a fonjointement avec lui inoculé feu m. le comte degisors, qui a eu suivant le bruit public une petite verole tres considerable

La marche de m. Kirpatrik dans son ouvrage est tres philosophique. on y voit un homme instruit, je serois meme dire un homme de bonne foi, et qui du moins a mon avis ne dissimule rien. vous en jugerez quand dans la premiere section ou il traite des causes eloignées de la petite verole, avec beaucoup de sagacité il nie avec fermeté cette fable de germe de la petite verole, existant dans le sang ou dans les solides, ou il soutient contre m. Hahn medecin de Breslaw que la petite verole est une maladie moderne. mais ce qu'il y a de singulier c'est que quoiqu'inoculateur, il paroit croire que la peur seule ~~est capable de~~ de la petite verole est capable de la donner. et il etaye son opinion par un systeme fondé sur le pouvoir de l'imagination, ~~fort agreabl~~ ~~et sur les influences. alors~~ il s'appuye au reste dans cette idée de l'autorité tres respectable de m. Werloff.

Quoi qu'il en soit il regarde les semences de la petite verole, comme des semences ~~existo~~ ayant une existence par elles memes ~~et independante de leur forme~~ et comme tous les levains qui attaquant les corps organisés depuis un grand nombre de

34 [signature] T.B.

siecles, prouvent leur inalterabilité par l'identité de leurs effets. Surquoi m. K. fait une remarque fort sage. c'est que depuis que L'Europe s'est peuplée de grandes villes. la contagion a pris de nouvelles forces. rien n'étant si propre a la multiplier que l'amoncelement des hommes les uns sur les autres. m. K. insinue encor qu'il n'est pas absurde de dire que chaque pustule peut dependre de la morsure d'un insecte qui produit un effet inflammatoire sur la partie piquée.

mais y a t il une cause inherente de la p. v. dans le corps humain qui le rende plus ou moins susceptible d'etre attaqué de cette maladie. c'est ce que m. K. examine dans sa seconde section.

m. Kirp. convient pense qu'il y a reellement dans le corps humain, une condition essentielle qui rend plus ou moins susceptible de la p. v. quoiqu'il soit impossible de la definir. cette condition otée l'homme n'en n'est pas susceptible.

Pour appuyer ce sentiment il cite l'autorité de m. Boerrhaave qui se fait la question suivante. pourquoi un homme qui a eu une fois la petite verole n'est il plus sujet a la ravoir. Willis meme qui pensoit que la crapule et l'excès des liqueurs avoient quelquefois produit la petite verole, étoit du meme sentiment. mais m. Boerrhaave c'est a dire qu'il pensoit que l'infection etoit une chose rare, pensoit que ceux qui avoient eu la p. v. discrete n'etoient pas exempts de la confluente. dont il semble faire deux genres

? Tom. 3 299 308

+ quoiqu'il ait dit que l'on pouvoit l'avoir jusqu'à trois fois

differens Mr K. refute expressem
l'opinion de Fernel, qui croyoit que la
petite verole ne reconnoissoit pour
cause que l'influence de l'air. il est assez
inutile d'insister sur les raisons qu'il
oppose contre une opinion que personne
n'est tenté de soutenir.

Quoiqu'il en soit une grande preuve
de la bonne foi de M. K. c'est qu'il avoue
avoir vu plus d'une fois quoique rarement
le meme homme avoir eu la p. verole plus
d'une fois. M. Kirp. nous assure qu'il n'a
jamais vu quelqu'un avoir eu la petite
verole deux fois. qu'aucun praticien ne lui a
specifié un cas ou l'on ait vu la p. v. deux fois
dans le meme sujet. cependant un M. Samuel
Dighe avoue avoir la petite verole
confluente deux fois et en mourir a la
troisieme. M. Mead parle d'une petite verole
dont l'eruption deux fois repetée la fit
durer trente jours et M. Macquart notre
confrere a je crois donné un exemple a peu pres
semblable dans le j. de medecine. c'est sans doute
de pareils exemples qui engagent M. Kirs
patrick a ne pas nier la possibilité de la
reinfection si l'on veut lui en accorder la
rareté. apres tout dit il, on ne peut nier
qu'il ne soit possible qu'une premiere infection
n'emporte pas le levain. mais aussy la
chose ne tourne pas contre l'inoculation. si
in millesimo fallat
il conclud cette section par des reflexions

tres sages et tres judicieuses, sur les sagesses ou pabulas qui se trouvent dans le corps humain et qui se detruisent par l'eruption d'une maladie. ainsy il parle d'une maladie contagieuse qui regnoit en 1732 dans le continent de l'amerique, et qui comme la petite verole, moissonoit le sixieme des malades. apres avoir cessé pendant sept ans elle reparut en 1739 plus cruelle encor. elle emportoit presque tous les malades. mais elle n'attaqua aucun de ceux qui l'avoient eprouvé sept ans auparavant.

La troisieme section de m K. traite de la propagation de la contagion dans la petite verole et ne tient quindirectement a l'inoculation. ~~la por~~ l'infection suivant notre auteur est toute a l'avantage de l'inoculation par ~~qu'il est possible~~ qu'elle attaque principalement les parties par lesquelles elle est introduite que sont dans la p. v. naturelle l'esophage et la trachée artere, parties bien autrement essentielles que la peau, qui apres tout est destinée par la nature a etre l'emonctoire ~~des vaisseaux~~ fonds du corps. m. Kirpatrik ne fixe pas determe pour l'eruption de la p. artificielle plus elle paroit de bonne heure plus elle est forte. ainsy le duc qui avoit eté inoculé a CS. ayant eu son eruption le quatrieme jour de l'inoculation l'a eu tres forte. et une mademoiselle de gravo qui ne l'a eu que onze semaines apres l'inoculation

ce seroit le cas de Melle de Rochechouart

37 [signature] T. B. 95 au respetis hemorragies que m. K. me
paroit regarder comme tres communes
dans l'appareil de l'inoculation retard
et diminuent l'eruption. je ne vous
parlerai point cy des conjectures et meme
des experiences qu'il cite sur l'etat du sang
dans la petite verole. je passe a la
section qui contient l'histoire de l'inoculation.
Pylarini est le premier qui en ait ecrit
a la societé Royale, sur laquelle D. r hans
Sloane president de la societé l'avoit chargé
~~de s'en informer~~ m. Sherard fameux consul
de la nation angloise fameux dans l'histoire
botanique, de s'en informer. ~~mais la premie~~
~~re~~ il ne donne a son operation que cinquante
ou soixante ans douze ans d'date a Constantinople
mais milady v. montague en est la jeu[?] instigatrice
en angleterre, apres avoir fait inoculer
son fils a Constantinople, elle a fait inoculer
sa fille en Angleterre. ce qui fait que m.
K. s'ecrie avec Enthousiasme dux femina
facti. je ne m'arreterai point sur cette histoire
la pr. de galles fit inoculer ses enfans, meme
~~avant~~ apres que les epreuves sur les criminels ~~eu~~
fussent faites. m. Sloane n'y donna qu'un consentement
tacite. mais l'inoculation qui paroit
avoir des commencemens si brillans parceque
c'est m. K. qui parle totus ad exemplum regis
componitur orbis. ~~mais~~ se refroidit par la mort du fils du
comte de Sunderland et du duc de Bridgewater,
refroidit un peu ses progrés tellement que
si elle n'avoit pas eu d'ailleurs des succes
surs et constans elle n'auroit jamais
obtenu la faveur a laquelle elle est parvenue
aujourd'hui en angleterre

T. B.

Cest pour constater ces succès que M.
K. examine dans la 3eme section certaines
questions. L'inoculation donne telle une
vraye petite verole? cause telle moins de
danger que la petite verole naturelle?
ceux qui ont eu la petite verole artificielle
en sont ils quittes pour toujours? m. fren[d]
semble avoir douté quelque temps de l'indentité
de la petite verole inoculée, et de la petite
verole naturelle. on la gagne, on en meurt
donc c'est une vraye p. v. d'ailleurs il y a eu
la dessus qu'une voix de tous ceux qui ont vu
des inoculés. ~~et c'est~~
y a il moins de danger cette question se
resout par le calcul. suivons m. K. dans cette
partie.
Timoni le pere assure qu'il n'en est pas mort
un a constantinople dans un temps ou la
moitie etoit emportée par la p. v. naturelle
il avoue cependant qu'il en mourut deux,
quelque temps après la p. v. bien terminée
mais il en attribue la cause a des maladies
toutes differentes. Pylarini dit la meme chose
sur je n'insisterai point sur les calculs du
Dr Jurin dont m. K. fait le plus grand usage
et que vous connoissez d'ailleurs. celles du Dr
Scheuzer etant imprimées avec celles du Dr jurin
elles ne sont pas de mon ressort.
m. K. avoue que l'endroit ou l'inoculation
a le plus mal reussi c'est en amerique, ou les
noirs surtout resistent peu a la petite verole,
m. mead ayant remarqué qu'en general elle
est plus funeste a tous les africains cependant
suivant les lettres de m. mather sur l'inoculation
prattiquée par m. Boylston en 1721 de 2..
il en perit 6. en 1722. sur 282. il en perit ..

39 [signature] T.B. 96

six et dans la meme année 5749 personnes
eurent [la p. v. n.] dans ces colonies dont il mourut
844. en general dans la nouvelle angleterre
il meurt un sur six de la p. verole naturelle
en huit ans il y a 1179 inoculés sur lesquels
il en est mort 23. ce qui fait un sur 51. mais
cette colonie est la plus mauvaise pour la petite
verole, et il est tres demontré qu'on s'y est
conduit tres legerement au commencement
de l'inoculation. mais dans l'amerique
meridionale il y eut en 1738, 1000 inoculés
et il n'en mourut que 5 ou 6. mr. K. veut
bien rabbatre ce calcul de peur d'erreur et
demande si ce ne seroit pas assés gagner quand
il n'en mourroit qu'un de 90. il veut aussi
qu'on fasse attention a la chaleur du climat
a neuf degrés de la ligne et dit que ces inoculations
furent faites dans les mois de juin [juillet] et d'aoust
au reste m. mead assure qu'un scavoir qu'un
habitant de s. christophe ayant fait inoculer
300 negres n'en perdit pas un. mais en 1753
dans la n. angleterre la petite verole etant de
bonne espece 5059 personnes [blanches] l'eurent naturellem
il en mourut 452. (1 sur onze) de 485 noirs
62 moururent (1 sur 7). de 1970 blancs
inoculés 24 moururent (1 sur 82) de 139 noirs
7 moururent (1 sur 20) ce qui est un tres
mauvais succés pour l'inoculation.

mais revenons en angleterre, ou les medecins
sont plus eclairés, les soins plus multipliés.
m. K. assure que dans differentes provinces
sur 2000 inoculés il n'en mourut que deux qui
etoient 2. femmes grosses inoculées contre l'avis
de leurs medecins. l'eveque de Worcester avance
que sur 1500 il en perit seulement 3. m. Ranby
que sur 1000 qu'il a inoculé il n'en n'a pas perdu
un.

chirurg. [illegible] TB

chirurgien Hawkins et m. Midleton dans l'année 1731 ont inoculé a l'hopital 134 adultes sans en perdre un seul. m. Winchester chirurg. des enfans trouvés a inoculé 186 enfans et n'a perdu qu'un. le meme dans sa pratique en a perdu un de 370. en un mot en resumant tous les calculs il semble quon peut reduire le tout a 10 de morts sur 4232. permettez moi messieurs de ne pas suivre exactement mon auteur dans tous ses calculs que ne sçauroit qui sont tous a peu pres de meme valeur. et passons a la derniere question si l'inoculation peut rendre tranquilles sur le retour de la p. verole. Pylarini et Timoni l'assurent mais on a essayé de donner la p. verole par inoculation et aussy forte quon la pu en multipliant les incisions a Richard Evans bien des malfaiteurs qui avoit eu la p. verole un an avant en prison et on n'y a jamais pu reussir. il fut pâle et mal a son aise le septieme jour apres l'inoculation et ses playes secherent. Elisabeth harrison une de celles qui fut inoculée a newgate garda jour apres des malades de P. V. sans la gagner m. Nestleton dit avoir fait coucher des enfans qui avoient eu la p. v. inoculée avec des malades de p. v. nat. sans quils l'ayent contractée. icy m. K. s'eleve avec force contre l'imposture d'un faux exposé de quelqu'un qu'on accusa d'etre mort ~~qui mourut~~ de la p. v. naturelle apres avoir eté inoculé. la fausseté du fait a eté constatée juridiquement. il semble en effet que sur un si grand nombre d'inoculés personne ne se soit plaint a Londres de recidives.

Il ne s'agit plus que de savoir si la p. v. inoculée peut produire une autre maladie ou laisser des inconveniens differens de

41 [signature] T.B.

P. v. ~~ladoffet~~ est ce qui compose une partie de la sixieme section. 97

a cette question M. K. n'invoque plus seulement le temoignage nombreux de tous les inoculés. il en appelle au raisonnement la p. v. etant un etre de son espece ne peut produire que des etres semblables a elle. si non elle est un corps neutre, enlevé par les couloirs naturels et qui n'a aucun mauvais effets. seulement il a cru s'appercevoir que dans la p. verole inoculée on etoit plus sujet aux abcès et aux clous que dans l'autre naturelle. ce qui fait qu'il invite a choisir toujours bien ses sujets, a multiplier les precautions et ainsy si on ne detruit pas totalement le danger de la p. v. du moins on le reduit a si peu de chose qu'on peut y sousmettre le sujet le plus precieux.

La VIII la IX la X. la XI section ne contient que la pratique, les precautions, les alimens necessaires dans l'inoculation qui ne sont pas de notre objet.

M. Butini D. en M. de M. establi a geneve sa patrie a donné depuis quelques années un traité de la p. v. artificielle ~~qu'on peut regarder comme un extrait de l'ouvrage de M. Kirkpatrick mais plus court, plus clair et plus methodique~~ il n'y a rien a y proprement parler qui ne soit dans l'ouvrage de M. K. mais M. Butini est beaucoup plus clair et plus methodique. il va plus loin que les autres inoculateurs, et ne craint point d'assurer que lorsque le sujet est bien choisi

42 [illegible] T. B. ... le corps bien preparé, il est impossible en meure un seul et attribue tous les malheurs de l'inoculation arrivés jusqu'icy et surtout dans les commencements de l'inoculation, au peu d'experience des inoculateurs - mais il prononce decisivement sur cet article, et joint a son suffrage celui du plus celebre inoculateur d'angleterre, qu'il ne nomme pas -

il avance deux choses que je ne vois dans aucun inoculateur d'angleterre. la premiere qu'en inoculant ~~des gens~~ avec la p. v. des gens attaqués d'une autre maladie habituelle on ne la communique pas. je n'ai aucune connoissance de ces experiences.

La 2de est l'essay que l'on a fait en angleterre de la methode de la chine, qui causa un mal de teste violent a la malade sans aucun autre accident -

Tralles de methodo ad curandas variolas hactenus insufficienti.

Eller tract. de morbis acutis dans les premiers bruits que fit l'inoculation en 1715. m. Eller etudiant a paris inocula avec succès le fils de son hoteste qui etoit un cordonnier.

M. de Baux medecin de Marseille en a inoculé 17 avec succès. et quelqu'une une de ses filles qui avoit communiqué par hasard avec son frere ~~y~~ en a gagné une confluente.

Des 17 inoculés de M. de Baux madame ferand agée de 21 ans a eu tous les symptomes de la petite verole, et seulement trois boutons rouges qui n'ont point suppuré.

43 T. B. 98 on a consulté m. tronchin pour sçavoir si ce n'etoit pas l'humidité d'un rez de chaussée que la dame habitoit qui etoit la cause du peu d'eruption. m. Tronchin a repondu que non. m. pomme medecin a arles pense le contraire. au reste m. debaux a tout le ton d'un enthousiaste.

m. antoine timoni fils du premier qui a ecrit sur l'inoculation est tout aussi partisan de cette methode que son pere. il donne dans cette lettre beaucoup de louange regime de et sur tout vante beaucoup l'inoculation. mais il est veridique et c'est beaucoup. madamoiselle sa sœur fut inoculée a six mois en 1712 dans le temps de l'ambassade de madame Wortley montagu. mad.e sa mere remariée avec m. H. en ayant eu des filles passa la nuit dans le meme lit avec sa sœur du 2d lit inoculée elle eut une petite verole funeste dont elle mourut le treizieme jour. ant. timoni lettre in 4o 1762. sans nom de ville pag. 24.

il cite un second fait pareil un jeune homme aujourd'huy interprete de l'ambassade de Hollande fut inoculé a onze mois il eut 30 boutons au visage. 60 partout le corps sept ans après ayant communiqué avec une de ses freres cadets qui avoit la p. v. naturelle il fut attaqué d'une 2e v. confluente dont il est rechappé.

m. timoni assure que de memoire d'homme il n'est arrivé que ces deux

rechutes, et parceque les ennemis de l'inoculation en profitent il les traite assez impoliment

Pour l'assemblée du Lundy 9.

Dominum deputati
astruc, Lépine, Bouvart, Cochu, Verdelhan, Baron jeune, Petit, geoffroy, lorry, malouet, thierry, macquart.

[signature] T. B.

p

2

3

Inventaire des lettres écrites en réponse à celle des douze commissaires que la Faculté a nommés pour luy faire leur Rapport sur le fait de l'inoculation, par plusieurs medecins tant Etrangers que Regnicoles.

pre piece · C·A — Primo une lettre in folio en quatre pages, la derniere non remplie, dattée Leïdœ Batavorum du 21 novembre 1763 signée Gaubius, commençant par ces mots... viri celeberrimi quas nuperrime; et finissant par ceux cy... me paratissimum dabo. valete

2e. C. B — 2o... Autre lettre in folio, papier doré sur tranche, la troisieme page non remplie, dattée de Plimouth du 26 novembre 1763 commencant par ces mots... Celeberrimo med. D.D. Belleteste fac. med. P. Dec. Joannes Huxam s. P. D.. ad me et finissant par ceux cy... numeros æquales; latine aussi, ainsi que la precedente, avec suscription sur la quatrieme page... A Monsieur Monsieur Belleteste Doyen de la faculté de medecine a Paris.

3e. C. C — 3o... Autre lettre latine, in folio, dont les quatre pages sont remplies, dont la premiere commence par ces mots... Vir Illustrissime... Litteras.. et la derniere est dattée ainsi.. datum Corcagiæ die 16.10 1763 signé Pat. Blair. audessous est une adhésion en six lignes commençant par ces mots.. a cel. D. Blair et finissant par ceux cy optime respondent signé Johan. Longfield.

4e. C. D — 4o... Autre lettre latine, aussi in folio grand papier, Ecrite seulement sur les trois premieres pages dont la premiere commence par ces mots... vir Illustrissime Litteras accepi. la seconde finit par ceux nihil gratius futurum credito D. Dec. vig.. tui universique ordinis observantissimo cultori... Galfrido O-Conelle sans datte. la troisieme page est une adhésion à la lettre précédente dattée de Cork le 13 novembre 1763 suivie de douze signatures de medecins, et de celles de huit Chirurgiens du dit Cork:

5e. C. E — 5o.... Mémoire francois in folio en deux feuilles dont la septieme page n'est pas remplie à la moitié en deux colonnes, une blanche, l'autre écrite d'une main de bureau, sur papier à la Telliere, dont la premiere page commence par ces mots .... Il y a plus de quarante ans; et la derniere finit par ceux cy... Que cette operation repugne à la nature. suivi de la signature de Monsieur Murry nôtre confrere. y est annexée une petite lettre sur du petit Poulet, sans datte ni signature, ayant sur le verso, pour Monsieur Baron à l'effet de remettre le memoire cy joint a Mr De L'Epine...

cotée F

6°... Vn Cahier in folio de papier non Coupé, contenant vingt six pages dont vingt deux seulement d'Ecrites, sçavoir les dix neuf premieres en plein, huit lignes seulement sur la vingtieme; les suivantes en blanc la vingt Cinq et vingt sixieme ecrites seulement aux deux tiers, non compris quelques additions annexées à la huitieme, dixieme et quinzieme page, sur morceaux de papier séparéz, commençant à la premiere page par ces mots... la petite vérole envisagée, et finissant la vingt sixieme par ceux cy... Mademoiselle de Ronchérolles Rue de l'université. Mademoiselle Surgeres sans datte ni signature. y est annexée une lettre sur petit Poulet ecrite Recto et verso commençant par ces mots... Monsieur je viens de Recevoir... et finissant par ceux cy... je vous en ménagerai L'occasion &c. Signé ~~Cant~~ Cantwelle le 29 Juillet à Cinq heures du Soir... sans datte d'année.

G

7°.... Vne lettre in quarto ecrite sur les deux premieres pages seulement, recto et verso, commençant par ces mots... Eruditissimis et expertissimis viris medicis celeberrimis G. J. De L'Epine S. P. D. Gerardus L. B. Vanswieten et la seconde finit par ceux cy... dabam vindobonæ 1° novembris 1763.

H

8°... vne lettre in quarto, papier D'holande doré sur tranche, en deux feuilles la premiere écrite sur les Recto et verso du premier feuillet, ainsi que la 2e ~~premiere~~ qui l'est encore sur son second recto faisant la cinquieme page avec quatre lignes sur le verso ou sixieme page... au dessous est la datte.. dabam Londini die 29 octobris 1763 signé Joannes Pringle. La premiere page commence par ces mots... viri Illustrissimi Litteras mandata que vestra... La derniere finit par ceux cy... ut amantissimus ergà vestram gentem cognoscerer. valete.

deux

9°... vne lettre in quarto papier D'holande doré sur tranche, écrite sur les deux Recto, premiere et troisieme page, commençant par ces mots... vir ornatissime... quum ab universitate per aliquot temporis intervallum... L'autre page écrite finissant par ces mots.... ità vobis fausta omnia vovet ac precatur... ainsi dattée et signée dat. oxon. XI. Cal. decemb. A.D. 1763 Josephus Browne.

10°... vne lettre de Monsieur Manetti in quarto quatre pages pleines commençant par ces mots. Illustrissimo Sigre Sigre e padrona colendissimo Ho ricevuto, et la derniere finissant par ceux cy.... e obbigazioni infinite mi protesto. Signée, dattée ainsi D. VS illustrissima Firenze 20 settembre 1763. Devotissimo e obsequentissimo servo Saverio Manetti

ici finissent les lettres Etrangeres

Suivent les lettres de france.

11ᵉ piece C. L. 11°... Lettre inquarto, dattée d'aix (en provence) du 8 octobre 1 ... quatre pages pleines, signée De Regina 1ᵉʳ professeur Royal en medecine, commençant par ces mots... Monsieur un voyage.... et finissant par ceux cy... je souhaite quils en parlent toujours aussi avantageusement

2ᵉ CM 12°... Une lettre inquarto, en trois feuillets, ecrite sur cinq pages, commençant par ces mots... Monsieur la faculté de Medecine.. et finissant par ceux cy-dans la cinquieme page.... voila les deux points que je regarde essentiels. je &c. dattée à Aix (en provence) ce 20 septembre 1763 signé Joannis D. M.

13ᵉ CN. 13°... Une lettre inquarto ecrite sur trois pages dont la premiere commence par ces mots... Monsieur vous ne serés peut être pas faché d'etre instruit de la maladie de Mademoiselle Surgeres. la troisieme finissant par ceux cy... avec un très profond respect et la seconde ou verso du premier feuillet remplie transversalement par ceux cy... Monsieur v. t. h. et t. obᵗ. serviteur Lejau med. du Roy D. de Montpellier. à la fleche, ce 24 juillet 1763 en Anjou. Et sur la quatrieme page est l'adresse à Monsieur Monsieur Astruc docteur Regent de la faculté de medecine de Paris, demeurant Rüe sᵗ Thomas du Louvre a Paris.

14ᵉ. C. O. 14°.... Note, sur un petit feuillet, de la mort de la fille de Monsieur Howard de Greystock, communiquée et signée par Monsieur Navier commençant par ces mots... Monsieur Howard. et finissant par ceux cy... La note cy dessus est sûre. ecrite sur le Recto seulement sans datte de jour ni de lieu.

15ᵉ. C. P 15°.... Une lettre de Monsieur De Diest, in quarto petit papier, ecrite recto et verso seulement, commençant par ces mots... La faculté n'a pas encore par elle même un assez grand nombre de faits sur l'inoculation et finissant par ceux cy.... qui n'accompagnent que trop souvent la petite verole naturelle.. dattée de Paris du 24 Juillet 1763 signée J. De Diest.

16ᵉ C. Q 16°... Une lettre in quarto, ecrite sur le Recto et verso seulement, commençant par ces mots.... je n'ai point d'observation particuliere à communiquer et finissant par ceux cy.... et alors je donnerai mon sentiment par ecrit, signé Macquer, avec paraphe. Au haut du Recto premiere page est à la place ordinaire cette datte Mercredy 27 Juillet 1763 et à l'opposite sont ces mots. Lû et approuvé le 4 aoust 1763 signé Belleteste. Au verso du second feuillet se trouve la suscription suivante à Monsieur Monsieur Belleteste docteur Regent et Doyen de la faculté de medecine en l'université de Paris, Rüe des grands augustins, faubourg Saint Germain.

[illegible]

17°.. Une lettre in quarto, en quatre pages, commençant par ces mots.... Monsieur quoique les faits de l'Inoculation ne soyent pas en grand nombre a Paris et finissant par ceux cy... et que le Regne de sa methode à été encore plus court que celui de la Baguette de Jacques Aymar.. signé Thomas D'onglée avec paraphe, sans datte de jour ni de lieu.

18°... Autre lettre, petit inquarto, a la Telliere, écrite sur le Recto seulement commencant par ces mots Monsieur notre très cher doien il court un bruit. et finissant par ceux cy.... Si vous ne voulés desormais être tracassé dans toutes vos operations.. Je suis de toute mon ame v. t. h. et t. obt serviteur signé Chomel dattée du 17 juillet 1763.

19°... Un mémoire en huit feuillets, à deux colonnes, une écrite, l'autre en blanc excepté une addition à la troisieme page en haut, et une à la quatrieme en bas, deux à la cinquieme qui en est presque remplie, et une qui tient les deux tiers de la sixieme, et quatre lignes au commencement de la septieme commençant par ces mots.... 1re Prop... la petite vérole est elle contagieuse... et finissant par ces mots.... Ceux qui auront perdu un oeuil dans l'inoculation, ou y seront estropiez, seront exemps de la taxe &c, on peut signer cela. datté du 20 aoust 1763 signé Marteau avec paraphe.. suivent cinq lignes et le meme paraphe.

20° Lettre in quarto, écrite sur trois pages contenant l'histoire de mademoiselle Biclet de lyon commençant par ces mots.... Monsieur et cher confre, n'ayant Jamais pratiqué l'inoculation et finissant par ceux cy.... De l'histoire cy dessus que je vous ai rendue le plus fidelement qu'il m'a été possible. j'ai l'honneur d'être avec l'atachement le plus sincere Monsieur et cher confrere v. t. h et t. ob. serviteur, signé Capet. dattée de paris, du 20 Juillet 1763. Au haut du premier Recto sont ces mots.... Lûet fait ce 4 aoust 1763, signé Belleteste. Sur le verso du second feuillet, ou 4e page, se trouve la subscription suivante à Monsieur Monsieur Geoffroi docteur Regent de la faculté de medecine, en sa maison, Rue des Singes.

21°... Une lettre de Monsieur Regnard commencant par ces mots.... Monsieur est cy jointe l'histoire, et finissant par ceux cy.... je vous ai voués. Monsieur v. t. h. et t. obt serviteur signé Renard, dattée de paris, du premier octobre 1763

Suit le mémoire contenant la ditte histoire de mademoiselle Roncherolles de la même écriture en quatre pages. la derniere

[illegible]

écrite

ecrite seulement à moitié commençant pa[r] ... mandé le cinq mai pour aller a vitri ... et fini[ssant] ... et il n'eut que quinze boutons signé Regnard, av[ec] pa[raphe] et dattée du premier octobre 1763, sans adresse.

22e pièce C W — 22°... Lettre latine, de deux pages et six lignes d'ecriture, commençant par ces mots.... Ego infrà scriptus s.f. in v. P. D. R de Inoculatione et finissant par ces mots.... Ergò variolarum inoculatio nullo modo est admittenda. ainsi dattée Dabam Lutetiæ parisiorum decimo tertio calendas augusti anni 17[6]3 signé Thurant. Sur la quatrieme page est ecrit transversale[ment] ... Illustrissimo a facultate circa Inoculationem variolarum deputato D. Baron.. observantissimus collega signé Thurant.

23e C X — 23°.... une lettre in quarto en deux feuilles faisant huit pages exactement pleines, dattée à la premiere, de paris, le 20 Juillet 1763, et signée à la derniere, Patriot commençant par ces mots... Monsieur vous demandés des Reflexions et finissant par ceux cy... je la prie de croire que je m'en rapporte à ses lumieres. je demeure avec respect Monsieur &c

24e C Y — 24°... lettre grand in quarto, grand papier, en quatre pages, ou reste un tiers de blanc, à la derniere, commençant par ces mots.... Est-il permis d'Inoculer la petite vérole? et finissant par ceux cy... je n'ai jamais inoculé la petite vérole. je dis ce que je pense. Signé J. Bernard D. M. P. sans datte de jour, ni de lieu.

25e C Z — 25°...Lettre in folio, petit papier de procureur, ecrite sur deux pages pleines, commençant par ces mots... Pour admettre l'Inoculation, il faut lui attribuer des avantages très considerables.. et finissant par ceux cy.... Loin de diminuer les maux de l'humanité, on les augmente et on les perpetue par la pratique de l'inoculation. dattée de Paris le 21 juillet 1763 signé Paris.

26e C AA — 26°.. Lettre in quarto, écrite sur le Recto seulement, La premiere page commençant par ces mots... Monsieur j'aurois desiré avoir plusieurs observations et finissant par ceux cy.... Je souhaite qu'elle puisse faire ouvrir les yeux des partisans de l'Inoculation. je suis avec respect Monsieur Votre &c dattée de Paris, le 6 juillet 1764, signé Chevalier.

Suit un memoire in folio, contenant l'observation annoncée dans la susdite lettre, ecrite sur six pages pleines, commençant par ces mots.... observation sur une petite vérole Inoculée, et sur le produit facheux qui s'en est ensuivi d'une vérole le 24 decembre 1762. Monsieur &c et finissant par ceux cy.. je vous rapporte les faits ainsi dattée et signée a Paris ce 6 Juillet 1764 Chevalier, avec paraphe, Docteur Regent de la faculté de medecine en l'université de Paris

27e C BB — 27°... Memoire de Monsieur Roux sur un Cayer de papier a Lettres composé de six feuilles, faisant douze feuillets, ou vingt quatre pages

dont les dix huit premieres sont pleines, et la dixneuvieme finit aux deux tiers par ces mots... Il seroit à desirer qu'on étendit ce reglement à toutes les villes du Ressort, et meme a tout le Royaume, si le Roi daignoit interposer son authorité dans une affaire de cette importence. C'est l'avis que j'ose proposer à la faculté. Signé Roux. Sur la premiere 2e, 3e, 9e, 13 pages sont des notes marginales ou citations. Le mémoire est intitulé Reflections sur l'Inoculation de la petite vérole adressée à Messieurs les commissaires &c.

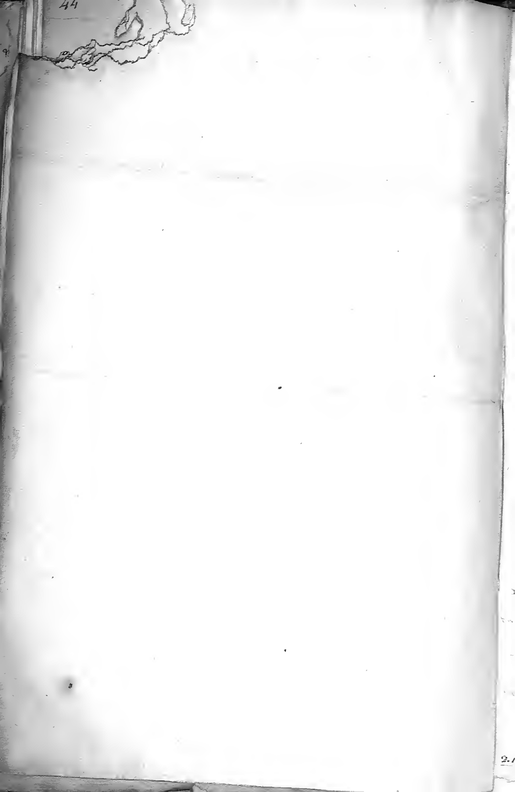
Sur le Recto du onzieme feuillet se trouve une lettre de Monsieur Pringle ainsi intitulée... Traduction de la réponse de monsieur le Docteur Pringle medecin de la Reine D'Angleterre, à Monsieur D'Lon, commençant par ces mots.... à Londres le 3 aoust 1763... Monsieur je puis vous donner àpresent une Réponse satisfaisante et finissant par ceux cy.... vous trouverez l'affaire en question entierement décidée. J'ai l'honneur d'être &c signé J. Pringle. Sur le verso dudit feuillet écrit aux trois quarts, se trouve une autre traduction ainsi annoncée... Traduction de la lettre du docteur Kelly professeur en medecine à l'université D'oxford, au docteur Morton. à Oxford le 30 Juillet 1763.

Cher Docteur, j'aurois repondu sur le Champ à vôtre &c finissant par ces mots.... Je me trouverai toujours très heureux quand j'aurai quelque occasion de lui prouver combien je suis &c Signé J. Kelly.

28e piece Cottée C.C.

28e. Y... huit Cahiers in folio petit papier contenant quarante quatre pages d'ecriture sur une colonne seulement à chaque page, dont les vingt=quatre premieres sont un memoire sur l'inoculation et les vingt dernieres sont des extraits de Timoni le pere, de Kirpatrik, de Pylarini, Butini, Tralles, Eller, DeBaux, Timoni fils (Antoine) Commencants par ces mots... La petite vérole est une maladie contagieuse et finissant par ceux cy..... Pour l'assemblée du lundy neuf... Suivis des noms des douze Commissaires, par Monsieur Lorry notre confrere.

Je soussigné Doyer de la faculté de Medecine de Paris reconnois avoir reçu de M.M. Del'Epine, Bouvart, Baron fils, Verdelhan et Macquart Commissaires de la faculté pour le fait de l'Inoculation les vingt huit pieces Enoncées au présent Inventaire par les mains de M. Del'Epine l'un d'Eux, lequel m'a déclaré que ces vingt huit pieces paraphées sur toutes les pages par M.M. Del'Epine et Baron sont celles dont les susdits Commissaires ont fait mention tant dans leur Rapport que dans le Supplement du dit Rapport dont je les quitte et décharge promettant de les remettre aux Archives de la faculté pour les représenter au besoin fera fait Double entre Nous et avons signé respectivement chacun un Exemplaire à Paris le vingt six fevrier Mil sept cens soixante huit. [illegible] De L'Epine [illegible]



Aujourdhuy Est comparu devant les Conseillers du Roy Notaires au chatelet de Paris soussignez M^r. Pierre Bercher Docteur Regent en medecine de la faculté de Paris et Doyen de lad. faculté demeurant a Paris rue bailleul paroisse S^t. Germain Lauxerrois.

Lequel etant sur le point de quitter le decanat Il a par ces presentes declaré et pour sa decharge avoir remis et deposé parmi les manuscrits de la bibliotheque de lad. faculté et dans lad. bibliotheque ez mains de M^r. hugues Gauthier docteur Regent en medecine de lad. faculté et Bibliothequaire actuel de lad. faculté demeurant a Paris hotel de Conty rue des Poulies susd. paroisse S^t. Germain l'auxerrois pour ce present et Intervenant ainsi qu'il le reconnoit les originaux au nombre de vingt huit des lettres ecrites en reponse a celles des douze Commissaires que lad. faculté a nommé pour lui faire leur rapport sur le fait de L'jnnoculation par plusieurs medecins tant Etrangers que Regnicoles, toutes lesd. Lettres detaillées en l'jnventaire d'jcelles qui en a eté fait et dressé par lesd. S^rs. Comparans, lequel jnventaire redigé sur trois feuilles de papier a lettre et dument controllé cejourdhuy a Paris par Langlois est a la requisition desd. S^rs. Comparans demeuré joint a la minute

des presentes pour y avoir recours après avoir
été de chacun d'eux signé et paraphé en
presence des Notaires Soussignés.

Lesquelles lettres ledit m.r Bercher declare
pareillement lui avoir été remises par Messieurs
De Lespine, Bourard, Baron Le Jeune, Verdelhan
et Maquarta Commissaires nommés par ladite
faculté de medecine pour le fait de l'innoculation
et auxquels il en a donné une decharge ensuite
d'une copie pareille a l'inventaire cy devant
annexé.

Desquelles lettres dont le recollement a été
fait par ledit m.r Gauthier qui reconnoit
l'avoir trouvé et etre très conforme ledit maitre
Gauthier en sa dite qualité de Bibliothequaire
quitte et decharge ledit m.r Bercher et s'en
charge envers ladite faculté pour en faire la
representation quand et a qui il appartiendra,
est observé que lesdites lettres sont cottées par
premiere et derniere et distinguées par lettres
alphabetiques ainsi que lesd. Sieurs comparans
le declarent et sont munies des memes Numeros
et lettres alphabetiques qui sont en marge et
vis avis l'enoncé de chacune desd. vingt huit
lettres detaillées audit inventaire cy devant

103

annexé: Dont acte fait et passé à Paris
de Me Durand l'un desd. Noes Soussignés
mil Sept cent soixante huit le quatre
de Novembre après midy et ont Signé la
minute des presentes demeurée aud. Me Dur

Scellé lesd. Jour
Liay R. Cpl. Notaire.

Duron Durand